CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

CHAMPIONS DE RACE 2015

BULLETIN 1ER SEMESTRE 2016

LA FINALE DES TAN 2015

Les trois finalistes.

1er 20/20 pts : JINKO à M. Martin

2ème 20/20 pts : IOUPY de la Valllée de la Py à M. Lantonois (cond. M. Mongrenier)

3ème 20/20 pts : JAZON des Etoiles de Woodcock à M. Graff

19/20 pts : ILLUX à M. Piquet (cond. M. Guillemot)

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

Siège social : Wacourt - 80150 Machiel

www.cfeml.com

CENTRALE CANINE

SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DE L'ILE DE FRANCE

SOMMAIRE

LA VIE DU CLUB

Edito	4
P.V. réunion de comité du 3 octobre	5
Cotations demandées	11
Liste des dresseurs et juges confirmateurs	12
Les délégués	57
Le Comité	58

COMMISSION TRAVAIL

Les Champions de race	13
Les Champions de Field-Trials	14
Les Trialers	15
Coupe de France de Chasse Pratique	16
Résultats des épreuves de travail	17
IMP : Epreuve Internationale	25
Articles : questions/réponses	27
le juge	28
Information importante pour les concours	28
Calendriers	29

En couverture :
les CHAMPIONS DE RACE 2015 :
POKER vom Wolfsbau, PMm à M. Nicolas Collet
GHOST du Val Coisin, PMf à M. Nicolas Collet

COMMISSION ELEVAGE

Article : la dysplasie	31
Lecture des dysplasies	34
Ordonnance sur le commerce des animaux	35
ADN et nouvelle grille de sélection	37
Règlement Intérieur des Lauréats	38
Les Lauréats 2015	39
Les Champions de beauté	40
Résutalts des expositions	42
Calendriers des expositions	44

VOTRE RUBRIQUE

vos articles :

Ce n'est pas que pour les pros...	45
Du TAN à la finale	46
Mon rêve s'est réalisé	47
Mes premières épreuves en Allemagne	48
Première recherche de Jules	51
Les aventures avant de faire reproduire	52
Cela s'est passé dans le quart sud-ouest	54
Publicités Etalons	56

Directeur de la Publication :
Bernard Brenuchon

Comité de rédaction :
Agnès de France
Elisabeth Descamps
Janis Riga
Florence Hermann

Dépôt Légal : février 2016
N° ISSN : 2268-2074

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim

Prochaine parution septembre 2016
Vos articles sont à envoyer au plutard le 30 juin t 2016 au directeur de la publication

photos bulletin : Janis Riga

Cotisation 2016

Les nouvelles conditions d'adhésion au CFEML à savoir :

- **Renseignement de la fiche d'identification sur notre site www.cfeml.com.**
- **Paiement par virement ou chèque sur compte CFEML ou chez M. Dupont.**
- **Le compte est activé suite à la réception du montant d'adhésion.**

Notre Association ne peut vivre et travailler que grâce aux cotisations de ses membres. Ces cotisations représentent plus de 85% de nos ressources.
La réalisation et l'expédition du bulletin semestriel absorbent à elles seules plus de 50% de ces ressources.
C'est la raison pour laquelle cette revue sera la dernière expédiée à nos adhérents qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation.
Si vous n'avez pas reçu votre carte d'adhérent au CFEML 2016, pensez à renouveler votre adhésion accompagnée du montant de votre cotisation.

- Merci de votre compréhension -

N'oubliez pas de nous transmettre votre adresse mail afin de recevoir les dernières actualités.

Montants des Cotisations :

Membre Actif : 33 €

Membre Ménage : 38 €

Membre Bienfaiteur : 66 €

* au delà du 1er mars un supplément de 3€ sera demandé pour l'envoi de la 1ère revue.

Chers adhérents,

Une nouvelle année est commencée et je vous souhaite à vous et vos proches une excellente année.

Votre comité est toujours au travail.

Le site évolue et va évoluer durant encore deux ans, vous allez pouvoir inscrire vos chiens et leurs résultats sur votre site. La commission communication fera progresser ce site afin que vous puissiez y trouver toutes les réponses à vos questions. La rédaction du bulletin est toujours un moment de tension au sein du comité et cette tension devrait dans les années à venir s'atténuer avec le site interactif ou vous pourrez enregistrer vos résultats, concours, exposition, santé. C'est résultats seront validés par les responsables des commissions.
La SCC nous demande d'en faire encore plus pour la qualité de notre cheptel, c'est normal, actuellement vous avez la possibilité de vérifier ce que vous achetez, il est normal que nous, adhérents producteurs, nous demandions plus de qualité sur les chiens que nous proposons à nos futurs acquéreurs chasseurs. La commission élevage a rédigé la nouvelle grille de cotation sur proposition de la SCC qui l'a accepté. A compter du 1er janvier vous devez faire le test ADN pour postuler à la cotation 2/6. De plus pour plus de transparence dans la diffusion sur internet de nos portées il vous faudra un numéro de siret ou de dossier SCC, à lire dans ce bulletin et sur le site. Vous savez l'intérêt que je porte à notre nationale d'élevage, en 2016, elle aura lieu en Poitou, au commande, Mme Boulanger, j'espère que vous serez nombreux à participer à cette manifestation d'ordre primordial pour nos futurs géniteurs. N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire, c'est une lourde tache d'organisation.

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux épreuves que vous propose le CFEML. Vos délégués devraient vous programmer des journées d'entrainements ou d'initiations tout au long de l'année afin que le taux de réussite au TAN et au BICP évolue dans le bon sens, que la moyenne de la cotation de notre cheptel augmente. Plus nous aurons de chiens cotés 4/6 plus le niveau de qualité de la production sera élevé. Le responsable des délégués, M Journal a déjà envoyé un courrier à tous vos délégués dans ce sens. La commission travail vous fera des articles pour vous aider dans l'éducation de votre chien, un chien bien dressé est un chien heureux, il a trouvé sa place au sein de la meute.

Le trésorier et la commission juridique est toujours sur le pont, mise à jour de la liste des adhérents, comptabilité du club, listing des envois des courriers du club, contrôle de la faisabilité et de la rigueur de nos organisations en rapport avec la législation SCC. Suite à l'AGE de 2015, la SCC a rejeté nos statuts et notre RI pour des problèmes de mise en forme du texte, votre commission a reformulé ces textes que nous revoterons en juillet 2016 lors de l'AGE.

L'organisation de manifestations demande une extrême rigueur autant sur le plan logistique que sur le plan administratif. Je tiens absolument à ce que les organisateurs mettent un point d'honneur à fournir au trésorier le bilan financier de leur manifestation dans les 15 jours suivant la fin de l'épreuve.

Je n'oublie pas nos chiens, les classements, les titres de l'année 2015. Je félicite les 29 propriétaires qui ont engagés sur 315 parcours de FT leurs chiens. Nous avons 6 participations en concours amateur, 1 en interclub partiel, 128 en interclub à valeur d'ouvert, 172 en ouvert et 8 en spéciale. Je félicite aussi les propriétaires qui ont engagés sur 14 concours de BICP ouverts et 1 spéciale de club 93 chiens. Le comité a décidé l'année dernière de vous proposer une épreuve de pistage sur lièvre ou renard, 10 propriétaires d'EA ont participés, je vous rappelle que cette épreuve ne rentre pas dans la grille de cotation et que les résultats sont enregistrés au sein du club pour renseigner les producteur qui recherchent cette épreuve avant de reproduire. Les 124 participations aux expositions de beauté par 81 chiens valorisent vos résultats, la NE 2016 devrait etre un rendez-vous à enregistrer dans vos calendriers.

Félicitations aux Trialers : PEM IRCO vom Hexenkuppen, IZAK de Latiremont, IBO vom Vossberg, HUMSHI de la Tour de Coumail.

Félicitations au Champion de FT sur GN : Langhaar GOYA de Joncait.

Félicitations aux champions FT de GT : PEM DIABLO du clos des Cookies, FILTY du bois de Berny.

Félicitations au CH de GS : PEM CASPER du t'er el tilleul, (le seul de la race).
Félicitations au CH IT chasse, PEM POKER vom Wolfsbau

Félicitations aux Champions de race : PEM mâle, POKER vom Wolfsbau et PM femelle GHOST du val Coisin, malheureusement pas de postulants pour les autres races.

Félicitations aux champions IB : PEM: IBO vom Vossberg, HUMSHI de la tour de Coumail, GRIOTTE de la source de la Berlande, H'ISIS de la forêt des Seigneurs.

Félicitations aux Champions de France de conformité au standard PEM : FALCO du clos des Cookies, H'ISIS de la forêt des Seigneurs, GACHETTE de Wacourt, HOBO de la Ranche du Chêne. GEM : DAPHNEE Aureus.

Félicitations à la Championne Vétéran : PEM : ANTHÉA des Grandes Voivres.

Félicitations aux lauréats de la régularité au standard :
PEM mâle : IVOIRE du domaine du Grand marais,
PEM femelle : GACHETTE de Wacourt,
GEM femelle : DAPHNEE Aureus,
Langhaar femelle : LOIS V.d Laarsche Velden.

Félicitations aux Champions International d'exposition :
PEM IBO vom Vossberg, GRIOTTE de la source de la Berlande, PEM mâle POKER vom Wolfsbau.

Je vous souhaite une bonne année cynégétique en compagnie de vos Chiens, bonne lecture.

Par saint Hubert, vive les Epagneuls allemands.

Bernard Brenuchon.

Réunion de comité du CFEML à l´hôtel Novotel de Tinqueux le 3 octobre 2015.

Présents : Mmes de France, Descamps, MM. Devos, Dupont, Journal, Brenuchon.
Excusés : Mmes Beauchamps, Boulanger, MM Dole, Pourchez, Reisser, Bouton.

Le comité est statutairement constitué et peut donc délibérer.
Les décisions votées lors de cette réunion sont donc recevables.

Pièces jointes : Annexe 1 et 2.

Ordre du jour :

1. **Informations du Président**
2. **Approbation du PV des réunions de comité du 3 et 4 juillet 2015**
3. **Constitution des différentes commissions**
4. **Commission travail**
5. **Commission communication**
6. **Commission juridique**
7. **Commission élevage**
8. **Questions diverses**

Présentation à l'écran du nouveau site du CFEML : modalités d'inscriptions comme membre (demande ou renouvellement d'adhésion) et de validation par le trésorier à réception du règlement – modalités de la saisie des chiens des adhérents.
Discussion sur les modalités de validation des données saisies par les propriétaires adhérents :
E. Descamps contactera J. Riga pour vérifier la possibilité de validation informatique à partir de la base informatique du CFEML.
Questions concernant les numéros d'adhérents :
- la correspondance entre l'ancien numéro d'adhérent et le nouveau devra être mis à disposition de E. Descamps, pour mise à jour de la base informatique du CFEML durant l'année 2016 sur la base de la liste 2015.

1. Informations du président :

- Lecture est faite par M Brenuchon d'un document expliquant la politique générale qu'il souhaiterait voir appliquée ainsi que le rappel et la mise au point du fonctionnement du CFEML (cf. Annexe 1)
Discussion sur le point concernant la création de comptes club pour les délégués.
MM Dupont et Devos indiquent que, contrairement à ce qui est indiqué dans le document de politique générale du Président, le dispositif actuellement en place permet à chaque délégué de ne pas avancer de trésorerie sur les concours qu'il organise : en effet, il est prévu que sur remise d'un bilan comptable prévisionnel, le Trésorier effectue un virement sur le compte du délégué sur sa demande.
M. Dupont propose néanmoins d'évaluer la possibilité et le besoin d'un dispositif de compte club au niveau des délégués.
- réception d'un courrier de la SCC demandant au CFEML d'intégrer dans le club des races hollandaises du 7ème groupe à faible effectif : le chien Frison et le chien à perdrix de Drente.
Le comité vote à l'unanimité contre cette proposition, le président répondra en ce sens à la SCC.

2. Approbation du PV des réunions de comité du 3 et 4 juillet

- Approbation physique des PV de la réunion de comité du 3 juillet 2015 : 5 votes pour, 1 abstention, et du 4 juillet : 6 votes pour. Les PV de réunion de comité ont déjà été approuvé par courriel selon le RI 2013.

3. Constitution des différentes commissions

Sur proposition des responsables des commissions désignées suite à la réunion de comité du 4 juillet 2015, les membres des 4 commissions du CFEML ont été validés par vote du comité :

- Commission communication : E. Descamps (responsable),
MM P. Dolé et H. Journal (membres du comité), J. Riga (éleveur), J Catania (éleveur) et Mme F. Hermann (propriétaire d'un petit Münsterländer)
Approuvé à l'unanimité du comité.

- Commission élevage : A. de France (responsable),
Mmes V. Beauchamps, (membres du comité), G. Lavergne (éleveuse), A. Aeberhardt (éleveuse), R. Brenuchon (éleveuse), P. Boucher (éleveuse)
Approuvé à l'unanimité du comité.

- Commission travail : Mme Boulanger (responsable),
MM L. Reisser, L. Bouton (membres du comité), P. Urrutia (éleveur), G. Klein (éleveur).
Approuvé à l'unanimité du comité.

- Commission juridique : A. Dupont (responsable),
MM X. Devos, S. Pourchez (membre du comité).
Approuvé à l'unanimité du comité.

4. Commission travail :

- Le Président a souhaité évaluer la faisabilité d'organisation des épreuves de pistage dans les délégations, le lendemain des TAN ainsi que celle d'organiser les TAN entre le 1er mars au 14 avril.
Un courrier en ce sens a été envoyé par H. Journal, responsable des délégués, aux délégations.

- Epreuves de travail de M. Collet : M. Reisser est désigné comme responsable du contrôle des finances.

- Autorisation à une personne non déléguée, ou un professionnel (selon la définition SCC), d'organiser des épreuves pour le CFEML :
Vote du comité à l'unanimité.
Sous condition : l'organisateur devra obligatoirement en informer le délégué et obtenir son accord, le délégué étant ensuite chargé d'avertir le responsable des délégués, et d'assurer la responsabilité de l'épreuve. La transmission des résultats reste sous la responsabilité de l'organisateur.

- demande de cursus examinateur TAN : Mme Cacard et M. Reisser.
Vote du comité à l'unanimité.
Rappel : le cursus est constitué de 3 assessorats, dont 1 avec juge SCC et 1 en finale du TAN.

- Désignation de l'examinateur de la finale des TAN 2015 : H Journal.

- A noter les modifications du règlement des épreuves de chasse suite à la réunion CUNCA de septembre 2015.
Les organisateurs d'épreuves sont priés de s'informer sur le site de la CUNCA à l'onglet CR de réunion.

5. Commission communication

Plan de travail de la commission communication
- mise à jour du cahier des charges de la rédaction du bulletin semestriel avec constitution d'un comité de rédaction, avec répartition des tâches et anticipation des demandes des éléments du bulletin de façon à respecter les délais prévus (Rappel : délai de rigueur pour la première revue : 30 décembre, pour la seconde : 30 juin. Les documents parvenus après la date limite ne seront pas publiés (par exemple : photos des chiens). Sur proposition de la commission juridique, désignation d'un membre de chaque commission pour la commission de relecture finale du bulletin, chacun en ce qui le concerne avant présentation au Président.

- mise à disposition des différents documents à éditer sur le nouveau site, en collaboration avec les différentes commissions (formulaires après mise à jour notamment).

- Participation des membres de la commission extérieurs au comité sur l'élargissement des sujets à faire partager aux adhérents sur le bulletin, et sur le site internet.

5. Commission juridique

- Le règlement intérieur est à enrichir de l'ensemble des règlements spécifiques à l'association: championnats, concours, élevage, etc... Cette intégration est à faire sous forme d'annexes, le règlement sera complété uniquement par la mention de chacune des annexes.

- Proposition de nommer un « photographe officiel » pour le CFEML : cette proposition n'est pas strictement nécessaire, mais il convient de prendre en charge les frais des bénévoles à qui le CFEML demanderait d'intervenir pour réaliser des photographies lors de certaines épreuves, notamment la Nationale d'élevage et le WE travail du CFEML : prise en charge de l'hébergement et des repas.
La commission juridique se charge de rédiger un cahier des charges pour la réalisation, la restitution et la mise à disposition des photographies au CFEML, par les bénévoles nommés « photographes officiels » lors de manifestation du club.

- proposition de contacter M. Riga pour évaluer la faisabilité d'un système permettant de voter les décisions de comité sur le site du club et de créer un espace « sondage » pour les adhérents.

- réévaluation des défraiements au sein du club à hauteur de 30cts par km à partir de 2017.

- proposition d'augmenter le montant de l'adhésion, montant qui n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années. Cette proposition sera présentée en assemblée générale lors de la Nationale d'élevage 2016 : à partir de 2017 : cotisation simple : 35 €, cotisation couples : 40 €, cotisation bienfaiteur : 70 € (minimum le double d'une cotisation simple).
De plus, le paiement tardif des renouvellements de cotisations est à l'origine d'une augmentation des frais de traitement (frais postaux concernant le bulletin) : il est proposé une majoration de 3€ pour frais postaux si la cotisation est versée après le 1er mars. Les premières adhésions en cours d'année resteront au tarif officiel.

- Mise à jour des tarifs d'engagement ou des services apportés par le CFEML :
Approuvé à l'unanimité.

	Tarifs non adhérents	Tarifs préférentiels adhérents
Inscription TAN	72 €	36 € (-50%)
Confirmation lors d'une manifestation du CFEML	42 €	gratuite (-100%)
Engagement NE : tarif de base	49 €	35 €
Enregistrement SCC résultat radio de dysplasie	gratuit	gratuit
Traitement dossier demande de cotation	30 €	- 100 % soit gratuit
Traitement dossier demande de titre SCC ou FCI	30 €	- 100 % soit gratuit

7. Commission élevage

- modification de la grille de cotation :
- intégration de l'IMP pour la cotation 4 (sujet recommandé).
- intégration de l'ADN à partir de la cotation 2 dès 2016 (obligation SCC).
- Mise à jour de la grille d'équivalence (attention à l'ADN).

Validation des demandes d'assessorats de Mme A. Geslin, M. G. Varrambier, M. A Martel.
Demande de juge formateur pour M. Jean Pierre Castanet.
Approuvé à l'unanimité.

Demande de validation de son dossier, juge de standard, de la part de M. Ambel suite à la nationale d'élevage 2015 : au vu de son dossier et du nombre peu représentatif de GEM et DL observés, il est décidé à l'unanimité du comité de demander à M. Ambel de réaliser d'autres assessorats en exposition nationale ou internationale, lui permettant d'observer des Grands Munsterländers et des Langhaars, avant de réaliser un nouvel assessorat final en nationale d'élevage.

- Application du nouveau règlement du lauréat de la régularité au standard à partir du 01/01/2016.

9. Questions diverses

- Suivi des décisions de réunion de comité :
Rédaction d'un tableau résumant les décisions prises, et permettant le suivi de la réalisation de ces décisions lors de la réunion suivante (annexe 2).

Annexe 1 : **Politique que je souhaiterais voir appliquée durant mon mandat de 3 ans.**

Mesdames et messieurs les membres du comité du CFEML, je n'ai pas pris les fonctions de président de l'association pour faire de la figuration et le titre de président ne représente pas pour moi un aboutissement dans une carrière cynophile. C'est une expérience enrichissante, une manière d'échanger des idées pour une amélioration d'un club de race en perpétuelle évolution.
Vous savez tous mon attachement à nos trois races et en particulier à la plus petite d'entre elles, le petit Munsterländer qui représente la majorité. A moyen terme, le GEM et le DL devront prendre leurs responsabilités et créer un club, peut être sous tutelle du PEM pendant un certain nombre d'années, mais c'est inévitable pour le bien et l'évolution de ces deux magnifiques races qui sont engluées dans le nombre grossissant des PEM.

Le club évolue à une vitesse qui ne nous permet plus de fonctionner comme il y a 15 ans. J'attache la plus grande importance à la responsabilité de nos délégués régionaux, qui devront prendre une part plus active dans la vie du club. Le système de délocalisation de partage des responsabilités, à mon avis, sera l'avenir de l'évolution du club. Pour ce faire, je demande au trésorier d'évaluer la possibilité de créer, pour chaque délégation active un compte club avec un fond de caisse qui permettra à ce délégué de fonctionner sans avoir à financer avec ses fonds personnels les manifestations qu'il organise. Bien évidemment, la confiance n'exclut pas le contrôle, ce délégué devra fournir en fin d'année un bilan comptable sur un formulaire que la trésorerie lui imposera. De plus, après avoir pris contact avec plusieurs délégués, la possibilité de travailler sur la même délégation à plusieurs n'est pas vraiment un problème. Certains d'entre eux sont favorables à ce que 2 voire 3 personnes soient associées à l'action du délégué.
J'apprécie toutes les initiatives qui amènent nos adhérents à s'informer, se former et participer aux manifestations du CFEML. Que ce soit des expositions morphologiques ou des épreuves mettant en avant les capacités de chasse de nos épagneuls allemands. Je sais quels sacrifices il faut faire pour monter son chien sur l'échelle de cotation, mais je crois que nos adhérents ont compris que c'est par ces chiens que nous nous devons de faire de la reproduction, du beau et du bon, c'est là l'essentiel de l'essence même de l'existence d'un club de race.
Nous avons de gros problèmes d'administration. Le suivi administratif n'est pas à la hauteur de notre club et la communication entre le club et notre organisme de tutelle n'est pas bon, il nous faut y remédier et je compte bien sur les compétences du secrétaire général pour faire avancer le dossier. La transparence et la confiance doivent être de mise dans ces cas-là et j'espère que j'aurai l'appui total du comité pour mener à bien cette mission.
Je crois que nos adhérents attendent de notre action plus d'informations, de disponibilités pour répondre à leurs demandes, c'est parce qu'ils sont adhérents que le club existe alors le comité et

le président doivent être à la hauteur de cette attente.
J'ai participé, je crois, à beaucoup d'innovations dans la vie du club, mais je ne dois pas être le seul à tirer l'association vers le haut, vous avez tous un rôle à jouer dans cette avancée trop rapide à mon avis et qui risque de nous échapper.
En effet, il serait dommage que nos chiens se transforment en chiens de compagnie. Que nous cédions des mâles à des non chasseurs ne me pose pas plus de problème que ça, mais de la à céder une femelle, là j'ai un gros problème avec l'éleveur.
Les commissions qui ont été créées depuis peu, sous ma demande, doivent assurer leur mission au travers de leurs responsables respectifs, quand un adhérent pose une question à un délégué et que cette question relève d'une commission, il faut absolument que ce délégué oriente cet adhérent vers le responsable de la commission concernée. Sinon tout le monde fait tout et n'importe quoi et cela devient un foutoir impossible à maitriser. Le responsable de la commission, prend alors toute sa place au sein du fonctionnement du CFEML ce qui évite une cacophonie dans les échanges de courriel.
Mais attention, le club a une existence de plusieurs décennies et les responsables doivent prendre en considération ce qui a déjà été fait par les anciens. A tout modifier ce qui fonctionne propage la zizanie au sein d'une équipe et démotive les sociétaires, alors formez-vous et informez nos adhérents.
La prise de fonction au sein d'un comité implique des compétences, ces compétences s'acquièrent avec la formation et l'expérience, j'attache une grande importance à notre formation, nous devons avoir plus de connaissance que la majorité de nos adhérents. La fonction prise par un membre du comité l'oblige à la compétence ou à la formation, le nom qui implique la fonction, n'a que peu d'importance, seules la disponibilité et les connaissances font que les adhérents se reconnaissent dans un comité.
L'interactivité entre les responsables de commission me semble obligatoire au risque de bloquer l'évolution de l'association.
Le bulletin : serait-il envisageable que les différentes commissions présentent un article par bulletin en relation avec leurs compétences ?
J'aimerais que la commission élevage se penche sur la faisabilité de mettre le TAN dans la cotation 1/6 de façon à respecter nos standards morphologiques (le coup de feu).
Que la commission travail me propose une faisabilité d'une organisation des TAN entre le 1 mars et le 14 avril de l'année, ce qui permettrait à nos propriétaires de bénéficier d'un délai raisonnable pour préparer leurs chiens à la finale des TAN ainsi qu'au BICP en début de saison de chasse.
Notre grille de cotation me semble un peu faible, mais nous avons changée il y a quelques années, le but étant de monter le niveau de nos reproducteurs et de ne pas chercher obligatoirement les élites championnes.

Fonctionnement du CFEML 2015

Je vous avais fait part lors de la NE de ma volonté de réfléchir à un fonctionnement qui nous permette de travailler en toute sérénité, sans stress, chacun dans son domaine.
Voilà donc ce que je vous **propose.**

Président.
Responsable juridique et financier du club, directeur de la publication du bulletin.
Ses décisions sont prises par rapport aux votes du comité en relation avec les règlements FCI, SCC, CUNCA, la grille de cotation et surtout du RI du club.
Il coordonne toutes les actions du comité.

Secrétaire Général
En charge de toute la partie administrative de l'association.
Responsable des statistiques (base de données).
Responsable de l'enregistrement auprès de la SCC des cotations, demandes de titres.
Enregistrement de toutes les communications internes ou externes en relation permanente avec le président et le trésorier.
Recherche de partenaires et sponsors en relation étroite avec le trésorier.
Mise à jour du cahier des charges de la NE, après la NE 2016 (exceptionnellement, ensuite rôle de la commission élevage).

Trésorier
Responsable des comptes du club et vérifications des comptes délégation. Bilan annuel des comptes du club.
Responsable de la gestion des demandes et du renouvellement d'adhésions, tenue du listing des adhérents, de celui des nouveaux propriétaires, des officiels et des membres d'honneur.
Recherche de partenaires et de sponsors en collaboration avec le SG.
Vérifications des contrats du club de quelques ordres qu'ils soient (assurance, prestataires de service, banques etc...).
Tient à jour l'inventaire des matériels au sein du CFEML (ordi, imprimantes etc. etc.).
Tient à jour un listing des chiens du club à récompenser en liaison avec les commissions concernées (élevage, travail).
Responsable de l'achat de récompenses pour l'ensemble du club.
Tient à jour le listing de l'ancienneté des adhérents.
Préparation des AG en relation avec l'organisateur de la NE (liste de présence et d'émargement).

Le président, le SG, le trésorier forme la direction du club.

Secrétaire Général adjoint :
En appuie du SG sur des taches spécifiques.

Vice-président :
En mesure de prendre la place du président à tout moment.

Trésorier adjoint :
Appuie le trésorier dans toutes ses taches spécifiques.

La direction avec les adjoints forment le bureau du club.
Tous les adjoints se formeront à tous les mouvements de l'administratif afin d'assurer une relève immédiate de la fonction principale.

Six membres actifs:
Assurent les différentes tâches essentielles pour le fonctionnement du club et participent activement à l'action des commissions. A cet effet ils se formeront, au plus vite, dans tous les domaines de la cynophilie et de gestion d'un club, pour assurer ultérieurement des places à responsabilités telles que :
Président, SG, Trésorier, responsable de commission.
Ils auront tous à cœur de préparer un Epagneul Allemand, afin de connaitre les rouages des épreuves de sélection et de suivre à l'issue un cursus d'examinateur TAN et plus si possible.
Le bureau et les membres actifs forment le comité du club.

Les commissions :
Elles sont constituées de 1 responsable de commission membre du comité, de 2 membres du comité et d'au moins 2 adhérents ayant des compétences dans le domaine concerné. Le président du club est statutairement président de toutes les commissions. La durée de vie d'une commission est d'un an renouvelable sur vote du comité. La proposition d'un membre d'une commission peut être faite par n'importe quel membre du comité et soumise au vote de l'ensemble du comité. Le président du club en tant que responsable de toutes les commissions se verra informé sur le, ou les projets avant diffusion aux membres du comité, pour avis.
D'un point de vue général, les commissions ont quatre rôles :

- Prise en charge administrative d'enregistrement des résultats obtenus par nos chiens.
- Veille des sites internet et relevé des changements et modifications du club, de la CUNCA, de la SCC et de la FCI (notamment, par exemple, approbation dans les 15 jours pour l'attribution d'un affixe).
- Mises en applications des demandes spécifiques du comité.
- Propositions au comité de projets susceptibles d'apporter une amélioration au niveau de la gestion de nos races ou du fonctionnement du CFEML.

Commission communication :
En relation avec notre webmaster pour la surveillance et le renouvellement des pages du site du club.
En charge de la partie administrative de préparation du bulletin, en relation avec le directeur de la publication.
Vérification et mise à jour de tous les formulaires du club, en relation avec les différentes commissions.
(Pub étalon, cotations, titres, inscriptions aux épreuves du CFEML etc...).
Promotion de nos trois races.
Enregistrement des résultats TAN.
Constitution du calendrier des épreuves en relation avec la CUNCA.
Gère le photographe ou les photographes officiels du club pour leurs déplacements.

Commission juridique :
Mise à jour de toutes les modifications du RI, stockage des CR de comité sur le cahier officiel des archives CR du club depuis 1975. A mettre à jour.
Réglage des problèmes juridiques au sein du comité de la SCC et de la CUNCA, éventuellement si problème avec un adhérent de quelques statuts qu'il soit.

Commission élevage :
Responsable du listing chiots. Attention à la nouvelle loi qui doit sortir en octobre 2015 pour mise en application au 01/01/2016.
Demande d'enregistrement auprès de la SCC des résultats de dysplasie.
Mise à jour de la grille de cotation.
Mise à jour des règlements des championnats standards internes au club.
Enregistrement des résultats d'expositions.
Formations et suivit du cursus des juges de standard.
Responsable du listing et de la publication chiens sur la grille de cotation sur le site du club.
Mise à jour des standards morphologiques et traduction si besoin.
Expositions spéciales de club avec désignation si possible d'un juge pour ces spéciales.

Commission d'utilisation :
Vérification des terrains de BICP organisés par le club, si possible avec enregistrement des plans d'eau.
Formations et suivit des cursus des juges de travail et examinateurs TAN, pistage.
Préparation du WE travail du CFEML en relation avec l'organisateur, finale des TAN (désignation d'un ou des examinateurs, voir avec le règlement de la finale), BICP et FT GT ICVO (invitations des juges, adhérents du club de préférences, à voir avec le trésorier).
Mise à jour des standards de travail de nos trois races et traduction en allemand pour le KLM-I.
Mise à jour des règlements de championnats travail interne au club.
Mise à jour du cahier des charges de l'organisateur du CFEML.
Mise à jour du cahier des charges du présentateur du CFEML.
Enregistrement des résultats CUNCA pour le SG.

En sus :
Les commissions ne travaillent qu'après une prise de décision du comité qui émane d'un ordre du jour sur, un ou, des points bien précis.
Les commissions émettent un avis sur le sujet qu'elles ont à traiter, le comité décide par vote à l'adoption du projet présenté par la commission.
Maximum 2 personnes du comité dans une commission en plus du responsable. Impossibilité de se présenter dans deux commissions.
Le président dispose, statutairement, de 2 voix en cas de litige.

Les délégués :
Voir le cahier des charges rédigé en 2012 par la commission de travail et présenté au comité, sans vote. Je pense que les commissions travail et élevage devront le mettre à jour avant de le voter et de l'enregistrer au RI.
Les délégués sont en activités pour un an reconductible par vote du comité, lors de la première réunion de l'année.

Les examinateurs TAN :
Leurs mandats est d'un an reconductible par vote du comité lors de la première réunion de l'année du comité.

Le comité, les examinateurs TAN et les délégués forment la cellule active (et les cadres) du club.

Conclusion :
Donc quand le président convoque pour une réunion il doit préciser la direction, le bureau, le comité, la cellule active.
Toutes les communications **officielles** arrivent chez le président et le SG obligatoirement, pour des raisons juridiques et d'archivage de ces courriers. C'est le président qui valide le courrier par un courriel à l'expéditeur de ce courrier (normalement pas de problème car validé en réunion de comité).
L'interactivité entre les commissions est pratiquement nécessaire pour un fonctionnement rapide de l'administratif, en informant obligatoirement le président, qui je vous le rappelle est statutairement responsable de toutes les commissions.
Outre la correspondance au sein du comité, entre les adhérents, sans qui le club n'existe pas, la SCC, la CUNCA, le bulletin reste une priorité pour le bon fonctionnement du CFEML. Je considère que le bulletin se prépare dès qu'un bulletin est sorti chez l'adhérent, càd sur pratiquement six mois, et cela est l'œuvre de toutes les commissions et de l'ensemble du comité en général. Les délais de fin d'enregistrement des données qui se trouveront sur le bulletin doivent être bien définis afin que tous les adhérents sachent quand leurs informations seront publiées.
Je vous propose donc d'arrêter la date pour le premier bulletin au 30 décembre de chaque année, et pour le 30 juin, après la NE pour la parution du second bulletin.
Je n'oublie pas nos délégués qui sont les yeux, les oreilles, le nez du CFEML, c'est la cellule ouvrière de notre club, ils ont donc droit d'être les premiers informés des formalités que nous impose notre organisme de tutelle et des décisions du comité, je crois à la newsletter (SG) au travers du site ainsi qu'à une réunion annuelle avec le comité. Pourquoi pas la première réunion de l'année, cela permettrait de prévoir les activités de l'année et peut être les motiveraient pour le travail dans leurs délégations ou la NE pour l'année suivante. Jusqu'à présent ils ont été la dernière roue de la charrette. De plus, je vous le dis, je ne suis pas pour le cumul des fonctions à quelque niveau que ce soit, les responsabilités de niveau national demandent une présence de tous les instants et sont rarement cumulables avec des responsabilités régionales, il en va de même avec le cumul des fonctions au sein du comité, je ne tolère pas, pour moi, un retard administratif, je ne conçois pas non plus que des responsables d'une association soient en retard dans l'administratif. C'est pour cette raison que je vous demande de vous concentrer sur une commission.
Je vous rappelle que l'ordre du jour d'une réunion doit arriver chez les membres participant à cette réunion un mois avant la date de la réunion.
Que celui-ci doit comporter l'ordre du jour complet avec la date, l'heure et le lieu de réunion ainsi que la date d'émission sous peine de nullité.
La discipline, la compétence et l'esprit d'équipe font la force d'un groupe, ils lui donnent sa crédibilité.

En Saint Hubert, vive les épagneuls allemands.
J'espère que ce sera notre cri de ralliement pour la suite de la vie du club.

Annexe 2 : Relevé des décisions & tâches au 03/10/2015

Tâche / mission	responsable	échéance
Contacter J Riga pour la mise en place contrôle automatisé des infos chiens saisies sur le site	SG	Avant 12/15
Contacter J Riga pour infos sur les liens entre anciens numéros d'adhérents et nouveaux sur le site	SG	Avant 12/15
Courrier SCC refus intégrer races hollandaises petits effectifs	Président	10/16
Evaluer le besoin des comptes pour les délégués	Trésorier	03/16
Accord pour cursus examinateur TAN de Mme Cacard et M Reisser	Commission travail	12/16
Diffusion de la composition des commissions sur site	Commission communication	10/16
Modification du règlement intérieur : autorisation pour un non délégué ou professionnel à organiser une épreuve de travail sous la responsabilité du délégué	Commissions juridique / travail	03/10/15
Mise à jour du cahier des charges bulletin	Commission communication	15/11/15
Mise à jour des documents à insérer sur le site	Toutes commissions	12/15
Travail sur les besoins en communication	Commission communication	12/16
Insérer les références aux différents règlements du club dans le règlement intérieur	Commission juridique	12/03/16
Evaluation d'un système participatif via le site du club pour le vote du comité ou sondage adhérents	Commission juridique/ communication	12/15
Mise à jour des défraiements	Commission juridique	07/2016
Mise à jour du tarif de cotisation	Commission juridique	2017 suite AG de la NE
Mise à jour des tarifs du CFEML	Commission juridique	07/16
Modification de la grille de cotation	Commission élevage	1/1/2016
Réponse à M. Ambel	Commission élevage	10/16
Publication du nouveau règlement de la régularité au standard : Site + bulletin	Commission élevage/ communication	1/1/16
Etude d'un compte délégation	Commission juridique	12/03/16

Prochaine réunion de comité le 12 mars 2016, le lieu sera défini par Elisabeth Descamps en liaison avec André Dupont.
Clôture de la séance à 18 heures.

Pour le comité,

La secrétaire générale
Dr. Descamps

Le président
M Brenuchon

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le samedi 02/07/ 2015 à 15h30, à Vendeuvre du Poitou : Château de Baillant (86308)
Ordre du jour de l'AGE:
Approbation des statuts et règlement intérieur du CFEML.

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le samedi 02/07/ 2015 à 16h, à Vendeuvre du Poitou : Château de Baillant (86)
Ordre du jour de l'AG:
Point n°1 : Rapport moral du président. Quitus au président.
Point n°2 : Rapport moral du secrétaire général . Quitus au secrétaire général.
Point n°3 : Rapport moral du trésorier. Quitus au trésorier.
Point n°5 : Questions diverses.Pour des raisons d'organisation, les questions devront être adressées au président par lettre recommandée avec accusé de réception 15 jours avant l'AG.
Point n° 6 : Quitus aux administrateurs du CFEML.

Les convocations aux Assemblées peuvent-être adressées sous pli séparé.

INFOS DIVERSES

Adhésion 2016

Depuis cette année, les adhésions se font en ligne sur le nouveau site internet du club. Oubliez donc le formulaire papier et venez renouveler votre adhésion 2016 si vous ne vous êtes pas encore inscrit sur le nouveau site internet :

Après vous être connecté sur **www.cfeml.com** :

- Cliquez sur « devenir membre »
- Renseignez toute votre fiche et créez-vous un nouveau mot de passe confidentiel.
- Merci de cocher: «je ne suis pas un robot» «j'ai compris» « Enregistrer»
- Si votre adhésion a bien été prise en compte, vous recevrez un message vous invitant à valider votre adresse mail.
- Après la validation de votre mail, vous recevrez un mail vous invitant à payer soit par virement, soit par chèque.
- Dès la réception de votre payement, votre compte sera activé.

Par virement:
- Pour la France : Code banque : 16706 Code guichet : 00032 N° de compte : 16200839706 Clé RIB : 72
- Pour l'Etranger : IBAN : FR76 1670 6000 3216 2008 3970 672 / SWIFT : AGRIFRPP867

Par chèque chez :
- Monsieur André Dupont, 10 rue des Folles Pensées, 62380 Bléquin

NOUVEAUTES 2016…..

- à partir de 2016, l'enregistrement de l'ADN auprès de la SCC est obligatoire pour toutes les demandes de cotations et les titres de champions français
- suite à la réunion du comité, le traitement des dossiers de cotation et de demande de titres sont à accompagner d'un règlement pour les non-adhérents

Identification ADN

Profitez de la Nationale d'Elevage 2016 pour faire réaliser l'identification ADN de votre compagnon.
Le CFEML propose à ses adhérents de réaliser le prélèvement gratuitement avec les kits SCC.
Pour vous inscrire merci d'envoyer le plus rapidement possible un e-mail au Dr Vétérinaire Elisabeth Descamps:

edescamps.sg-cfeml@orange.fr

DEMANDE DE COTATION ou D'HOMOLOGATION

Actuellement le club et notamment le président reçoit les dossiers que vous envoyés à la SCC concernant les demandes de cotations et demandes de titres.
Vous devez savoir que toutes vos demandes passent par le club de race qui doit vérifier pour valider ces demandes.
Cette façon de faire est une perte de temps pour tout le monde, d'abord pour vous et ensuite pour le club qui doit renvoyer la validation de vos résultats et confirmer votre demande.
Au sein du club, le secrétaire général, le Dr. Descamps est chargée d'enregistrer toutes vos demandes et de faire suivre à la SCC en ce qui concerne les cotations et demandes de titres.
Vous trouverez dans ce bulletin les responsabilités de chacun. Prenez contact avec vos responsables, nous gagnerons du temps et le temps est aussi précieux, même pour des bénévoles.

Le Président.

COTATIONS DEMANDEES 2ÈME SEMESTRE 2015

NOM	Race	Sexe	LOF / numéro étranger	Cotation	Propriétaire
DAPHNE AUREUS	GM	F	247/88	4/6	AEBERHARD A.
ANKA VOM HELLGRUND	GM	F	288/91	2/6	LEDUC C.
HILAN VOM HUNDEGELAUT	L	M	630/125	2/6	BARCAT C.
HAVANE	L	F	626/138	2/6	MORIEUX L.
JIVA VOM HUNDEGELAUT	L	F	646/146	2/6	AEBERHARD R.
HOBO DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	8298/1555	4/6	SAINT JEAN R.
IBO VOM VOSSBERG	PM	M	8582/1462	4/6	AUGER P.
IGOR DU COMTE DES LIONS	PM	M	8678/1612	4/6	AEBERHARD R.
IRON VOM HEXENKUPPEN	PM	M	8909/1667	4/6	BRENUCHON B.
ILLUX	PM	M	8999/1708	3/6	PIGUET J.
ISAC DU TER I'ET TILLEUL	PM	M	9337/1655	3/6	HANSEN N.
IXY	PM	M	9143/1684	3/6	DUBUS G.
JARO DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	9732/1712	3/6	MELI N.
JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES	PM	M	9446/1697	3/6	TAVEL B.
ICAR DES GRANDES VOIVRES	PM	M	8949/1641	2/6	GLUCK M.
I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL	PM	M	9334/1672	2/6	HELLEQUIN D.
INOX DE LA LEIMENGRUB	PM	M	8731/1623	2/6	BOVIN D.
INOX DU VAL DE LA VESGRE	PM	M	8687/1617	2/6	BEDNARZ D.
IPSO 237 LES SACRES NUMEROS	PM	M	8865/1607	2/6	BEAUSAC D.
ISKO DES SAUGES BERTHIAUD	PM	M	9173/1681	2/6	ROBERT Y.
JABLO CCXLVIII LES SACRES NUMEROS	PM	M	9755/1711	2/6	SELLIER T.
JARO DE ROCANCOURT	PM	M	10118/1804	2/6	DELAFONT C.
JESS DES LONNES SAINT HUBERT	PM	M	9621/1785	2/6	FINO S.
ZACK VON DER APPELBECKE	PM	M	10097/1665	2/6	PIERRET J.
CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS	PM	F	5415/1299	4/6	EHRMINGER A.
H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS	PM	F	8331/1987	4/6	EHRMINGER A.
MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS	PM	F	7817/1350	4/6	HERBET P.
INGRID DE WACOURT	PM	F	9328/2257	3/6	DE FRANCE A.
IRKA	PM	F	8941/2110	3/6	THOUVENIN R.
GAIA DU BOIS DE RIANCEY	PM	F	7211/1783	2/6	ARAULT / LEBERT G.
GIPSY DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	7165/1785	2/6	GARRONE G.
HANOI DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	8070/2022	2/6	TRAPPLER J.
HAVANE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	8428/2128	2/6	DE VIAL P.
HERA DE LATIREMONT	PM	F	7929/1941	2/6	CHANSAC C.
HILFI DES GRANDES VOIVRES	PM	F	8373/2014	2/6	MARTEL A.
HISYS DE MONTAMPIEUX	PM	F	8294/2126	2/6	DE WILLECOT P.
HOLLY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	8429/2120	2/6	MOREAUX R.
HORCA DE LA PAREIDOISE	PM	F	8531/2135	2/6	ANTOINE J.
HYSIS DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	8118/1927	2/6	GIRAUD N.

COTATIONS DEMANDEES 2ÈME SEMESTRE 2015 SUITE

NOM	Race	Sexe	LOF / numéro étranger	Cotation	Propriétaire
IDEN	PM	F	9055/2139	2/6	ROUVIERE C.
IDRA DES SAUGES BERTHIAUD	PM	F	9176/2233	2/6	LE CHENIC M.
IDYLLE DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER	PM	F	9009/2258	2/6	LEY P.
ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER	PM	F	8591/2111	2/6	ALFARO G.
IMAIL DE LA PETITE MOINERIE	PM	F	8889/2145	2/6	BORG J.
IMBA DU COMTE DES LIONS	PM	F	8679/2068	2/6	STANTINA P.
INA DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	9251/2274	2/6	MONGRENIER P.
INES DE LA MORDOREE DES BOIS	PM	F	8857/2212	2/6	GALLAIS C.
IONA DU VAL DE LA VESGRE	PM	F	8688/2246	2/6	HUAUME J.
IRIS II DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	8875/2167	2/6	GERBER R.
IRKA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	8612/2106	2/6	AEBERHARD R.
IRMINE DU TER I'ET TILLEUL	PM	F	9343/2213	2/6	SAGET H.
ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	8754/2049	2/6	AUGER A.
ISIE DU CLOS DES COOKIES	PM	F	8561/2064	2/6	ROOS LAVERGNE G.
IXANE 230 LES SACRES NUMEROS	PM	F	8858/2132	2/6	FOLDRIN L.
IXO DE LA CORVEE AUX LOUPS	PM	F	8842/2108	2/6	AEBERHARD R.
IZORE DU TER I'ET TILLEUL	PM	F	9341/2211	2/6	HELLEQUIN D.
JEEP DE LA PAREIDOISE	PM	F	10080/2340	2/6	PHILIPPE M.
JUWEL DU BOIS DU ROTIOT	PM	F	9968/2309	2/6	PIERRET J.

LISTE DES DRESSEURS PROFESSIONNELS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

M. COLLET	Nicolas	138 av. Gallieni	10300 STE SAVINE	tél. : 06.79.81.39.87
Mme COMMUNAL	Elodie	Le clos des Vikings - Casseyroux	24130 ST PIERRE D'EYRAUD	tél. : 05.53.74.29.36
M. RIGHETTI	Gilles	Moulin St Bernard rte de Maillane	13210 ST REMY DE PROVENCE	tél. : 06.14.23.54.47
M. CARBILLET	Gilles	1 Chemin Vauboulon	25170 COURCHAPON	tél. : 06.86.40.80.26
M. MONGRENIER	Philippe	11 rue Davas	51600 St SOUPLET SUR PY	tél. : 03.26.03.73.17
M. AEBERHARD	Roger	La Motte	52500 ANROSEY	tél. : 03.25.88.85.81
M. FAUSSURIER	Yannick	Chenil des Amaries - RN 6	69630 ST GEORGES DE RENEINS	tél. : 09.72.99.64.60
M. BUÉE	Stéphane	le Plateau des Capucins - rte St Valéry	76260 EU	tél. : 06.24.44.84.24

LISTE DE NOS JUGES CONFIRMATEURS MEMBRES DU C.F.E.M.L.

M. GUILBERT	Yves	75 rue des Alouettes	02810 TORCY EN VALOIS	tél. : 03.23.70.51.39
M. CASTANET	Jean-Pierre	Le Pounissou	24230 VELINES	tél. : 05.53.27.50.29
M. GALLET- LACHAISE	André	3 rue de Bergonie	38100 GRENOBLE	tél. : 04 76 44 26 91
M. ROULLEAU	Roger	2 clos la Fromentée	45560 ST DENIS EN VAL	tél. : 02.38.76.77.30
M. JANICOT	Pierre	La Côte	46100 ST CIRQ MADELON	tél. : 05.65.41.40.83
Mme PARENT	Nathalie	11 rue Jules Ferry	59127 WALINCOURT SELVIGNY	tél. : 03.27.82.94.09
Mlle de FRANCE	Agnès	Wacourt	80150 MACHIEL	tél. : 03.22.23.50.95
Mlle BOULANGER	Magali	45 rte de l'Herauderie Ldt Le Bouchet	86140 LENCLOITRE	tél. : 05.16.17.85.46

CHAMPIONS DE RACE 2015

PETIT MÜNSTERLÄNDER MÂLE

POKER VOM WOLFSBAU

(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)
Mâle, LOF 9400/1578 Dys. A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

09/10/2015	FIELD	LANTHEUIL	CACT	Juge(s) : FOUQUAY	12 points
24/10/2015	BICP	CORROY	BICP 1ère Cat CACIT	Juge(s) : GERLET / MARTEL	14 points
11/11/2015	FIELD (gibier naturel)	NOGENT SUR SEINE	RCACT	Juge(s) : ZAZEMPA	22 points
12/11/2015	FIELD (gibier naturel)	GUMERY	RCACT	Juge(s) : VARRAMBIER	22 points
02/12/2015	FIELD (gibier sauvage)	GUERN	RCACT	Juge(s) : JONCOURT	22 points
07/12/2015	FIELD (gibier sauvage)	CALLAC	RCACT	Juge(s) : TEMPETE	22 points
					TOTAL : 114 points

A concouru pour le titre : IRON VOM HEXENKUPPEN: 105 points
(ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
Mâle LOF 8909/1667 Dys. A Cotation 4 à M. BRENUCHON Bernard

PETIT MÜNSTERLÄNDER FEMELLE

GHOST DU VAL COISIN

CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)
Femelle LOF 7240/2046 Dys. A cotation 4 à M. COLLET Nicolas

22/03/2015	FIELD (gibier naturel)	NOGENT SUR SEINE	CACT	Juge(s) : VARRAMBIER	24 points
02/04/2015	FIELD (gibier naturel)	THERDONNE	1 Exc.	Juge(s) : CARPENTEY	20 points
08/04/2015	FIELD (gibier naturel)	POIX DE PICARDIE	RCACT	Juge(s) : DE LE HOYE	22 points
10/04/2015	FIELD (gibier naturel)	OURVILLE EN CAUX	1 Exc.	Juge(s) : SICRE	20 points
09/10/2015	FIELD - couple	LANTHEUIL	RCACT	Juge(s) : MAILLET / COUREL	22 points
24/10/2015	BICP	CORROY BICP 1ère Cat	RCACIT	Juge(s) : GERLET / MARTEL	13 points
					TOTAL : 121 points

CHAMPIONNE DE FIELD-TRIALS SUR GIBIER NATUREL

LANGHAAR

GOYA DE JONCAIT

(IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)
Femelle, LOF598/132, né(e) le 25/05/2011
Dysplasie A - Cotation 2 - à M. NIGON Maurice

CHAMPIONS DE FIELD-TRIALS SUR GIBIER TIRÉ

PETIT MÜNSTERLÄNDER

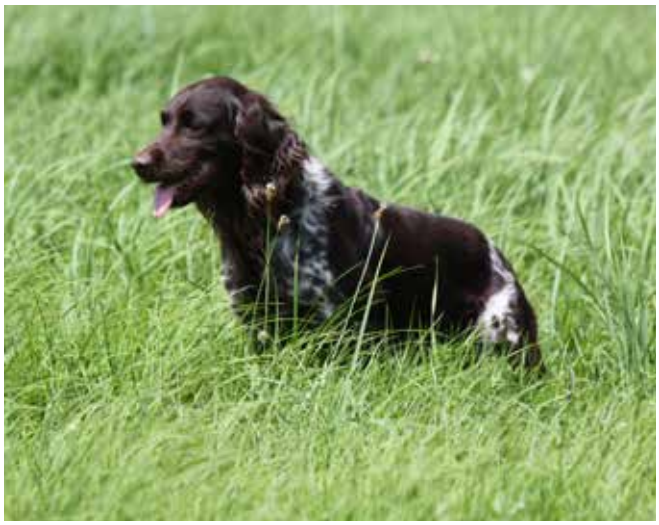

DIABLO DU CLOS DES COOKIES

(BEN VOM HEILIGENWALD x AZUR DU CLOS DES COOKIES)
Mâle, LOF5568/1129, né(e) le 17/03/2008
Dysplasie A - Cotation 4 à M. THIEBAUD Pascal

FILTY DU BOIS DE BERNY

(ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)
Femelle, LOF7070/1701, né(e) le 09/12/2010
Dysplasie A - Cotation 4 à M. DOLE Pascal

CHAMPION DE FIELD-TRIALS SUR GIBIER SAUVAGE

CASPER DU TER I'ET TILLEUL

Mâle LOF 5100/981 né le 10/03/2007
Dysplasie A - Cotation 6 à M. COLLET NICOLAS

TRIALERS HOMOLOGUES EN 2015

PETIT MÜNSTERLÄNDER

IRCO VOM HEXENKUPPEN
(ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
Mâle, LOF8910/1601, né(e) le 17/06/2013
Dysplasie A - Cotation 4 à M. RACAULT Cyril

IZAK DE LATIREMONT
(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)
Mâle, LOF8566/1576, né(e) le 10/02/2013
Dysplasie A - Cotation 3 à M. SIDHOUM Jean Michel

IBO VOM VOSSBERG
(ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE)
Mâle, LOF8582/1462, né(e) le 22/03/2012-
Dysplasie A - Cotation 4 à Mme AUGER Patricia

HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL) Femelle, LOF8352/2027, né(e) le 19/08/2012 -
Dysplasie B - Cotation 4 à Mme BOULANGER MAGALI

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE TRAVAIL "ÉPREUVE DE CHASSE" (CIT (EC))

POKER VOM WOLFSBAU

(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)
Mâle, LOF 9400/1578 Dys. A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

COUPE DE FRANCE DE CHASSE PRATIQUE 2015

La Coupe de France de Chasse Pratique a vu cette année la participation de 6 épagneuls allemands avec des représentants des trois races. Comme l'année dernière, l'épreuve s'est déroulée en Champagne. Elle a été jugée par René GERLET, José VARGAS, Alexandre MARTEL et moi-même.

Sur l'ensemble des deux groupes, cinq chiens ont été classés. Dans le groupe 1, IPSY GIPSY BOHEMIA, Braque Allemand femelle appartenant et conduit par Maurice MALARD, a obtenu une 2ème catégorie avec 30 points. Dans le groupe 2, quatre chiens ont été classés en 1ère catégorie, dont deux avec le maximum de 32 points : POKER VOM WOLFSBAU et GHOST DU VAL COISIN, petits épagneuls de Münster mâles appartenant et conduits par Nicolas COLLET. SOLOJAGER'S YVETTE, Langhaar femelle, appartenant et conduite par Angélique AEBERHARD et E' JAZZ DU RUISSEAU DE MONTBRUN, Braque d'Auvergne mâle, appartenant à Elisabeth FANTGAUTHIER et conduit par Sarah LAURENSTEIN, ont obtenu chacun 29 points.

Une mention particulière pour la Langhaar HILKA VOM HUNDEGELAUT appartenant à M. DARGENT et conduite par P. MONGRENIER qui a malheureusement été éliminée après une très belle prestation à l'eau et un excellent travail sur terre avant que la malchance n'intervienne !

POKER et GHOST ont ainsi participé au barrage pour l'attribution du CACIT. Lors de cette prestation, que nous avons eu l'honneur et le plaisir de juger avec José VARGAS, les deux chiens se sont bien installés sur le terrain. Nous avons départagé les deux sujets sur le style et les allures et attribué le CACIT et le titre de Vainqueur de la Coupe de France de Chasse Pratique 2015 à POKER. La RCACIT a été attribuée à GHOST, assortie du titre de Vice-Vainqueur du trophée.

Les épagneuls allemands ont ainsi une nouvelle fois démontré leur efficacité dans cette épreuve à la polyvalence mesurée et adaptée à tout chien d'arrêt quelle que soit la race.

A nouveau cette année, l'équipe d'Alexandre MARTEL a parfaitement œuvré et nous devons remercier particulièrement son épouse qui s'est beaucoup investie dans cette organisation. Merci également aux concurrents pour leur sportivité.

Souhaitons que de plus en plus d'utilisateurs d'épagneuls allemands participent au BICP qui est une épreuve très ouverte s'adressant aux débutants comme aux conducteurs confirmés pour peu que le chien ait été entraîné en conséquence. En effet, la marge est grande entre le sujet qui obtient une 1ère catégorie avec le maximum de 32 pts et le lauréat de la 3ème catégorie avec le minimum de 16 pts. Chaque chasseur au chien d'arrêt, quelle que soit la race, devrait d'ailleurs tenter l'expérience, le but pour les débutants étant de réussir l'examen quelle que soit la catégorie obtenue.

Parfaire sa prestation, tenter d'accéder au plus haut niveau, voilà un challenge pour bon nombre de chasseurs dans cette épreuve de vérité adaptée à toutes les situations rencontrées à la chasse sur terre et à l'eau.

Jean ARCHAMBAULT

RESULTATS EN FIELD - TRIALS 2015

Iron vom Hexenkuppen

FIELD D'ETE

09/08 CHOUPPES – Spéciale de Race-Amateur Solo : juge : M. LASSANDRE J.
CQN : IBO VOM VOSSBERG
PMM à Mme AUGER P. (cond : AUGER A.) (ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE)

02/09 AUDINGHEN – Ouvert Solo
juge : M. VARGAS J.
1er Exc. : **MAX VAN HET HARTENDIEFJE**
LM à M. VAN VUCHT

FIELD D'AUTOMNE

05/09 LIMON - ICVO – Gibier Sauvage : Bécassine Solo - juge : M. MEUNIER L.
CQN : **HALLEY**
LF à GILARDONI C. (cond : MARCHETTI E.)

15/09 SAINT FRONT - Ouvert Couple - juges : M. SANCHEZ / M. PEYRAT.
Exc.: DARKOS
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES R) (ARGI DE DONEZTEBE x VEGA VOM HUNDEGELAUT)

19/09 COMPAINS - Ouvert- Couple - juges : M. CASTANET / Mme HENOCQUE.
3ème **Exc. : DARKOS**
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES R)

21/09 POLHMINAC - Ouvert-Solo
juge : M. LHOMME F.
3ème **T-B. : DIABLO DU CLOS DES COOKIES**
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLET G.) (BEN VOM HEILIGENWALD x AZUR DU CLOS DES COOKIES)

22/09 POLHMINAC - Ouvert-Solo
juge : M. GUILHEMJOUAN. J-Y.
2ème**Exc.RCACT : DIABLO DU CLOS DES COOKIES**
PMM à M. THIEBAUD P. (cond : CARBILLET G.)

26/09/2015 MAIRY - ICVO
Solo : juge : M. VARGAS J.
2ème **T-B. : IZAK DE LATIREMONT**
PMM à M. SIDHOUM J. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

27/09 CHOUPPES – Spéciale de Race
Solo : juge : M. CASTANET JP.
1er **T-B. : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL**
PMF à M. BOUTON L. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)
CQN : HEIDI VOM KINDERBACH
PMF à M. AUGER A. (cond : BOUTON L.) (CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE)

28/09 PONTFAVERGER – Ouvert- Solo
juge : M. TEMPETE G.
Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x ANTHEA DES GRANDES VOIVRES)

29/09 PONTFAVERGER - ICVO
Solo : juge : M. BOUCHER C.
4ème**Exc. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS** PMM à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.) (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)
Solo : juge : M. TEMPETE G.
2ème **Exc. RCACT : IRON VOM HEXENKUPPEN**
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
T-B. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N. (CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)
T-B. : IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS
PMF à M. HOUSSET C. (cond : COLLET N.) (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)

30/09 BEAUMONTEL – Ouvert - Solo
juge : M. BOUCHER Ch.
3ème **T-B. : IRCO VOM HEXENKUPPEN**
PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
Solo : juge : M. LE GALL M.
2ème **T-B. : POKER VOM WOLFSBAU**
PMM à M. COLLET N.
Solo : juge : M. FARCY D.
1er **Exc. CACT : FILTY DU BOIS DE BERNY**
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

01/10 BEAUMONTEL - ICVO
Couple : juges LECLERCQ / DUVAL DESTIN.
1er **Exc. DARKOS**
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES R)
Solo : juge : M. COUREL S.
3ème **T-B. : HILKA VOM HUNDEGELAUT**
LF à M. DARGENT M. (cond : MONGRENIER P.) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)
Solo : juge : M. GUILBERT S.
T-B. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)
Solo : juge : M. LASSANDRE J.
1er **T-B. : IRON VOM HEXENKUPPEN**
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

02/10/2015 THERDONNE – Ouvert
Solo : juge : M. COUREL S.
T-B. : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)
Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
T-B. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)
Solo : juge : M. LECLERC J.
1er **Exc. CACT : IRCO VOM HEXENKUPPEN**
PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)

05/10 ANDECHY – Ouvert
OPEN DE FRANCE
Couple : juges : M. BAUDE / M. LE GALL
4ème **T-B. : GHOST DU VAL COISIN**
PMF à M. COLLET N. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)
Solo : juge : M. LEBRUN D.
T-B.: FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)
Solo : juge : M. DOISE
2ème **Exc. : POKER VOM WOLFSBAU**
PMM à M. COLLET N.

08/10 CORMEILLE – ICVO
Solo : juge : M. JONCOUR Y.
Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

09/10 LA VACQUERIE – ICVO
Couple : juges: M. GUILHEMJOUAN / JANICOT
2ème **Exc. RCACT : DARKOS**
PMM à M. URRUTIA P. (cond : RIBES R)
Solo : juge : M. VARRAMBIER G.
T-B. : ILLUX
PMM à M. PIGUET J. (cond : GUILLEMOT S) (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)

09/10 LANTHEUIL - Ouvert
Couple : juges : M. MAILLET JF / COUREL
2ème **Exc. RCACT : GHOST DU VAL COISIN**
PMF à M. COLLET N.
Solo : juge : M. FOUQUAY JF.
1er **Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU**
PMM à M. COLLET N.
T-B.: IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

10/10 LANTHEUIL - ICVO
Solo : juge : M. GERLET R.
2ème **Exc. : POKER VOM WOLFSBAU**
PMM à M. COLLET N.

11/10 CULLY – ICVO
Solo : juge : M. COUREL S.
4ème **T-B. : POKER VOM WOLFSBAU**
PMM à M. COLLET N.

RESULTATS EN FIELD-TRIALS 2015

14/10 MONTEIL – Ouvert
Solo : juge : M. LANGLAIS M.
Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

16/10- ESCOURCE – ICVO
Couple : juges : M. FARCY / FLOIRAS
T-B. : GOYA DE JONCAIT
LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON C) (IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

18/10 ESCOURCE – Ouvert
Solo : juge : M. BERTHELOT P.
3ème Exc. : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

19/10 ESCOURCE – Ouvert
Solo : juge : M. LEBRUN D.
2ème Exc.RCACT : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

20/10 ESCOURCE - Ouvert
Couple : Juges : M. LASSANDRE / M. MARTEL
2ème Exc.RCACT : DARKOS
PMM à M. URRUTIA P.
Solo : juge : M. BERNIOLLES M.
2ème Exc.RCACT : FILTY DU BOIS DE BERNY
PMF à M. DOLE P. (cond : PIAT J-C)

29/10 BOURIDEYS – Ouvert
Couple : juges : M. MAILLET/FARCY
2ème Exc. RCACT : GOYA DE JONCAIT
LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON C)

30/10 BOUY LUXEMBOURG - ICVO
Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
1er Exc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)
3ème Exc. : **IMAC DES DIEUX DE LA CHASSE**
PMM à M. PETIT C. (cond : COLLET N.) (ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)
Solo : juge : M. VARRAMBIER G.
1er Exc. CACT RCACIT : IZAK DE LATIREMONT
PMM à M. SIDHOUM
2ème Exc. RCACT : FRITZ DE LA NOIRE HAIE
PMM à M. REISSER L. (CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)
Solo : juge : M. BRENUCHON B.
3ème T-B. : GESSY DE LA VALLEE DE LA PY
PMF à M. MONGRENIER P. (ELTON DE WACOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)
TB : IOUPY DE LA VALLEE DE LA PY
PMF à J. LANTENOIS D. (cond : MONGRENIER P.)(GEICO DE ROCANCOURT x EDEN VOM HEXENKUPPEN)
T-B. : JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES
PMM à M. TAVEL B. (cond : GUILLEMOT S.) (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)

31/10/2015 BOUY LUXEMBOURG – ICVO
Solo : juge : M. VARRAMBIER G.
2ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.
4ème T-B. : IMAC DES DIEUX DE LA CHASSE
PMM à M. PETIT C. (cond : COLLET N.)
Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
2ème Exc. : FRITZ DE LA NOIRE HAIE
PMM à M. REISSER L.
Solo : juge : M. BRENUCHON B.
1er CACT RCACIT : IZAK DE LATIREMONT
PMM à M. SIDHOUM J.

07/11 ETAIN – Ouvert
Solo : juge : M. VARGAS J.
1er T-B. : IZAK DE LATIREMONT
PMM à M. SIDHOUM J.
Solo : juge : M. GUILBERT S.
1er Exc. : FRITZ DE LA NOIRE HAIE
PMM à M. REISSER L.
Solo : juge : M. DE LE HOYE M.
3ème Exc. :POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

09/11 NOGENT SUR SEINE – ICVO
Gibier Naturel - Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
1er Exc. : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

10/11 NOGENT SUR SEINE – ICVO
Gibier Naturel - Solo : juge : M. AUPEE M.
1erExc.: POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

11/11 NOGENT SUR SEINE – ICVO
Gibier Naturel - Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
2ème Exc.RCACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

12/11 GUMERY – ICVO Gibier Naturel.
Solo : juge : M. VARRAMBIER G.
2ème Exc. RCACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

13/11 NOGENT SUR SEINE – ICVO
Gibier Naturel - Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
1er Exc. RCACIT : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)
3ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N. (cond : son propriétaire)

14/11 GUMERY – ICVO Gibier Naturel.
Solo : juge : M. VARRAMBIER G.
2ème Exc. RCACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

24/11 GENOUILLY – OUVERT Gibier Naturel - Solo : juge : M. LANGLAIS M.
2ème Exc. RCACT : IBO VOM VOSSBERG
PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E.)

26/11 DEOLS – OUVERT Gibier Naturel.
Solo : juge : M. BOITIER MURAT F.
3ème Exc. : IBO VOM VOSSBERG
PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E.)

30/11/2015 LA VILLE AUX CLERCS
Ouvert Gibier Naturel - Solo : juge : M. MEUNIER
1er T-B. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

02/12 GUERN - ICVO
GIbier Sauvage : Bécasse.
Solo : juge : M. JONCOUR Y.
1er Exc. CACT : CASPER DU TER I'ET TILLEUL
PMM à M. COLLET N.
2ème Exc. RCACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

02/12 SAINT CYR DE GAULT - Ouvert Gibier Naturel - Solo : juge : M. PEYRAT M.
1er Exc. : GOYA DE JONCAIT
LF à M. NIGON M. (IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

03/12/2015 ROSNOEN - ICVO
Gibier Sauvage : Bécasse
Solo : juge : M. TEMPETE G.
1er Exc. CACT : CASPER DU TER I'ET TILLEUL
PMM à M. COLLET N.

03/12 SAINT CYR DE GAULT – OUVERT
Gibier Naturel - Solo : juge : M. MEUNIER L.
1erExc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.)

04/12 MAGNY – OUVERT Gibier Naturel
Solo : juge : M. CARPENTEY J.
CQN : IBO VOM VOSSBERG
PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E.)

04/12 LANVEOC - ICVO
Gibier Sauvage : Bécasse -
Solo : juge : M. MASSIERA O.
CQN : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

05/12 LANVEOC - ICVO
Gibier Sauvage : Bécasse.
Solo : juge : M. SICRE M.
1er T-B. : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.

06/12 CALLAC - OUVERT
Gibier Sauvage : Bécasse.
Solo : juge : M. TEMPETE G.
2ème Exc. : GHOST DU VAL COISIN
PMF à M. COLLET N.

07/12 CALLAC – OUVERT
Gibier Sauvage : Bécasse.
Solo : juge : M. TEMPETE G.
2ème Exc.RCACT : POKER VOM WOLFSBAU
PMM à M. COLLET N.
Solo : juge : M. ZAZEMPA D.
1er Exc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

07/12 SAINT GERMAIN LE GAILLARD – Ouvert Gibier Naturel.
Solo : juge : M. ARCHAMBAULT J.
Exc.: IBO VOM VOSSBERG
PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E.)
T-B. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
PMF à Mme BOULANGER M.
(cond : COMMUNAL E.)

08/12 SAINT GERMAIN LE GAILLARD – Ouvert Gibier Naturel.
Solo : juge : M. MEUNIER L.
1er Exc.CACT : GOYA DE JONCAIT
LF à M. NIGON

09/12 LOGUIVY PLOUGRAS - ICVO
Gibier Sauvage : Bécasse.
Solo : juge : M. CASTANET JP.
1er Exc. CACT : CASPER DU TER I'ET TILLEUL
PMM à M. COLLET N.

17/12 BOUISSE – Ouvert
Gibier Sauvage : Bécasse.
Solo : juge : M. SICRE M.
2ème RCACT : DARKOS
PMM à M. URRUTIA

25/09 - CHOUPPES - Ouvert
Juges : Mrs CASTANET / SANTOIRE

BICP 2ème Cat. 30/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.)
BICP 3ème Cat. 27/32 : GAIA DU BOIS DE RIANCEY, PMF à M Mme ARAULT / LEBERT G. (cond : FAUCON E) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x CIRAH DU BOIS DE RIANCEY)
BICP 3ème Cat. 27/32: GIPSY DU BAS FALLERON, PMF à M. CAILLAUD J. (BACCHUS DE WACOURT x VENUS)
BICP 3ème Cat. 28/32 : HOPRA DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à M. BOUTON L. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

Juges : Mrs JANICOT P. / HILDEBRANDT L. (All)

BCE 3ème Cat. 9/12 : HOBO DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. SAINT JEAN R. (cond : GONCALVEZ A.) (ANTON VOM HEXENKUPPEN x FIONA)

26/09 CHOUPPES - Spéciale
Juges : Mrs JANICOT P. / HILDEBRANDT L. (All)

BICP 1ère Cat. 30/32 : HOBO DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. SAINT JEAN R. (cond : GONCALVES A.)
BCE 1ère Cat. 11/12 : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY, PMM à M. CARRIER D. (ELIOT x BAHIA II VOM HUNDEGELAUT)
BCE 3ème Catégorie 6/12 : GAIA DU BOIS DE RIANCEY, PMF à M Mme ARAULT / LEBERT G. (cond : FAUCON E)
BCE 3ème Cat. 9/12 : JADE DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. BOTTON H. (cond : GONCALVES A.) (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x FIONA)
BCE 3ème Cat. 9/12 : IONA DU VAL DE LA VESGRE, PMF à M. HUAUME J. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x DIVYA DU BUISSON BRULE)
BCE 3ème Cat. 8/12 : IXANE 230 LES SACRES NUMEROS, PMF à M. FOLDRIN L. (BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX)

Juges : Mrs SANTOIRE H./JANICOT P.

BICP 1ère Cat. 32/32 : IBO VOM VOSSBERG, PMM à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E.)

03/10 ANROSEY - Ouvert
Juges : Mrs CENTEN / KREUTZER

BICP 1ère Cat. 28/32 : ICARE DU WASSERWALD, PMM à M. IGIGABEL A. (cond : AEBERHARDT R.) (DOUG DU CLOS DES COOKIES x CHANEL VOM SCHMUTTERTAL)
BICP 1ère Cat. 29/32 : JULES DE WACOURT, PMM à M. MAIRIEAUX M. (cond : RIGA J.) (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)
BICP 1ère Cat. 29/32 : INGRID DE WACOURT, PMF à Mlle DE FRANCE A. (cond : RIGA J.) (LARCCHAN VOM FORSTWEG x ERINE DE WACOURT)
BICP 1ère Cat. 32/32 : BENNY VON DER WALLMULHER, PMM à HORT
BICP 3ème Cat. 27/32 : CARA BADAINE, PMF à ZEIMETZ .
BCE 1ère Cat. 12/12 : YEI VOM FLASHBERG, PMF à ZEIMETZ .
BCE 1ère Cat. 10/12 : HILAN VOM HUNDEGELAUT, LM à M. BARCAT C. (cond : AEBERHARDT R.) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)

Juges : Mrs GROH / VARGAS

BICP 1ère Cat. 30/32 : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. HERBET P. (JOE DU CLOS DES RENARDS x INES DU CLOS DES RENARDS)
BCE 1ère Cat. 12/12 : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES, PMF à M. CHOISELAT J. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CHLOE DE LA NOUE DES FONTAINES)

24/10 CORROY – Ouvert (finale BICP)
Juges : Mrs GERLET / MARTEL A.

BICP 1ère Cat. 32/32 CACIT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.
BICP 1ère Cat. 32/32 RCACIT : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.
BICP 1ère Cat. 29/32 : SOLOJAGER'S YVETTE, LF à M. AEBERHARD R. (cond : AEBERHARD A) (ORKAN VON LINEBROK x AMY VOM HOLLBACH)

01/11 BOUY LUXEMBOURG - Ouvert
Juges : Mrs BRENUCHON / VARGAS

BCE 1ère Cat. 12/12 : ILLUX, PMM à M. PIGUET J. (cond : GUILLEMOT S) (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)

Juges : Mrs BRENUCHON B. / VARGAS

BICP 1ère Cat. 32/32 : GESSY DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. MONGRENIER P.
BICP 1ère Cat. 32/32 : IOUPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. LANTENOIS D. (cond : MONGRENIER P.)
BCE 1ère Cat. 12/12 : JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES, PMM à M. TAVEL B. (cond : GUILLEMOT S)
BCE 1ère Cat. 11/12 : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)
BCE 1ère Cat. 11/12 : ANKA VOM HELLGRUND, GMF à M. LEDUC C. (cond : son propriétaire) (ENZO VOM ANDEHL x IDA VOM STEENPIEP)
BCE 1ère Cat. 11/12 : JUNA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. HANRIOT F. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DIANE VOM HUNDEGELAUT)

Juges : Mrs VARRAMBIER / ZAZEMPA

BICP 1ère Cat. 31/32 : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.
BICP 1ère Cat. 29/32 : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
BICP 1ère Cat. 32/32 : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.
BICP 1ère Cat. 32/32 : JINKO, PMM à M. MARTIN S. (GEICO DE ROCANCOURT x GALYCE DES GRANDES VOIVRES)
BICP 2ème Cat. 31/32 : BOUNTY VOM RAHRINGSUNDERN, PMM à M. ECKERT J. (BALU VOM BRAUNGERG x RICKY VON DER APPELBECKE)
BICP 3ème Cat. 27/32 : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY, PMM à M. CARRIER D.
BCE 1ère Cat. 11/12 : IMAC DES DIEUX DE LA CHASSE, PMM à M. PETIT C. (cond : COLLET) (ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)
BCE 1ère Cat. 12/12 : JAVA OF GAMOIEP'S TEAM, PMF à M. REISSER L. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x ENNEADES DE LA TOUR DE COUMAIL)
BCE 1ère Cat. 11/12 : IDYLLE DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER, PMF à M. LEY P. (DAG VOM MUNSTERLAND x VERONE DU CLOS DES COOKIES)
BCE 1ère Catégorie 11/12 : JARO DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. MELI N. (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x FIONA)

Jule s de Wacourt

07/11 SICCIEU - Ouvert
Juges : Mrs LEICKMAN D / VARRAMBIER

BCE 1ère Cat. 12/12 : LAIKA DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. DEBAI BRUNIER C. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)
BCE 2ème Cat. 9/12 : FIDJI DES LONNES SAINT HUBERT, PMF à M. NOGUIER J. (BALZAC DES GRANDES RAVINES x CHOUKY)

08/11 ETAIN
Juges : Mrs DE LE HOYE / LE ROUEIL M.

BICP 1ère Cat. CACIT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.
BICP 1ère Cat. 29/32 : H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS, PMF à Mme EHRMINGER A. (FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
BICP 1ère Cat. 30/32 : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N.
BICP 1ère Cat. 27/32 : ZACK VON DER APPELBECKE, PMM à M. Mme PIERRET J. (cond : COLLET N.) (ARKO VOM OVERLEDINGER MOOR x PAULINE VON DER APPELBECKE)

Juges : Mrs GUILBERT S / VARGAS

BCE 1ère Cat. 10/12 : INDIANA JONES DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. KOZIURA C. (GEICO DE ROCANCOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)
BCE 1ère Cat. 11/12 : ISAC DU TER I'ET TILLEUL, PMM à M. HANSEN N. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)

21/11 MAINTENAY - Ouvert
Juges : Mrs GUILBERT S / LECLERCQ J

BICP 1ère Cat. 32/32 : ISAC DU TER I'ET TILLEUL, PMM à M. HANSEN N.
BICP 1ère Cat. 32/32 : IXY, PMM à M. DUBUS (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GROSEILLE)
BICP 2ème Cat. 28/32 : IRISH DU BOIS D'ECAULT, PMM à M. TASSART D. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)
BCE 1ère Cat. 11/12 : I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL, PMM à M. HELLEQUIN D. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)
BCE 1ère Cat. 12/12 : ANKA VOM HELLGRUND, GMF à M. LEDUC C.
BCE 2ème Cat. 9/12 : INOX DE LA LEIMENGRUB, PMM à M. BOVIN D. (cond : son propriétaire) (WINTER VOM FUCHSECK x ANNI DE LA LEIMENGRUB)
BCE 3ème Cat. 8/12 : LANA DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. FEDRIGO P. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x INES DU CLOS DES RENARDS)

13/12 LE CANET DES MORES - Ouvert
Juges : Mrs VARRAMBIER / EMERY

BICP 1ère Cat. 31/32 : HERMINE DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. GRASSI M. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)
BICP 2ème Cat. 27/32 : JARO DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. MELI N.

Solojager's Yvette

Ingrid de Wacourt

Ioupy de la vallée de la Py

RESULTATS DES T.A.N. 2015

Résultats des chiens appartenant à des membres du CFEML

27/06 MAS THIBERT

Juges : CATANIA Joseph

TAN 16/16 : ISIS DU CLOS DES COOKIES, PMF à M. MALOSSE J. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES)
TAN 16/16 : JARO DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. MELI N. (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x FIONA)
TAN 16/16 : JET DU MAS DE L'ORACLE, PMM à M. CROUZET I. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 15/16 : JESS DES LONNES SAINT HUBERT, PMM à M. FINO S. (DAMON DE LA FERME SAINT PIERRE x CHOUKY)
TAN 15/16 : ISKO DES SAUGES BERTHIAUD, PMM à M. ROBERT Y. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FLORETTE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 15/16 : ICARE DU CLOS DES COOKIES, PMM à M. GIBERGUES C. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES)
TAN 15/16 : INA
PMF à M. USSEGLIO J. cond : USSEGLIO Maxime (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)
TAN 14/16 : IDRA DES SAUGES BERTHIAUD, PMF à M. LE CHENIC M. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FLORETTE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 13/16 : JADE DU VALLON DU LUBERON, PMF à M. BELIN G. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x ELLA DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS)
TAN 13/16 : IRKA DU CLOS DES COOKIES, PMF à M. DELMAS A.(DOUG DU CLOS DES COOKIES x BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES)
TAN 13/16 : IRZA DES LONNES SAINT HUBERT, PMF à M. MALOSSE J.(FALCO DU CLOS DES COOKIES x FIDJI DES LONNES SAINT HUBERT)

05/07 BLEQUIN

Juges : BEAUCHAMPS. V.

TAN 16/16 : ANKA VOM HELLGRUND, GMF à M. LEDUC C. (ENZO VOM ANDEHL x IDA VOM STEENPIEP)
TAN 15/16 : IVOIRE DE L'AIRE DU BROYON, PMF à Mme POTENSIER K. (EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DUNE DE L'AIRE DU BROYON)
TAN 14/16 : IDEE DE L'AIRE DU BROYON, PMF à Mme POTENSIER J. (EMIR DU TER I'ET TILLEUL x GORKA DE L'AIRE DU BROYON)

Juges : DUPONT A.

TAN 16/16 : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)
TAN 16/16 : ISYS
PMF à M. VANDAL J. (GASCO DIT GRENACHE DU COQUELICOT PICARD x GIGA 220 LES SACRES NUMEROS)
TAN 15/16 : JENA,
PMF à M. LECLERCQ T. (BACCHUS DE WACOURT x ELFY DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)
TAN 13/16 : IRKO DU PARC PROTHON, PMM à M. Mme DRAGONNE J. (DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON)

11/07 ANROSEY

Juges : JOURNAL Hervé

TAN 15/16 : JIVA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. AEBERHARD R. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x SOLOJAGER'S YVETTE)
TAN 15/16 : IGORR DU CLOS DU MARQUIS, PMM à M. MESSER F.(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FANY DES GRANDES VOIVRES)
TAN 15/16 : HILAN VOM HUNDEGELAUT, LM à M. BARCAT C. cond : AEBERHARD Roger (ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)
TAN 15/16 : JAGER VOM HUNDEGELAUT, PMM à M. AEBERHARDT R. (EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DIVA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : IPSO VOM HUNDEGELAUT, PMM à M. AEBERHARD (ELTON DE WACOURT x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 14/16 : JENY,
PMF à M. POITEVIN D.(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x EXEL VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : IZORE DU TER I'ET TILLEUL, PMF à M. HELLEQUIN D. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)
TAN 14/16 : JONQUILLE DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. BAUDOIN N. cond : PECHER (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DIANE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL, PMM à M. HELLEQUIN D. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)
TAN 14/16 : IXO DE LA CORVEE AUX LOUPS, PMF à M. AEBERHARD R. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FRIPOUILLE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 13/16 : JAZZ DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. LESEUR S. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DIANE VOM HUNDEGELAUT)

12/07 CHALLONGES

Juges : JOURNAL Hervé

TAN 16/16 : JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES, PMM à M. TAVEL B. cond : GUILLEMOT (ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)
TAN 16/16 : ILLUX,
PMM à M. PIGUET J. cond GUILLEMOT(ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)
TAN 15/16 : INES DES PETITES AMARIES, PMF à M. COSTA A. (HARO DE LA RANCHE DU CHENE x EMY DE MONTAMPIEUX)
TAN 15/16 : ICAR DU MONT CHERREY, PMM à M. PAUGET F. (GECK DU BUISSON BRULE x FLAMME DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)
TAN 15/16 : ICAD DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. DARBON F. (FARO DE MONTAMPIEUX x DINA DU ROYAUME D'HERACLES)
TAN 14/16 : JESSIE DE LA COLLINE AUX GENETS, PMF à M. FOURNAND A. (FOXY DU DOMAINE DE L'ISLE x GRIOTTE DE RABODANGES)
TAN 13/16 : JINDIA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. CRETIN J. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)
TAN 13/16 : J'CORTO,
PMM à M. ROUYER DAWIDZIAK S. (ADOC DES GRANDES VOIVRES x HELICE VOM HUNDEGELAUT)

18/07 BELVAL

Juges : Agnès de FRANCE /André DUPONT

TAN 16/16 : IOUPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. LANTENOIS D. cond : MONGRENIER Philippe (GEICO DE ROCANCOURT x EDEN VOM HEXENKUPPEN)
TAN 15/16 : JOUSTEUR DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. PARDONCHE L. cond : MONGRENIER Philippe (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)
TAN 14/16 : JEEP DE LA PAREIDOISE, PMF à Mme PHILIPPE M.(GINKGO DE WACOURT x ALVA VON DER TEUFELSBURG)
TAN 13/16 : INES I,
PMF à Mme MAROTEAUX
(FACONNABLE DU GOUFFRE DU BERGER x ELZA DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

Juges : Véronique BEAUCHAMPS / André DUPONT

TAN 15/16 : JOSKA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. BARDOUX J. cond : HOUSSET Christophe (DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX)
TAN 15/16 : ISKO, PMM à M. CAFFOLA T. (FACONNABLE DU GOUFFRE DU BERGER x ELZA DU BOIS DES GRANDES FOLIES)
TAN 15/16 : IRIS DE LA VALLEE DE LA RETOURNE, PMF à M. BREHAUX P. (HARDEN DE SUD ALSACE x HAPPIE DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)
TAN 15/16 : JOLIA,
PMF à M. CAMART L.(VICO DU CLOS DES COOKIES x GYPSIE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : CHRIS Z BILE TELCE,
PMM à M. DERON D. (MARKO EBEN-EZER x HIKI Z BILE TELCE)

Jinko

Isac du Ter l'Tilleul

RESULTATS DES T.A.N. 2015

08/08 MAINTENAY

Juges : André DUPONT /Agnès de FRANCE

TAN 16/16 : JULES DE WACOURT, PMM à M. MAIRIEAUX M. cond : RIGA Janis (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)

TAN 14/16 : JOHNS, PMM à M. JOLLY F. (BYK VON DER BARENBURG x EPSON DE LA COLLINE DE L'OSTREVENT)

TAN 13/16 : JAIA, PMF à M. ROLLIER M. (ETHAN VOM HUNDEGELAUT x FIDJI DU BOIS DE BERNY)

Juges : Véronique BEAUCHAMPS Agnès de FRANCE

TAN 16/16 : IMPEC DU PARC PROTHON, PMM à M. VASSEUR A. cond : VASSEUR Florence (DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON)

TAN 16/16 : IHESS DE L'AIRE DU BROYON, PMF à M. POTENSIER F. cond : POTENSIER Karine (EMIR DU TER I'ET TILLEUL x GORKA DE L'AIRE DU BROYON)

TAN 16/16 : IBRA DE L'AIRE DU BROYON, PMM à M. POTENSIER F. cond : POTENSIER Karine (EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DUNE DE L'AIRE DU BROYON)

TAN 14/16 : INES DES PRES FLAMANDS, PMF à M. DEBOOM X. (GASPARD VOM HUNDEGELAUT x GRANITE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)

TAN 14/16 : INDIA DU BOIS D'ECAULT, PMF à M. COMPERE A. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)

TAN 14/16 : JINNY DE LA PLAINE FLORISSE, PMF à M. COCKEMPOT F. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE)

22/08 BACQUEVILLE

Juge : Agnès de FRANCE

TAN 16/16 : ISKI DE WACOURT, PMM à M. COSNARD DES CLOSETS M. (LARCCHAN VOM FORSTWEG x ERINE DE WACOURT)

TAN 15/16 : JABLO CCXLVIII LES SACRES NUMEROS, PMM à M. SELLIER T. (ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS)

TAN 13/16 : JIPSY DE LA MOTTE BROUILLARD, PMF à M. BARRAUD E. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD)

TAN 12/16 : JANA DE LA MOTTE BROUILLARD, PMF à M. MENISSIER R. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD)

29/08 BERRY BOUY

Juge : M. ROULLEAU Roger

TAN 14/16 : INOX DU VAL DE LA VESGRE, PMM à M. BEDNARZ D. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x DIVYA DU BUISSON BRULE)

TAN 13/16 : JEEP DES MARS DE BOURNIGALE, PMM à CHARLOT D. (BYK VON DER BARENBURG x BIANNA DU GRAND METIFEU)

TAN 13/16 : IVANOE DE LA MAISON DE PONT PIERRE, PMM à M. BORG J. (BYK VON DER BARENBURG x CLARA DE LA MAISON DE PONT PIERRE)

TAN 13/16 : IMAIL DE LA PETITE MOINERIE, PMF à M. BORG J. (BYK VON DER BARENBURG x BRETZEL DE LA BARTASSIERE)

29/08 ROHRWILLER

Juges : BRENUCHON Bernard

TAN 16/16 : JINKO, PMM à M. MARTIN S. (GEICO DE ROCANCOURT x GALYCE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 16/16 : IKAR DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMM à M. HANSS L. cond : REISSER Lionel (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DUNE VOM HUNDEGELAUT)

TAN 16/16 : JOYCE DU CLOS DES COOKIES, PMF à M. ROOS LAVERGNE / GARNIER G. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES)

TAN 15/16 : IRISH DU CLOS DES COOKIES, PMM à M. SCHIESTEL A. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES)

TAN 15/16 : ISIE DU CLOS DES COOKIES, PMF à Mme ROOS LAVERGNE G. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES)

TAN 15/16 : JAVA OF GAMOIEP'S TEAM, PMF à M. REISSER L. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x ENNEADES DE LA TOUR DE COUMAIL)

12/09 VILLE EN WOEVRE

Juge : BRENUCHON Bernard

TAN 16/16 : IODA DE LA CORVEE AUX LOUPS, PMF à M. CHIELLINI B. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FRIPOUILLE VOM HUNDEGELAUT)

TAN 16/16 : JUNA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. HANRIOT F. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DIANE VOM HUNDEGELAUT)

TAN 16/16 : JADYSSE DE ROCANCOURT, PMF à M. URBAIN F. (GEICO DE ROCANCOURT x DORVAL VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : JARO DE ROCANCOURT, PMM à M. cond : VALENTIN Daniel (IGOR DU COMTE DES LIONS x FARHA DE ROCANCOURT)

TAN 15/16 : INDRA VOM HEXENKUPPEN, PMF à M. POSTAL G. (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

TAN 14/16 : IGGY DES PETITES CAURETTES, PMM à M. REBRAY (ELTON DE WACOURT x ELFE DU BOIS DU ROTIOT)

TAN 14/16 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à POSTAL G. (IWEN VOM HEILIGENWALD X YEI VOM FLACHSBERG)

19/09 CORROY

Juge : LEPAGE David

TAN 15/16 : JAZZY, PMF à M. PERSON D. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EXTRA DU DOMAINE DE LA CASSINE)

TAN 15/16 : JACKO DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. BOUDRIAUX C. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX)

TAN 14/16 : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. CHATELOT S. cond : CHATELOT Michel (DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX)

Juges : MARTEL Alexandre

TAN 16/16 : INES DE LA MORDOREE DES BOIS, PMF à M. GALLAIS C. (VICO DU CLOS DES COOKIES x CALINE VOM HEXENKUPPEN)

TAN 15/16 : JAGER DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMM à M. MENUT O. (IBO VOM VOSSBERG x CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE)

TAN 15/16 : ISISSE VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. NAUDOT R. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIVA VOM HUNDEGELAUT)

TAN 14/16 : JUWEL DU BOIS DU ROTIOT, PMF à M. PIERRET J. cond : COLLET Nicolas (POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT)

26/09 CHOUPPES

Juge : BOULANGER Magali

TAN 16/16 : JANA DU CHENIL VERT, PMF à M. MEUNIER J. (IBO VOM VOSSBERG x GYPSY DES GRANDES VOIVRES)

TAN 16/16 : ITOU DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à M. PETRAULT N. cond : Mme COMMUNAL E. (GOSSIP DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE x COQUETTE)

TAN 15/16 : ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à M. AUGER A. cond : M. BOUTON L. (GOSSIP DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE x COQUETTE)

TAN 15/16 : ISYSS DU BUISSON BRULE, PMF à Mme AUDIOT B. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x BAHIA DU BUISSON BRULE)

TAN 15/16 : IXANE 230 LES SACRES NUMEROS, PMF à M. FOLDRIN L. (BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX)

Ixy

Manouche du Clos des Renards

TAN 15/16 : LEON DE R.J DE FRESNO,
PMM à GOUINAUD Y.(ARGI DE DONEZTEBE x FLORLULU DE LA DENT DURE)
TAN 14/16 : JIGA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMM à M. BALLANGE S. (IBO VOM VOSSBERG x CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE)
TAN 14/16 : JOY,
PMF à M. THIBAUDEAU D. (ETHAN VOM HUNDEGELAUT x FIDJI DU BOIS DE BERNY)
TAN 14/16 : IONA DU VAL DE LA VESGRE,
PMF à M. HUAUME J. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x DIVYA DU BUISSON BRULE)
TAN 14/16 : JAPY DU CHENIL VERT,
PMM à M. CORREGE A. (IBO VOM VOSSBERG x GYPSY DES GRANDES VOIVRES)

TAN 13/16 : JENNA OF GAMOIEP'S TEAM, PMF à M. LAIDIN A. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x ENNEADES DE LA TOUR DE COUMAIL)
TAN 12/16 : JEEPSIE DE LA FORESTIERE D'AIGREMONT, PMF à M. GABOREAU A. (ATHOS x ELITE DE LA HAIE AUX BICHES)
TAN 12/16 : JAI DE R.J. DE FRESNO,
PMF à M. GOUINAUD. (ARGI DE DONEZTEBE x FLORLULU DE LA DENT DURE)

Juges : M. CASTANET Jean-Pierre
TAN 13/16 : JUGEOTE,
PMF à M. WEWERKA L. (FLASSH x FUSHIA VOM HUNDEGELAUT)

TAN 12/16 : JAVA,
PMF à Mme COULON A. (FLASSH x FUSHIA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 12/16 : JOYA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme BOULANGER M. cond : M. BILLAULT V. (POKER VOM WOLFSBAU x FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL)
TAN 12/16 : JUPETTE DU CLOS DES COOKIES, PMF à M. DEHONDT J. (DIABLO DU CLOS DES COOKIES x FIDJI DU CLOS DES COOKIES)

RESULTATS PISTAGE 2015

CORROY

Pistage CFEML					Organisateur:		Martel Alexandre(51)	dimanche 15 mars 15		
Epreuve N°: 1		Assesseurs				Examinateur :		BRENUCHON BERNARD		
TERRAIN N° 1		Martel, Rigas, Boucher.				Examinateur :		MARTEL ALEXANDRE		
Nombre de chiens engagés:						GUIDE :				
N°	NOM DU CHIEN	Race	Sexe	Date naiss	N° LOF	TATOU/Transpond.	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	NOTE	CRIANT
1	LUISY DU CLOS DES RENARDS	PEM	F	16/02/12	LOSH 110 906	682000161030608	M Mme RIGA-BOUCHER	IDEM	4	VOIE
2	MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS	PEM	F	30/08/13	LOSH 1133887	982000196982936	M HERBET	IDEM	4	VOIE
3	LANA DU CLOS DES RENARDS	PEM	F	16/02/12	LOSH1109063	982000161033710	M FREDIGO	IDEM	4	MUET
4	FELGA VOM HUNDEGELAUT	PEM	F	21/12/10	7105/1780	250269604140508	THIBOUT	IDEM	4	VOIE
5	IRKA	PEM	F	10/06/13	8941/2110	250269604926662	M THOUVENIN	IDEM	3	VOIE

Pistage CFEML					Organisateur:		Martel Alexandre(51)	dimanche 15 mars 15		
Epreuve N°: 2		Assesseurs				Examinateur :		DE France AGNES		
TERRAIN N° 2		Mlle BOULANGER				Examinateur :		KLEIN GERMAIN		
Nombre de chiens engagés:						GUIDE :				
N°	NOM DU CHIEN	Race	Sexe	Date naiss	N° LOF	TATOU/Transpond.	PROPRIETAIRE	CONDUCTEUR	NOTE	CRIANT
1	FRIPOUILLE VOM HUNDEGELAUT	PEM	F	12/03/10	6583/1629	250269604013430	M CREMEL	IDEM	3	VOIE
2	IEROS DES MARAIS DE COURMONT	PEM	M	03/10/13	9499/	2560269810314430	M CUNY	IDEM	2	VOIE
3	GORKI DU DOMAINE DE L´ISLE	PEM	M	22/11/11	7750/1574	250269604580054	M SARRAZIN	IDEM	3	MUET
4	ESCO VOM SCHMUTTERTAL	PEM	M	13/04/08	2FUG260		M BARRAUD	IDEM	3	VOIE
5	ISAC DU TER L`ET TILLEUL	PEM	M	05/10/13	9337/1655	250269606928	M HANSEN	IDEM	4	VOIE

Test d'Aptitudes Naturelles 2015

à ANROSEY

C'est à nouveau avec grand plaisir que nous avons organisé cette journée Haut Marnaise dédiée à nos Epagneuls Allemands. Notre examinateur, Hervé Journal, venait de Haute-Savoie. Un merci tout particulier tant pour son déplacement et sa bonne humeur que pour ses conseils appréciés de tous. Remerciements aussi à nos poseurs: David, Sébastien et Nicolas.

17 chiens présents, dont 14 Petits Epagneuls de Münster, 3 Langhaars et, malheureusement, aucun Grand Epagneul de Münster.
Tous ont évolué sous un ciel clément, avec une température élevée et un vent irrégulier et assez faible. Des conditions peu optimales pour trouver ces fameux perdreaux.

Nos jeunes chiens, âgés de 8 mois à 2 ans et demi, devaient organiser une quête, puis bloquer l'oiseau, et ne pas avoir peur au coup de feu. Enfin, s'ajoutait un rapport de canard en eau profonde, simple formalité pour eux.
Le juge, les conducteurs, tous ont pu apprécier et échanger sur les qualités et défauts de chacun.
Les résultats : 1 absent, 5 échecs, 11 réussites mais aucun chien n'a obtenu la note 16/16 et donc pas de qualifié pour la finale des TAN.

Nous avons fini la matinée autour d'un bon repas servi au restaurant « Au bon Accueil » de Fayl-Billot dans une ambiance très conviviale. Encore un merci, mais cette fois pour les propriétaires des terres mises à disposition.

Félicitations à tous les concurrents.

Angélique et Roger AEBERHARD
Organisateurs

TAN en PACA du 27 JUIN 2015
au DOMAINE de COTE NEUVE 13140 MAS THIBERT

C'est la troisième année que l'on s'est rendu au Domaine de Côte Neuve pour les épreuves du TAN du CFEML : 13 Petits Epagneuls de Münster et un Grand Münster devaient y participer.
Sous un soleil de plomb, les épreuves ont commencé : plusieurs jolis parcours ainsi que de beaux arrêts. Ces chiens ont fait voir leur valeur de chiens de chasse ; la partie à l'eau a été très satisfaisante avec de jolis rapports.
11 Chiens ont réussi les épreuves :

1° JET DU MAS DE L'ORACLE à M. CROUZET I
2° JARO DE LA RANCHE DU CHENE à M. MELI N
3° ISIS DU CLOS DES COOKIES à M. MALOSSE JC

Des récompenses ont été offertes par le Club à tous les participants puis coupes et sacs d'aliment pour les trois premiers.
Un repas est venu conclure cette belle journée avec des heureux qui j'espère iront jusqu'au BICP et plus.
De nouveaux adhérents ont rejoint notre club.
Je félicite à nouveaux les participants pour leur présence, ainsi que nos amis du Club toujours présents pour aider au bon fonctionnement des épreuves : Mme et M. GRASSI, M. FARRUGIA, M. JAUME, M. NOGUIER.

RÉSULTATS DU BICP AU CANNET DES MAURES *(83340)*

Le CERCLE des Amateurs du Braque de WEIMAR ont organisé un BICP Ouvert au Château de REILLANE au Cannet des MAURES 83340 le 13 Décembre 2015:

Deux de nos adhérents y ont participé avec succès :
- JARO de la RANCHE du CHENE, petit Münsterländer mâle, à M. Nicolas MELI obtient un BICP de 2ème catégorie, sous le jugement de MM VARAMBIER et JC EMERY
- HERMINE des GRANDES VOIVRES, petit Münsterländer femelle, à M. Marc GRASSI obtient un BICP de 1ère catégorie, sous le jugement de MM A FRANCHI et M COMTE

Félicitations aux chiens et à leurs propriétaires.

Le Délégué PACA et Languedoc
Joseph CATANIA

Du TAN à la finale.....

En cette fin août, le Tan se déroule sur mon territoire. Huit chiens sont inscrits, il ne fait pas encore trop chaud mais presque pas de vent. Monsieur Brenuchon qui officie en tant que juge fait son maximum pour mettre les chiens en présence. A la fin de la matinée trois chiens font le carton plein mais aucune non-valeur n'est à déclarer. Un chien qui a échoué m'a pourtant fait grande impression et je sais que son maître le représentera l'an prochain avec succès, j'en suis sûr.
Nous passons à table et la famille Roos-Lavergne, comme à son habitude, a mis les petits plats dans les grands et nous ne manquons de rien.
J'en profite pour proposer aux lauréats de les aider à terminer leur préparation en vue de la finale, seul M. Martin donne suite. Nous échangeons nos numéros de téléphone respectifs et très rapidement, M. Martin me rappelle pour fixer un rendez-vous.
Le premier jour, je me rappelle lui avoir dit que son chien n'était pas un passionné du milieu humide, même s'il n'avait pas peur de l'eau et nageait bien. Mais très vite, au bout de trois séances, je dus me raviser. Ce chien fut rapidement pris par la passion de la chasse au canard et de très belle manière, comme quoi il ne faut jamais jurer de rien.

Ce qui m'a tout de suite plu chez Jinko, ce fut sa quête, même si au début il manquait de condition physique. Son point faible : le rapport, mais là, en 2 mois le résultat fut inespéré. Je me souviens de ses premiers rapports à l'eau. Monsieur prend le canard, le ramène sur la berge, et le plume joyeusement, là nous avons joué sur la jalousie, l'esprit de compétition du chien et nous avons mis mon chien et le sien en concurrence à tour de rôle, à chaque fois que Jinko s'arrêtait à la berge pour déplumer l'oiseau, Stéphane le raccrochait et moi, j'envoyais Fritz finir le rapport. Après trois passages, Jinko était comme fou. Quand son tour arriva, il partit prendre son canard et le rapporta à son maître, on avait gagné.
Le jour J est arrivé et je retrouve Stéphane dans L'Aube à Bouy-Luxembourg. Quelques derniers conseils, et nous voilà partis sur le terrain. Je sens Stéphane un peu stressé. Les chiens passent un à un; le niveau est bon même très bon. J'ai franchement été surpris par certains chiens même si les parcours n'étaient pas parfaits, la relève est là sans aucun doute.
Ça y est, c'est le tour de Jinko. Rapidement le chien s'installe sur le terrain. Un premier arrêt sur une place chaude et je sens le stress de Stéphane monter en puissance. Il raccroche le chien et j'en profite pour lui dire de laisser faire le chien : ça passe ou ça casse. Le chien repart et au bout d'un petit moment, le chien prend une émanation, la remonte et se bloque.
L'instant est crucial, le maître fait couler son chien, le chien se rebloque et soudain le faisan décolle...PAN l'oiseau tombe, Stéphane donne l'ordre de rapporter et le chien se précipite, il a du mal à charger, le faisan n'est pas encore tout à fait mort et bouge mais le chien finit par le prendre et le ramène, s'assoit et donne à l'ordre.
Je sens une petite larme, l'émotion me prend, c'est le premier parcours quasi parfait. Je suis très fier du chien et de son maître et du travail accompli.

La larme de Lionel

A la fin de la journée quand Jinko se voit attribuer le titre de champion de la finale des TAN quelle satisfaction comme si c'était mon propre chien alors que tous deux étions de parfaits inconnus avant la rencontre du TAN au mois d'août.
Une histoire et une amitié sont sûrement nées ce jour-là.

Auteur : Lionel REISSER
Photographe : Janis Riga

IMP 2015 Ivančice (CZ)

Epreuve internationale pour Münsterlanders

L'IMP 2015 a eu lieu près de Brno du 4 au 6 septembre 2015 conjointement avec une VGP internationale avec CACIT organisée par le club du Langhaar tchèque (Klub dlouhosrstych oharu).
Le matin du 4 septembre, le comité du KLM-International s'était réuni. L'après-midi une exposition internationale a eu lieu dans l'enceinte d'un château près d'Ivančice.
6 chiens étaient inscrits à l'IMP-B : 2 PEM allemands, 2 PEM tchèques, 1 GM tchèque et un PEM japonais d'origine allemande dont le conducteur avait fait le déplacement en République Tchèque!
Après les salutations d'usage dans la cour du château de Hrubsice, les chiens répartis en 2 groupes ont pu faire la démonstration de leurs aptitudes en plaine sur des terrains riches en lièvre sous l'oeil de juges internationaux venus de pays différents. L'intendance locale a fait goûter les spécialités tchèques aux conducteurs et aux accompagnateurs.

La première journée s'est achevée par un dîner qui regroupa tous les participants, conducteurs, organisateurs et juges pour déguster choucroute et autres spécialités, le tout arrosé de bière dans une ambiance festive animée par un orchestre local. Un cochon à la broche a été offert par le club tchèque du Langhaar en guise de dessert.
Le deuxième jour, ont eu lieu les épreuves au bois
Tous les 6 chiens ont réussi l'IMP-B. Le tchèque **Tomáš Zídek** gagne l'épreuve avec sa chienne PEM Tamesis Eben-Ezer en obtenant les meilleurs résultats en plaine et au bois alors que le mâle Crusoe Badaine, conduit par le **Dr. Arifumi Takazawa** (Japon) a réussi la meilleure performance à l'eau.

Organisateurs : le KLM-International en collaboration avec le club du Langhaar tchèque (Klub dlouhosrstych oharu)

Responsables : Dietrich BERNING Président du KLM-I et le Dr Lubos SLAPANSKY

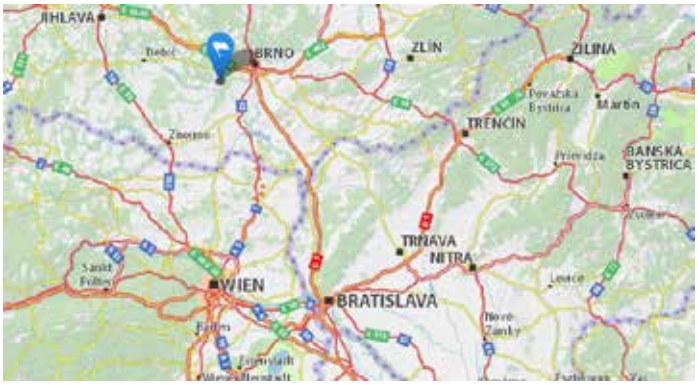

Résultats de l'IMP-B

Classement	Appréciations	I. Travail au bois				II. Travail à l'eau					III. Travail en plaine					V. Qualités				TOTAL des points I à V	Exposition (Morphologie/Poil)
	12 = Excellent 9 à 11 = Très bon 6 à 8 = Bon 3 à 5 = Passable 0 à 2 = Insuffisant - = Non testé	Cherche perdu d'un gibier à poil	Rapport du gibier à poil	Traquer	Total des points au bois	Cherche perdu dans le couvert	Traquer le canard	ou avec présentation de certificat	Rapport du canard	Total des points à l'eau	Nez	Quête de chasse solo	Arrêt + coulé	Pistage	Total des points en plaine	Passion + Esprit chasseur	Capacité de travailler en équipe + Obéissance	Caractère	Total des points Qualités générales		
	Coefficients	3	2	4		3	4	4	2		5	4	4	4		3	3	4			
1	4. Tamesis Eben-Ezer (CZ)	10	10	10	90	10	9	_	10	86	11	11	11	10	183	10	10	9	96	455	TB/TB
2	5. Adarz Holasek (CZ)	10	10	9	86	10	10	_	10	90	11	10	10	11	179	10	10	10	100	455	B/TB
3	6. Orson Svatoborsky revir (CZ)	10	10	8	82	10	10	_	9	88	10	9	10	8	158	10	10	10	100	428	TB/EXC
4	3. Crusoe Badaine (JN)	10	10	10	90	10	10	_	7	84	10	7	7	10	146	8	7	10	85	405	TB/TB
5	1. Gangster von der Tehbrügge (D)	9	10	6	71	10	8	_	10	82	9	8	8	11	153	8	8	10	88	394	TB/TB
6	2. Anne von Burg redinghoven (D)	10	7	3	56	10	8	_	8	78	10	9	10	10	166	8	8	8	80	380	B/TB

Les règlements des IMP-A et IMP-B sont disponibles sur le site du CFEML sous l'onglet *"Règlements"* ainsi que sur le site du KLM-I

Informations du KLM-International

Réunion du Comité du 04.09.2015 à **Ivančice** (CZ)

Standard du PEM : le projet de modification a été approuvé par les instances cynophiles allemandes (VDH et JGHV) avec quelques réserves en ce qui concerne les aptitudes naturelles. Il sera déposé à la FCI pour validation. Affaire à suivre.

IMP :

- En raison du manque d'engagement du club allemand du Grand Münsterlander, l'épreuve restera du ressort du PEM.
- Le Kennel club allemand a reconnu les deux IMP ce qui entraînera par voie de conséquence la reconnaissance des 2 épreuves par la FCI. Dès janvier 2016, l'IMP deviendra une épreuve FCI officielle avec CACIT!
- Sous réserve, l'Autriche accepte d'organiser l'épreuve en 2016.
- Le KLM-I délivrera un Certificat KLM-I, logo protégé, qui pourra être apposé sur le pedigree d'un chien ayant réussi une IMP.

Adhésion de la Finlande : Harri Hyppanen a fait le déplacement pour présenter l'élevage finlandais.

Commission internationale d'élevage : le comité approuve la proposition de Dietrich Berning pour les points suivants :

- élargir la Commission aux responsables d'élevage de chaque pays membre à la place d'une Commission réduite telle qu'elle existe actuellement,
- fréquence des réunions : 1 fois tous les ans ou tous les deux ans (à définir),
- prise en charge des frais par le club national et non plus par le KLM-I

Formulaire international pour le Criant : Germain Klein présente son projet qui consiste à pouvoir faire valider le criant d'un chien sur différents types de gibiers (lièvre, renard, sanglier, élan, …). Ce certificat devrait être reconnu par tous les pays membres sans aucune exception. Par manque de temps ce sujet n'a été qu'effleuré.

Retour d'informations d'une saillie à l'étranger d'un étalon allemand : suite à la demande du responsable d'élevage allemand, Josef Westermann, Germain Klein présente un formulaire international en plusieurs langues.

Germain Klein

Questions / réponses : quelques conseils

Quelques-unes de vos questions lors des rencontres avec certains d'entre nous ont le mérite d'être partagées de tous.

Le jour du TAN : quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté.

Nous vous avons indiqué dans de précédentes revues comment préparer votre chien. Vous pouvez vous rapprocher de vos délégués pour vous aider et répondre à vos questions. Nous voyons encore des choses qui conduisent sans nul doute votre chien dans le mur….

Arrivée le jour J….. Venez habillés comme vous chassez habituellement. Venez avec votre dernier costume dominical et vous êtes sûr que votre auxiliaire de chasse va vous regarder mais ne pas comprendre ce qu'il fait là.

Sortez votre veste de chasse (même si quelques ronces l'ont relookée), votre pantalon de chasse ou sur-pantalon, vos bottes …. Blague à part, une grande chaîne dit dans sa pub « Venez comme vous êtes » et bien là, c'est pareil « venez comme vous chassez » … Votre compagnon va savoir qu'il part au travail et non en ballade.

Arrivé sur place, allez voir l'organisateur mais laissez votre chien au calme dans votre véhicule…. Rencontrer tout plein de chien c'est bien, mais c'est excitant ! Encore plus si au milieu se trouve une charmante femelle en chaleur…

Une fois que vous avez les informations, que vous savez qui est votre examinateur (à qui vous vous serez présenté), vous suivez les poseurs jusqu'au terrain.

En attendant votre tour, laissez votre chien dans le véhicule….. Le descendre, pour qu'il voit les autres chiens, ne fera que l'exciter un peu plus et vous courez à la catastrophe…. Dans la voiture, il va entendre le coup de pistolet d'alarme, ce qui va forcément le motiver et il va se demander pourquoi pas lui !!!! Imaginez-vous qu'en plus du bruit il va voir les autres en action, peut-être voir voler les perdreaux, sans que lui ne puisse y aller… Quand vous allez lâcher la laisse, le résultat est quasi garanti.

Vous le descendez quelques minutes avant le TAN (si possible hors de vue des autres chiens et du gibier) pour qu'il se soulage et ensuite vous le lâchez sur le terrain quand l'examinateur vous le demande. Ecoutez ce que l'examinateur vous dit. Ce qu'il vous dit ce n'est pas uniquement pour le plaisir de converser avec vous, mais c'est surtout pour mettre le chien dans les conditions optimales.

Pour le rapport à l'eau, vous pouvez, surtout si votre chien n'est pas un pur fan de l'eau (bien que nos épagneuls allemands sont en principe de très grands adeptes), vous tenir à proximité des chiens qui effectuent le rapport pour que votre chien dans ce cas-là s'énerve et veuille faire la même chose….. Attention cependant à vous tenir à distance raisonnable, pour ne pas gêner le travail de l'autre chien……

La valeur des points en Field Trial…

Plusieurs vont vous dire qu'un excellent dans tel Field Trial vaudra moins que le même point dans un autre….

Là est une vraie question…

Il est évident qu'il y a une chronologie des épreuves et que le Field Trial Amateur n'aura pas la même saveur qu'un Field Trial Ouvert….. On irait crescendo ainsi, amateur, spéciale, interclubs partiels, interclubs à valeur d'ouvert, et ouvert…..

Il est évident qu'en Field Trial de Printemps, en gibier naturel ou en gibier sauvage vous n'êtes pas sûr de trouver du gibier (aucun lâcher n'a lieu). Ce gibier en principe, s'il est présent sur le territoire sait se défendre. Vous pourrez aussi le voir en compagnie, compliquant ainsi encore plus le travail des chiens…. Ce sont les épreuves sur lesquelles, depuis des décennies, nous trouvons moins de classements par concours.

Mais on ne peut pas dire qu'en Automne (gibier tiré) où le gibier est posé, tout soit simple…..Le chien qui voit le gibier tombé est parfois très pressé d'aller le chercher, et le forcer à n'y aller qu'à l'ordre n'est pas toujours simple !

Les couples sont aussi des parcours que nous pouvons juger plus dur que les parcours solo…. Deux chiens, deux conducteurs, deux ou trois juges, les tireurs, l'obligation de patronner, sont autant de paramètres qu'il faut maîtriser.

En effet, un CACT en couple en Field Trial ouvert de printemps, sur gibier naturel et sur gibier sauvage, a plus de résonnance qu'un CACT en spéciale de race en solo en gibier tiré.

Mais là encore, la commission travail ne peut que vous suggérez de présenter vos chiens sur ce qui va vous sembler le plus facile pour aller vers le plus dur….. Tous les points sont bons à prendre….. Et tous les points vous rendront fier encore un peu plus de votre chien (si besoin en était).

Présenter une femelle en Field-Trial, valider un titre de champion est plus compliqué qu'un mâle du fait des chaleurs ?

Oui et Non

Si votre femelle est bien calée, vous savez quand vont tomber les chaleurs et vous avez alors la possibilité de choisir vos concours en fonction, vous obligeant à parcourir peut-être quelques centaines de kilomètres en plus.

Si votre femelle n'est pas bien calée ou que pour une fois, elle avance ou recule ses chaleurs, ce qui arrive de plus en plus fréquemment…. Là, c'est un peu la loterie.

Certaines femelles seront perturbées, avant, d'autre pendant, quelques-unes après et peut être aurez-vous la chance d'avoir une lice à qui les chaleurs ne font rien (il ne faut pas trop compter sur ce cas de figure là).

Par respect vis-à-vis des autres concurrents du concours, précisez-le à votre juge de manière à ce que si c'est possible, les mâles ne passent pas derrière elle. Le fait que votre chienne soit en chaleur ne veut pas dire qu'elle ne peut pas courir, et rien ne vous oblige à la mettre forfait. Vous serez libre, si elle ne court pas comme d'habitude, de la retirer le cas échéant.

Par contre, si vous envisagez de la faire saillir pendant les concours, il sera peut-être alors plus prudent de la mettre au repos après la saillie.

Il faut également savoir que nos responsables au niveau SCC ont pensé qu'effectivement les carrières des femelles sont raccourcies entre chaleurs et les portées éventuelles…et en ont simplifié le parcours pour les titres de champion.

Pour un mâle vous devrez obtenir 4 CACT, 1 des CACT pourra être transformé en 2 RCACT…. Mais pour une femelle, vous pouvez obtenir 3 CACT ou 3 RCACT….

Même si en effet, le mâle sera plus régulier et aura moins « d'absences » des terrains, il n'en demeure pas moins que prendre un titre avec une femelle est tout à fait possible.

N'hésitez pas à poser des questions, faire part de vos interrogations à la commission travail. Il n'y a pas de mauvaises questions, tout le monde a commencé un jour. Mais les réponses à celles que vous vous posez peuvent intéresser beaucoup de monde, et ne restez jamais dans le flou ou le doute !!!

LE JUGE

Le juge est une personne que je définirais comme un observateur. Il a acquis des connaissances et des compétences en matière de sélection, tout au long de sa passion du chien de chasse. Dans un premier temps, par l'intermédiaire de son club de race, puis par les présentations de ses chiens aux différentes épreuves, ensuite par une formation plus théorique au sein de la SCC ou d'un organisme équivalent. Il a donc présenté des chiens et organisé des manifestations. Il est là pour juger le chien que vous allez lui présenter et sélectionner pour l'amélioration de la race suivant des règlements internationaux reconnus par la CUNCA (commission d'utilisation nationale du chien d'arrêt), la SCC (société centrale canine), la FCI (fédération cynologique internationale).

La journée de concours, les juges ou les examinateurs doivent se présenter à l'organisateur pour signaler leur arrivée et prendre la liste de leurs concurrents qu'ils auront à juger tout au long de la journée. Le secrétariat d'une manifestation est ouvert à partir de 8 heures : il est bon qu'ils se présentent aux alentours de 8 heures 30, afin de laisser à l'organisateur le temps de mettre en place son dispositif. Après s'être fait remettre sa liste de concurrents, il va s'installer sur une table où il va remplir son carnet de jugement et attendra que les propriétaires se présentent à lui pour signaler leur présence et vérifier les carnets de travail des chiens compétiteurs. Une fois le concours complet, il indique à l'organisateur que son effectif est complet et que le concours peut démarrer.

C'est l'organisateur qui donne le départ des participants sur les terrains, en sachant que normalement, le premier chien de chaque concours doit démarrer vers 9 heures 30. Tous les concurrents ont alors un délai de 15 minutes pour accomplir ce que leur demande le règlement du concours. La liste du concours est un indicatif du passage des chiens, mais n'est jamais une obligation. Durant ce temps imparti, le juge observe tous les déplacements du chien et son comportement sur le terrain ; il note la prestation et en fin de parcours indique au conducteur le qualificatif attribué. Il peut faire des commentaires sur qu'il a vu au cours de ce parcours et donner ses impressions au présentateur.

Quand tous les chiens lui ont été présentés, il s'effacera pour réfléchir à l'ensemble des présentations et attribuera éventuellement le CACT (certificat d'aptitude au championnat de travail) ainsi que la RCACT (Réserve de CACT). Si tous les concurrents sont encore sur le terrain de concours, il peut donner les résultats et faire ses commentaires sur les parcours à CACT et RCACT.
Le juge rejoindra ensuite le secrétariat avant 17 heures pour remettre à l'organisateur les résultats de son concours. Si lors de cette journée, il y a mise en compétition du CACIT (certificat d'aptitude au championnat international de travail), le juge devra arriver au secrétariat le plus rapidement possible pour fournir les résultats à l'organisateur afin que ce dernier puisse organiser un barrage entre les différents candidats ayant obtenu le CACT.

Le juge se tiendra ensuite à la disposition de l'organisateur pour le barrage, la remise des résultats devant l'ensemble des participants.
Voilà : le juge est un observateur qui rend des comptes au club de race par l'intermédiaire des résultats sur ce qu'il a constaté sur les terrains de chasse.
BB

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES CONCOURS

A - CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

1) Le changement doit être demandé auprès
de : I-CAD 112-114 avenue Gabriel PERI 94246 - L'Hay les Roses

2) Dès réception de la nouvelle carte d'identification, envoyer le document scanné à : lof.contact@centrale-canine.fr
Document photocopié à :
Société Centrale Canine - Service «Référencement LOF»
155, Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX -

B - Renouvellement LICENCE

chaque licencié 2015 va pouvoir saisir en ligne sa demande de renouvellement pour 2016 avec possibilité d'ajout et/ ou de suppression de chiens sur les licences « propriétaire » forfaitaires.
(site www.gescon.fr)

C - Documents obligatoires pour participer aux BICP

Tout participant doit posséder
- un carnet de travail par chien, à demander à la SCC : lien vers le formulaire :
http://www.scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/carnets/Carnet%20CHASSE.pdf

- la licence propriétaire http://scc.asso.fr/mediatheque/Licences/2016/Formulaire_Proprietaire_CUNCA_2016.pdf
ou conducteur http://scc.asso.fr/mediatheque/Licences/2016/Formulaire_Conducteur_CUNCA_2016.pdf

D - Concurrent étranger

La participation aux concours organisés par la Société Centrale Canine implique que vous devez faire référencer gratuitement votre chien.

Envoi du scan ou photocopie de qualité
de la 1ère page du carnet de travail

Document scanné à l'adresse (Send Scanned copies by email to) : lof.contact@centrale-canine.fr
Ou (or)
Document photocopié : (Send copies by mail to) :
Société Centrale Canine - Service «Référencement LOF»
155, Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX - FRANCE

CALENDRIER DES EPREUVES SUR LIEVRES 2016

Date	Lieu	Organisateur	Types Epreuves	Adresse Organisateur
dimanche 13 mars 16	**CORROY (51)**	CFEML	**Menée sur Lievres**	**Mr Alexandre MARTEL** **35 Rue des COUDRIERS** **51 230 CORROY** amartel@martelsa.com **Tel : 06 80 21 31 26**
samedi 26 mars 16	**DERMANCOURT (80)**	CFEML	**Menée sur Lievres**	**Mlle Agnès DE France** **WACOURT** **80150 MACHIEL** agnes.de-France@wanadoo.fr **tél. : 03 22 23 50 95**

A tous les organisateurs de TAN, pensez à fournir une photo de chaque chien participant au TAN en même temps que vos résultats à Hervé journal : herve.journal62@orange.fr

Messieurs les sonneurs du CFEML, je vous invite à vous entrainer pour la NE. d'abord en solo puis en formation le jour de la NE ou vous aurez l'honneur d'ouvrir la manifestation.

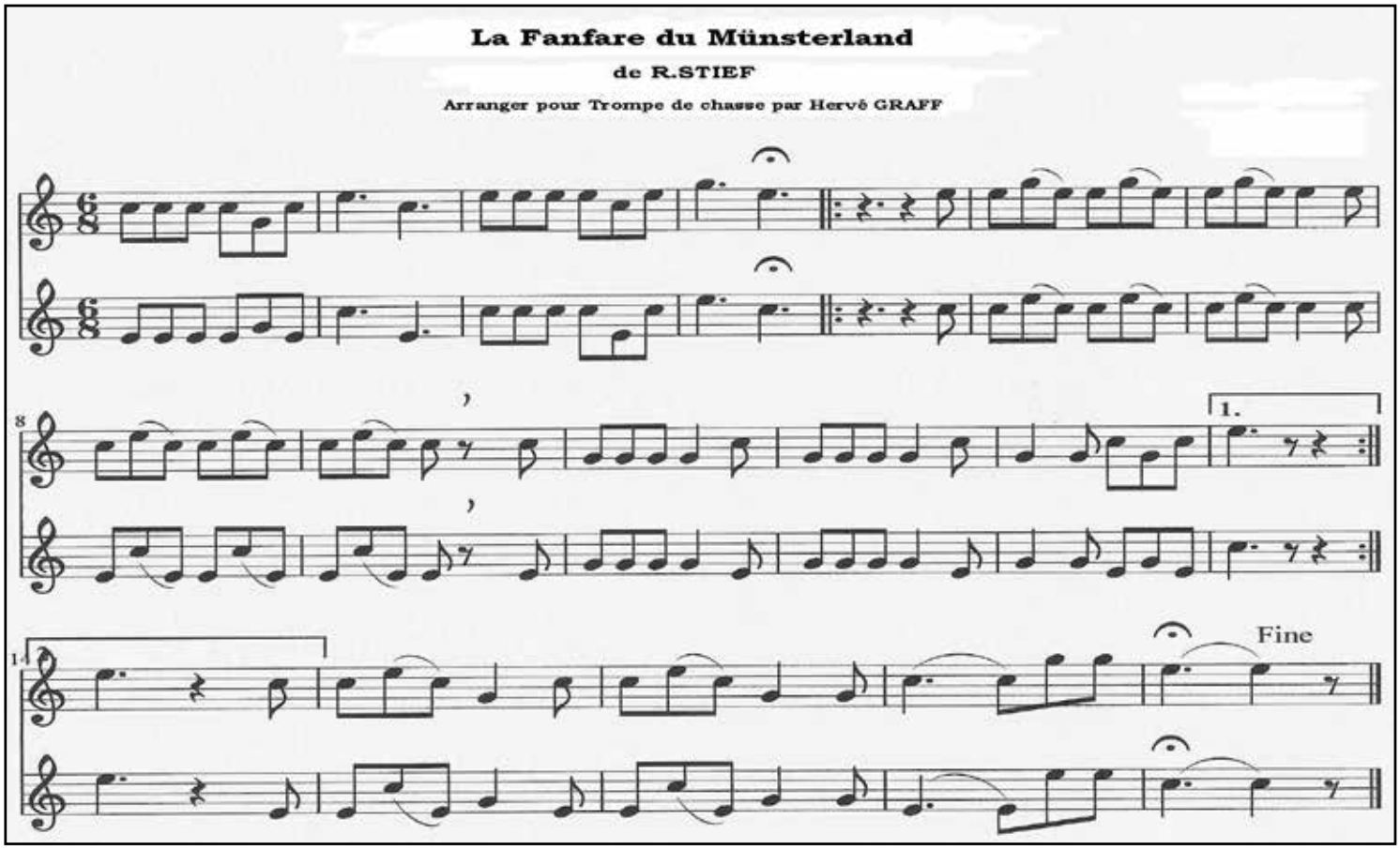

CALENDRIER DES TESTS D'APTITUDES NATURELLES 2016

Date	Lieu	Organisateur	Type Epreuve	Adresse Organisateur
samedi 30 avril 16	DOMAINE de CÒTE NEUVE 13140 MAS THIBERT	CFEML	**TAN**	**M. CATANIA Joseph** **507 Chemin de la PASSERELLE** **84100 ORANGE** **jose.catania@free.fr** **Tel: 04 90 51 64 22** **06 12 92 38 39**
.avril (à confirmer)	CHALLONGES (74)	CFEML	**TAN**	**M. JOURNAL Hervé** **143 Chemin de MILLET** **74 910 CHALLONGES** **herve.journal@orange.fr** **Tel : 06 80 06 53 17**
samedi 27 août 16	DOMPIERRE sur VEYLE (01)			
samedi 16 juillet 16	Route Départementale 4 Bois des DAMES BELVAL (08 240)	CFEML	**TAN**	**M. Janis RIGA** **13 Ferme de BRAYELLE** **6500 BARENCON Belgique** **duclosdesrenards@skynet.be** **Tel:0032 477 795 339**
dimanche 3 juillet 16	CHOUPPES (86)	CFEML	**TAN**	**Mlle Magali BOULANGER** **45 Route de l'HERAUDERIE** **Lieu dit LE BOUCHET** **86140 LENCLOITRE** **magali.boulangerbillault-cfeml@outlook.fr** **Tel: 06 87 56 31 54**
samedi 30 juillet 16	BERRY BOUY (18)	CFEML	**TAN**	**Mme Danielle CACARD** **7 Route de la MOTTE** **18 500 BERRY BOUY** **gcacard@wanadoo.fr** **Tel: 06 74 16 01 25** **Tel: 02 48 26 87 69**
samedi 6 août 16	MAINTENAY (62)	CFEML	**TAN**	**Mlle Agnès de FRANCE** **WACOURT** **80150 MACHIEL** **agnes.de-France@wanadoo.fr** **Tel:03 22 23 50 95**
samedi 20 août 16	BACQUEVILLE (27)	CFEML	**TAN**	**M. Philippe HACQUARD** **32 route de BONNEMARRE** **27 440 BACQUEVILLE** **philippe.hacquard@orange.fr** **Tel:02 32 49 16 34**
samedi 17 septembre 16	CORROY (51)	CFEML	**TAN**	**M. Alexandre MARTEL** **35 Rue des COUDRIERS** **51 230 CORROY** **amartel@martelsa.com** **Tel : 06 80 21 31 26**
samedi 22 octobre 16	ROHRWILLER (67)	CFEML	**TAN**	**Mme Géraldine ROOS-LAVERGNE** **9 Rue des JUIFS** **67 440 SCHWENHEIM** **geraldine.lavergne@orange.fr** **Tel: 03 88 70 14 54**

LA DYSPLASIE DE LA HANCHE

Interprétation d'une radio

Rappels sur cette pathologie et les aspects législatifs

La dysplasie de la hanche est un problème dont on parle souvent parmi les amateurs de chiens de chasse et l'objectif de cet article est de faire un rappel global sur cette pathologie, son diagnostic, les connaissances actuelles sur son origine et les facteurs de prévention. L'aspect législatif sera également abordé dans la mesure où la dysplasie de la hanche doit être considérée comme un vice rédhibitoire dans l'espèce canine.

Définition

La dysplasie de la hanche peut être définie comme une affection héréditaire caractérisée par un trouble du développement de l'articulation coxo-fémorale se traduisant par un défaut de coaptation de l'articulation accompagné de déformation des pièces articulaires et compliqué à plus ou moins long terme par de la coxarthrose. Désignée en terme anglo-saxon par les lettres HD (Hip Dysplasia), cette affection peut toucher une seule hanche ou les deux et s'accompagner d'une boiterie plus ou moins sévère. Les races du 7ème groupe sont toutes, plus ou moins, concernées par la dysplasie de la hanche, même si les éleveurs, propriétaires de chiens et responsables de clubs ne sont pas tous sensibilisés de la même façon à ce problème.

Symptômes

Il est très risqué d'affirmer à la seule vue d'un chien que celui-ci est dysplasique ou indemne. Il existe toutefois quelques éléments qui permettent de suspecter la présence de cette affection. La boiterie est bien sûr le premier symptôme auquel on pense mais il faut savoir qu'elle n'est pas toujours observée, surtout chez de jeunes sujets. Cette boiterie peut rendre le chien incapable d'exercer une activité physique soutenue comme la chasse. Outre la douleur difficile à supporter pour le chien, c'est évidemment cette incapacité à chasser qui gênera le plus son propriétaire et c'est une des raisons majeures qui rendent nécessaires le contrôle de la dysplasie de la hanche chez les races de chiens de chasse.

En dehors de la boiterie, on observe quelques signes qui peuvent attirer l'attention et qui traduisent des attitudes du chien visant à atténuer la douleur au niveau du train arrière :

- le chien se place en position « sous lui » pour reporter le poids du corps vers l'avant,
- la démarche est anormale avec des mouvements de balancement,
- enfin, souvent, la musculature de l'arrière-main est peu développée.

En général, les symptômes de dysplasie apparaissent au cours de la première année du chien (entre 5 et 12 mois), voire plus tard, et ils ont tendance à s'aggraver au fur et à mesure que le chien vieillit et que l'arthrose s'installe. Dans la très grande majorité des cas, aucun signe n'est décelable chez les tout jeunes chiots ce qui peut bien entendu poser des problèmes après la vente.

Diagnostic radiologique

La radiographie est la seule technique qui permette de poser un diagnostic de dysplasie de la hanche chez un chien. Au niveau d'une race, le dépistage radiologique d'un nombre élevé de chiens permet de vérifier l'importance de cette affection et d'établir un programme de sélection des reproducteurs. Pour pouvoir être interprétée correctement, cette radiographie doit être réalisée dans des conditions rigoureuses.

Le cliché doit être identifié de façon indélébile et porter les indications suivantes :

- nom du chien
- numéro de tatouage
- race, sexe et date de naissance
- date de la radio
- repères « droite » et « gauche ».

Le chien doit être bien positionné car l'objectif est d'obtenir une image parfaitement symétrique du bassin sur laquelle les fémurs soient parallèles entre eux et parallèles à la colonne vertébrale. Pour cela, on pratique une anesthésie de l'animal, on le place sur le dos (l'idéal étant de le caler avec des coussins en mousse ou avec un berceau en plastique) et on tire très fortement les postérieurs pour les étendre au maximum avec une légère rotation en dedans pour obtenir le parallélisme. D'une façon générale, la radiographie de la hanche ne se réalise qu'à partir de 12 mois, âge à partir duquel on peut considérer que le diagnostic est fiable.

L'interprétation du cliché se fait d'une part en observant l'acetabulum, l'espace articulaire, la tête et le col du fémur, et d'autre part en mesurant un angle bien défini, l'angle de Norberg-Olsson, cet angle étant formé par la droite joignant les deux centres des têtes fémorales et par la droite tracée entre le centre de la tête et le point le plus externe du rebord cranial de la cavité acétabulaire (Cf le schéma, ce sera plus clair !).

La lecture des radiographies permet d'établir le diagnostic suivant différentes classifications qui sont :
- ***Indemne de dysplasie =Classe A*** : les hanches sont normales et l'angle de Norberg-Olsson est supérieur ou égal à 105°.
- ***Stade intermédiaire = Classe B*** : correspond à 2 cas de figure :

- Soit l'articulation est bien conformée mais l'angle de Norberg-Olsson est compris entre 100 et 105°.
- Soit l'articulation est imparfaite mais l'angle est supérieur ou égal à 105°.

- ***Dysplasie de la hanche légère = Classe C*** = Stade I : l'articulation est imparfaite et l'angle est inférieur à 100°.
- ***Dysplasie de la hanche moyenne = Classe D*** = Stade II : l'articulation est imparfaite avec de l'arthrose et l'angle est inférieur à 100°.
- ***Dysplasie de la hanche sévère = Classe E*** = Stade III et IV : le stade III correspond à une subluxation, le stade IV à une luxation. L'articulation est très imparfaite, l'arthrose est importante, l'angle de Norberg-Olsson est inférieur à 100°.

Les deux hanches peuvent être atteintes à des stades différents, par exemple B à gauche et C à droite. Pour le chien, c'est le stade de la hanche la plus atteinte qui donnera la classification (dans cet exemple, le chien sera déclaré C). On peut rappeler qu'il n'existe pas forcément de corrélation entre l'image radiographique et la boiterie du chien.

Lecture de la radiographie

La radio sera transmise au lecteur officiel désigné par le club de la race avec une attestation du vétérinaire selon laquelle il a lui-même contrôlé l'identification du chien radiographié. Ces mesures peuvent paraître contraignantes mais ont pour but d'éviter les fraudes et que - par exemple - un chien indemne soit radiographié sous une fausse identité. Seules les lectures du lecteur officiel sont prises en compte pour l'homologation des titres de trialers et champions et permettent d'établir des statistiques pour la race. Il est bien évident que le choix d'un lecteur peut toujours être critiqué et que l'on peut observer des différences d'interprétation entre deux lecteurs. Quoiqu'il en soit, ces critiques ne doivent pas cacher le problème de base, à savoir l'importance de la dysplasie dans une race et les mesures à prendre pour la limiter.

Comment se développe la dysplasie ?

Le point central est l'existence d'une laxité anormale au niveau de l'articulation coxo-fémorale, ce qui aboutit à une déformation des différentes structures et à l'apparition de lésions inflammatoires. La hanche se développe de façon anormale. L'arthrose peut ensuite s'installer et être responsable de la douleur ressentie par l'animal. L'évolution dans le temps n'est jamais favorable.

Traitement médical et chirurgical

Il n'existe aucun traitement médical permettant de faire disparaître la dysplasie. La seule possibilité thérapeutique repose sur l'utilisation de médicaments inflammatoires visant à limiter la douleur et dont les plus récents peuvent être administrés de façon prolongée sans trop d'effets secondaires. D'autres traitements comme l'homéopathie ou la phytothérapie peuvent aussi être employés. Il faudra veiller à ce que le chien ne grossisse pas trop et qu'il ne soit pas exposé au froid ou à l'humidité, conditions climatiques susceptibles d'aggraver la douleur. Dans les cas les plus graves, on pourra avoir recours à la chirurgie et diverses techniques sont envisageables allant jusqu'à la pose d'une prothèse de hanche, mais des considérations économiques seront alors à prendre en compte.

Origines de la Dysplasie

Deux grands facteurs sont reconnus aujourd'hui comme responsables de la dysplasie :
- l'hérédité
- l'environnement.

Dysplasie et hérédité

Le caractère héréditaire de la dysplasie est incontestable. Cette affection se trouve en effet sous la dépendance de plusieurs gènes et de nombreux travaux ont permis d'établir le modèle suivant lors d'accouplements selon le statut des parents :

- 2 parents indemnes = 75% d'enfants indemnes
- 1 parent indemne + 1 parent dysplasique= 50 % d'enfants indemnes
- 2 parents dysplasiques = 25 % d'enfants indemnes

Il ne s'agit donc pas d'une équation mathématique simple régie par la règle du 100%. Cela signifie que l'accouplement de deux reproducteurs indemnes de dysplasie ne garantit pas l'absence de dysplasie chez leurs enfants mais doit tout de même bien faire prendre conscience du fait que la prédisposition génétique existe et que le risque est beaucoup plus élevé lorsque les parents sont dysplasiques.

Dysplasie et environnement

Plusieurs études ont été réalisées et ont prouvé que des facteurs d'environnement influent sur l'apparition de la dysplasie parmi lesquels on peut citer :
- un effort musculaire trop intense chez le chiot
- un déséquilibre alimentaire et notamment une alimentation trop riche avec une prise de poids excessive du chiot au cours des premiers mois de la vie (la période 3 à 8 mois semble la plus critique pour l'influence des facteurs d'environnement.)

D'autres hypothèses (rôle de la vitamine C, effets des hormones femelles...) ont été avancées mais non démontrées.

Prévention de la dysplasie

Bien que la transmission héréditaire de la dysplasie n'obéisse pas à un schéma simple, la prévention repose avant tout sur la sélection des reproducteurs. Il est indispensable de faire radiographier un maximum de chiens dans une race pour connaître la proportion de sujets atteints et décider ensuite de la sévérité requise sur le statut acceptable pour les reproducteurs. Pour schématiser, on peut dire que si une race dont l'effectif est important a peu de chiens dysplasiques, il est facile de se montrer strict et d'éliminer de la reproduction tout animal atteint quel que soit son stade. Par contre, si la race compte peu de représentants mais une forte proportion d'animaux touchés, il est délicat de ne pas faire reproduire ces sujets car on risque de perdre en même temps que la dysplasie des caractères génétiques intéressants. Toutefois, ceci reste un peu théorique et, en pratique, il faut prendre en considération de nombreux facteurs pour établir une politique rationnelle en matière de dysplasie. Il semble cependant que deux éléments doivent impérativement guider cette politique :
- la dysplasie est une affection héréditaire
- il ne faut pas se voiler la face et faire reproduire tous les chiens sous prétexte de conserver une diversité génétique à partir du moment où la fréquence de cette pathologie commence à devenir trop élevée.

Dysplasie et vente de chiens : Aspects législatifs

Les notions juridiques sont souvent un peu rébarbatives et en général méconnues mais elles ne doivent pas être négligées en matière de dysplasie de la hanche car cette maladie a une existence légale en matière de vente de chiens.

La dysplasie : vice rédhibitoire

Une loi parue le 22 juin 1989 a inscrit la dysplasie de la hanche dans la liste des vices rédhibitoires pour l'espèce canine. Cette loi a pour objet de protéger les acheteurs d'animaux et mentionne d'ailleurs d'autres pathologies (Maladie de Carré...). Pour la dysplasie, l'intitulé du texte de loi est le suivant : « ...en ce qui concerne cette maladie, pour les animaux vendus avant l'âge de un an, les résultats de tous les examens radiologiques pratiqués jusqu'à cet âge sont pris en compte en cas d'action résultant des vices rédhibitoires »(Art. 285-1, paragraphe d). Il convient donc d'expliquer ce qu'est un vice rédhibitoire et quelles en sont les conséquences en terme de vente d'animaux avant de voir plus en détail les applications pratiques pour la dysplasie.

Définition du vice rédhibitoire

Le Code Civil définit le vice rédhibitoire comme un défaut de la chose vendue qui réponde à trois critères : ce défaut doit être grave, caché et antérieur à la vente. Dans le cas des transactions d'animaux domestiques, la liste des anomalies pouvant être considérées comme des vices rédhibitoires a été établie par cette loi du 22 juin 1989. Lorsque l'acheteur d'un animal découvre ou suspecte la présence d'un vice rédhibitoire chez cet animal, il peut entamer une action juridique qui se résume de la façon suivante. L'acheteur dépose une requête auprès du tribunal d'instance du lieu où se trouve l'animal (cette requête peut être faite sous forme d'un courrier et cette démarche est gratuite). Toutefois, la requête doit être déposée dans un délai précis après l'achat, ce délai étant fixé par la loi. On verra que ce détail prend toute son importance dans le cas de la dysplasie. Le juge du tribunal rend alors une ordonnance et nomme un ou trois experts vétérinaires chargés d'examiner l'animal et de donner leur avis. Au vu de leurs conclusions, il appartient à l'acheteur et au vendeur de trouver un accord amiable. Si aucun accord ne peut être trouvé, on entre alors dans une phase judiciaire car le demandeur peut déposer une assignation dans les trois jours qui suivent le dépôt du rapport d'expertise. Le plus souvent, le juge suivra les conclusions de l'expertise et donnera raison à l'acheteur si l'animal est effectivement atteint d'un vice rédhibitoire. Dans ce cas, il faut savoir que la loi prévoit que le vendeur peut reprendre l'animal et le rembourser même si l'acheteur souhaitait plutôt pouvoir être remboursé partiellement mais garder un animal auquel il se serait attaché. Ces conséquences affectives, les frais plus importants engagés, les délais et la lourdeur inévitable de la procédure judiciaire expliquent que les deux parties ont tout intérêt à trouver un accord amiable dès que l'existence du vide rédhibitoire est établie.

Applications pratiques pour la dysplasie de la hanche

Dans le cas précis de la dysplasie de la hanche reconnue comme vice rédhibitoire, la théorie semble simple mais la pratique est un peu plus complexe et soulève plusieurs questions. On a vu en effet qu'un acheteur qui souhaite intenter une action en rédhibition doit le faire dans un délai prévu par la loi, en l'occurrence par un décret d'application de la loi du 22 juin 1989, paru le 28 juin 1990. Ce délai est de 30 jours pour toutes les maladies ou défauts considérés comme vices rédhibitoires chez les chiens et les chats, dont la dysplasie de la hanche. Ce délai semble problématique puisqu'en général, les symptômes de dysplasie ne sont pas visibles sur de tous jeunes chiots et que le diagnostic radiologique ne permet de constater la présence de cette affection qu'à partir de l'âge de 1 an. L'application stricte de la loi ne semble donc a priori possible que pour des chiots achetés entre 11 et 12 mois ce qui n'est pas l'âge moyen de vente. Le décret d'application de juin 1990 n'a pas tenu compte du caractère particulier de la dysplasie par rapport aux autres affections telles que les maladies contagieuses alors que la loi de juin 1989 avait tenté d'approcher ce problème en mentionnant la prise en compte des résultats de radiographies faites jusqu'à un an pour des chiots achetés tout jeunes.

Conclusion

Même si la dysplasie de la hanche existe en tant que vice rédhibitoire chez le chien, la législation ne permet pas forcément aux acheteurs d'entamer une action en rédhibition si leur chiot acheté à 2 mois est dysplasique à 12 mois et inapte à la chasse, aux Field-Trial ou à la reproduction. En effet, si la requête est déposée 10 mois après l'achat, la démarche pourra être considérée comme non recevable puisque le délai prévu par la loi est de 30 jours. Il faut toutefois savoir qu'en dehors de l'action juridique liée aux vices rédhibitoires, il existe d'autres possibilités offertes aux acheteurs telles que l'action en nullité de vente ou en garantie. Cependant, la dysplasie n'étant pas une maladie simple, les actions juridiques engagées peuvent vite devenir complexes et coûteuses. En effet, on a vu que des facteurs d'environnement pouvaient influencer l'apparition de la dysplasie et que la période critique se situe entre 3 et 8 mois chez son propriétaire. Dans quelle mesure, celui-ci pourrait être tenu pour responsable si son chien est dysplasique à 12 mois et surtout comment le prouver ? Trouver un accord amiable semble donc être toujours la solution à rechercher en premier lieu lorsque ce problème se présente.

Par contre, ce qui est incontestable, c'est le caractère héréditaire de la dysplasie. Si les parents sont atteints, ce qui est facile à prouver, cela signifie que le producteur des chiots a pris le risque d'avoir des descendants dysplasiques et donc de vendre des animaux non conformes à l'usage pour lequel ils étaient prévus (chasses, Field-Trial, reproduction...).

Cela signifie que toutes les personnes susceptibles de produire des chiots à titre amateur ou professionnel devraient faire radiographier les reproducteurs avant la saillie et n'utiliser que des chiens dont le stade de dysplasie aura été reconnu comme acceptable par le Club de la race concernée, cela dans l'intérêt des vendeurs, des acheteurs et surtout des chiens.

Courtoisie : Réunion des Amateurs du Setter Gordon

LECTURE DES DYSPLASIES DU 2ÈME SEMESTRE 2015

NOM	Race	Sexe	N° LOF	Dys.	Propriétaire
HILAN VOM HUNDEGELAUT	L	M	630/125	A	BARCAT C.
LOIS V.D LAARSCHE VELDEN	L	F	662/145	B	TEGGIN S.
FALCO	PM	M	6967/1399	A	DELOYE O.
HASKO	PM	M	7965/1517	B	DHONDT A.
I'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL	PM	M	9334/1672	A	HELLEQUIN D.
IRISH DU CLOS DES COOKIES	PM	M	9132/1644	A	SCHIESTEL A.
ISKI DE WACOURT	PM	M	9324/1704	B	COSNARD DES CLOSETS M.
ITRAK DE LA LOUVE AU BOIS	PM	M	9033	A	POURCHEZ S.
JAMES 00VII LES SACRES NUMEROS	PM	M	9757/1754	A	DE LE VINGNE V.
JAPPOU DE LA BARTASSIERE	PM	M	9975/1746	A	HUIDOBRO R.
JARO DE ROCANCOURT	PM	M	10118	A	DELAFONT C.
JASON DE ROCANCOURT	PM	M	9392/1762	A	TOUZET B.
JULES DE WACOURT	PM	M	10058	B	MAIRIEAUX M.
FIDJI DU COQUELICOT PICARD	PM	F	7082/2098	B	POURCHEZ S.
GALA	PM	F	7561/1913	A	FOUCAUD B.
HABBY DU PARC PROTHON	PM	F	8142	B	POURCHEZ S.
HOUPETTE DE LA FORET D'AROBERT	PM	F	8461/2084	A	LESTEVEN M.
IDEN	PM	F	9055/2139	B	ROUVIERE C.
INES DES PRES FLAMANDS	PM	F	9634	B	DEBOOM X.
IOUPY DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	9547	A	LANTENOIS D.
JADE DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	9733/2273	B	BOTTON H.
JAIA	PM	F	9766/2310	A	ROLLIER M.
JAPPY DU SENTIER DES BICHES	PM	F	10042	A	BERNARD / TRIOULEYRE S.
JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	9919/2370	B	CHATELOT S.
JEEP DE LA PAREIDOISE	PM	F	10080/2340	B	PHILIPPE M.
JESSY	PM	F	9767/2321	A	MISIURNY N.
JOLIA DU CLOS DES COOKIES	PM	F	9983	A	BARROIS J.
JONQUILLE DES GRANDES VOIVRES	PM	F	9901/2290	A	BAUDOIN N.
JOYCE DU GRAND METIFEU	PM	F	9909/2346	A	JOYAUX J.
JUNE DES ROUGERAINS DE LA SAULDRE	PM	F	10006/2317	A	AVRIL T.
JUWEL DU BOIS DU ROTIOT	PM	F	9968/2309	A	PIERRET J.
MENDY DU CLOS DES RENARDS	PM	F	1133884	A	MAIRIAUX J.

A méditer.....

Tout homme qui dirige,
qui fait quelque chose,
a contre lui
Ceux qui voudraient
Faire la même chose,
Ceux qui font précisément
Le contraire et surtout
La grande armée des gens
Beaucoup plus sévères,
Qui ne font rien.

J. Clarétie

ORDONNANCE RELATIVE AU COMMERCE ET À LA PROTECTION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Suite à l'article 55-6 de la Loi d'Avenir Agricole promulguée en 2014, l'ordonnance relative au commerce et à la protection des animaux de compagnie est parue le 7 octobre 2015.
Elle est mise en application depuis le 1er janvier 2016
L'objectif de cette ordonnance est, notamment, de renforcer les règles applicables au commerce des animaux de compagnie en redéfinissant le seuil de déclaration de l'activité d'élevage de chiens et de chats tout en préservant « l'activité des éleveurs professionnels comme non professionnels qui garantissent la pérennité des races et des espèces et contribuent au maintien de la filière nationale de génétique collective. »
Que retenir pour les éleveurs de chiens ?

- nouvelle définition de l'éleveur selon le Code Rural et de la Pêche Maritime

Avant le 1er janvier 2016	Depuis le 1er janvier 2016
Toute personne commercialisant plus d'une portée par an	**Toute personne vendant au moins un chien ou chat issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.**

1)-obligations pour les éleveurs :

- Disposer de locaux conformes aux règles sanitaires et de protection animale telles qu'elles sont décrites dans l'arrêté du 3 avril 2014 et ses annexes.
- Se déclarer au centre de formalités situé dans les chambres d'agriculture des entreprises pour obtenir un numéro de SIREN/SIRET (l'immatriculation est obligatoire dès le premier chiot vendu).
- Fournir un certificat vétérinaire attestant du bon état sanitaire de l'animal lors de la cession. Ce certificat peut être remis par le vétérinaire lors de l'indentification des chiots.
- Vendre des animaux identifiés et âgés de plus de 8 semaines.
- Mentionner son numéro de SIREN sur toute publication d'annonce de vente.

2)- obligations supplémentaires pour les éleveurs de plus d'une portée par an :

- Disposer des connaissances et des compétences requises (titres, diplômes, certificats, certificat de capacité, attestations d'expérience et participation aux séances d'actualisation des connaissances.)

Important : à partir du 1er janvier 2016, il ne sera plus nécessaire de demander un certificat de capacité auprès du Préfet, l'attestation de connaissances obtenue après les sessions de formation « CCAD » délivrée par la DRAAF est reconnue.
Les certificats de capacité délivrés avant janvier 2016 resteront valides.

3)- Dérogation : éleveurs d'une portée par an de chiots LOF :
L'ordonnance prévoit des dispositions particulières pour les éleveurs ne produisant pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal et dont TOUS les chiots sont inscrits au Livre Généalogique.
Ces dispositions particulières sont assujetties à la déclaration de TOUS les chiots composant la portée et ne dispensent pas de la déclaration des recettes annuelles d'activité non-commerciale non-professionnelle portée au formulaire 2042 C PRO.

- Si l'éleveur possède jusqu'à 9 chiens de plus de 4 mois et au maximum trois femelles reproductrices, il peut élever sans disposer de locaux conformes à l'arrêté du 3 avril 2014.
- pas d'obligation de déclaration auprès des chambres d'agriculture pour obtenir un numéro de SIRET : la traçabilité de chaque portée est assurée par un numéro de portée délivré par la Société Centrale Canine. Ce numéro est transmis à l'éleveur à réception de sa déclaration de saillie.

ORDONNANCE RELATIVE AU COMMERCE ET À LA PROTECTION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Exemple

LOF-2015048689-2016-1

- 2015048689 : n° de dossier interne
- 2016 : année de naissance avec 4 chiffres
- 1 : ordre d'inscription au Livre de la portée dans l'année de naissance

- Le numéro de portée sera obligatoire pour toute annonce de vente

4)- obligations concernant les annonces de vente de chiens

Dès le 1er janvier 2016, toute annonce de vente de chiens devra contenir les informations suivantes.

Eleveurs de portées non LOF	**Eleveurs commercialisant plus d'une portée LOF par an**	**Eleveurs commercialisant au maximum une portée LOF par an**
numéro de SIRET/SIREN	**numéro de SIRET/SIREN**	**Numéro de portée LOF de la SCC**
- l'âge des animaux à céder - le numéro d'identification ou celui de la mère - l'inscription ou non à un livre généalogique - le nombre d'animaux de la portée		

A noter que le CFEML publiera le numéro de SIRET pour les éleveurs commercialisant plus de 2 portées par an.

Les numéros de SIREN sont facilement vérifiables sur le site internet :
http://avis-situation-sirene.insee.fr/avisitu/

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter la commission élevage du CFEML

INFORMATION…… INFORMATION …INFORMATION

A PARTIR DU 1er JANVIER 2016

1° Pour toute homologation de Championnat français (travail ou beauté), le sujet doit être identifié ADN et la présence de l'empreinte génétique dans la base de la SCC est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation

2° Pour toute demande de cotation de 2 à 6, le sujet doit être identifié ADN et la présence de l'empreinte génétique dans la base de la SCC est obligatoire pour la prise en compte de la cotation.

Lorsque l'identification génétique est réalisée par la SCC, les empreintes sont automatiquement enregistrées dans la base de la SCC. Lorsque l'identification génétique est réalisée par un laboratoire extérieur, l'empreinte peut être utilisée si elle correspond aux critères ISAG 2006 mais doit être préalablement enregistrée dans la base de la SCC.
voir www.scc.asso.fr rubrique ADN.

Afin de ne pas retarder l'enregistrement de vos demandes d'homologation et de cotation, pensez à faire réaliser l'empreinte génétique de votre chien par votre vétérinaire à l'occasion d'une vaccination, d'une radio de dépistage de dysplasie ou de certaines expositions.

GRILLE DE SELECTION DU PETIT et GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER et du LANGHAAR

TB = Très Bon NE = Exposition Nationale d'élevage IMP A ou B = Internationale Münsterlanderprüfung
EXC = Excellent TAN = Test d'aptitudes naturelles
CQN = Certificat de Qualités Naturelles

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le 17/11/15 Approuvée par le comité de la SCC le 8/12/15

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	**ELITE B**	**ELITE A**
CONFIRME	Sujet CONFIRME + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + 1 TAN ou équivalence : soit CQN en Field Trials avec rapport en eau profonde soit BICP 3° catégorie + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC dans une exposition + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + soit + 1 TB en Field Trials + 1 Rapport en eau profonde soit BICP 2° Catégorie + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC sous 2 juges différents dans une exposition dont 1 en NE * + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Pedigree complet + Identification génétique + soit 1 EXC en Field Trials en gibier tiré ou 1 TB en Field Trials sur gibier naturel, gibier sauvage ou printemps + 1 Rapport en eau profonde soit BICP 1° Catégorie Soit IMP A ou B	Sujet CONFIRME + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Pedigree complet ayant produit en 1ère génération : **Mâle** : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum **Femelle** : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1ère génération : **Mâle** : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum **Femelle** 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

** Le qualificatif Excellent obtenu en NE ne peut être pris en compte que pour les chiens âgés de 12 mois révolus le jour de l'exposition*

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte génétique doit être enregistrée dans la base de données de la SCC.

REGLEMENT INTERIEUR DU TITRE DE GAGNANT DE LA REGULARITE EN CONFORMITE AU STANDARD

Applicable au 1er janvier 2016

Il a été établi un barème de points attribués pour l'ensemble des présentations de l'année en Exposition Nationale, Internationale avec ou sans spéciale de race, le Championnat de France et l'Exposition Nationale d'Elevage du CFEML.

Un vainqueur est désigné en mâle et femelle pour chacune des trois races (soit 6 vainqueurs potentiels dans l'année).

Le « titre » de vainqueur de la régularité au standard est interne au club, non validé par la SCC et ne figure donc pas sur les pedigrees des chiens.

Pourront participer au classement tous les épagneuls allemands dont le propriétaire est membre du club à jour de cotisation.

Pour postuler au titre le chien doit être titulaire du TAN et d'un résultat de lecture de radiographie des hanches A ou B.
Toutes les récompenses devront être obtenues en France.

Un minimum de trois expositions est exigé dont une présentation en Nationale d'Elevage et une présentation en Spéciale de Race et au maximum les 6 meilleurs classements seront comptabilisés.

Le classement est effectué chaque année par la commission élevage suite à la compilation des résultats des expositions.
Si, par calcul, la 1ère place revient à un chien déjà titulaire du titre, celui-ci sera attribué au suivant par ordre de classement.
Au cas où un seul chien remplirait les conditions exigées, le titre pourra être décerné au même chien à plusieurs reprises.
En cas d'égalité de points, le chien le plus jeune sera déclaré « GAGNANT DE LA RÉGULARITÉ AU STANDARD ».

Les qualificatifs ne sont pas cumulables pour une même exposition : par exemple, dans le cas d'un 1er excellent CACS/CACIB, on comptabilisera les points du CACIB mais pas du 1er excellent ni du CACS.

Barême de points :

Qualificatifs	Exposition Nationale	Exposition Internationale	Exposition Spéciale de race	Exposition de Championnat	Exposition Nationale d'Elevage
CACIB		10	20	30	
RCACIB		8	16	24	
CACS	5	5	10	15	30
RCACS	4	4	8	12	24
1er EXC	3	3	6	9	12
EXC	2	2	4	6	8
TB	1	1	2	3	6

Toutes les demandes de titres ou de cotations, doivent être accompagnées d'une photo (format minimum 1 Mo ou 1000 Ko) la photo doit-être identifiée. Elles doivent nous parvenir avant le 31 décembre de l'année d'homologation au secrétaire général :
Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS - edescamps.sg-cfeml@orange.fr

LAUREATS DE LA REGULARITE AU STANDARD 2015

PETIT MÜNSTERLÄNDER

72 points : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

Dysplasie A, père : FUGLEVANG'S JACK,
mère : FUTEE VOM HEXENKUPPEN
LOF 8897/1614, né(e) le : 21/05/2013,
propriétaire & producteur : HOUSSET Christophe

05/07/2015	NE BLEQUIN	Nationale d'Elevage	juge :	Mme PARENT N.	1 Exc. CACS	30 pts
01/11/2015	METZ CACIB	Expo. Inter. spéciale	juge :	M. EYMAR-DAUPHIN C.	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
21/06/2015	DOUAI - CACIB	Expo. Inter. spéciale	juge :	M. MARTINEZ M-A	1 Exc. RCACS RCACIB	16 pts
05/06/2015	DIJON	Championnat de France	juge :	M. GALLET-LACHAISE André	2 Exc.	6 pts

2ème avec 5 expositions 56 points : IXY

Dysplasie A, père : DALTON VOM HEXENKUPPEN, mère : GROSEILLE
LOF 9143/1684, né(e) le : 13/09/2013, propriétaire : DUBUS Gilbert, producteur : LEPERE Denis

3ème avec 4 expositions 54 points : FALCO DU CLOS DES COOKIES

Dysplasie A, père : DAG VOM MUNSTERLAND, mère : BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES
LOF 7038/1299, né(e) le : 20/09/2010, propriétaire : GRASSI Marc, producteur : ROOS-LAVERGNE Géraldine

PETIT EPAGNEUL DE MUNSTER FEMELLE

75 points : GACHETTE DE WACOURT

Dysplasie A, père : ARGO DE WACOURT, mère : ERINE DE WACOURT
LOF 7667/2071, né(e) le : 12/09/2011,
propriétaire : de VAINS Michel,
producteur : de FRANCE Agnes

05/07/2015	NE BLEQUIN	Nationale d'Elevage	juge :	M. HUGUENY Claude	1 Exc. CACS	30 pts
02/05/2015	AMIENS	Expo. Inter. spéciale	juge :	M. CASTANET	1 Exc. CACS CACIB	20 pts
12/09/2015	COMPIEGNE	Expo. Inter.	juge :	M. WITZMANN Camille	1 Exc. MR CACS CACIB	10 pts
05/12/2015	ROUEN	Expo. Inter.	juge :	Mme PARENT Nathalie	1 Exc. MR CACS CACIB	10 pts
17/10/2015	CAMBRAI	Exposition nationale	juge :	M. GOUBIE Jacques	1 Exc. MR CACS	5 pts

2ème avec 6 expositions 72 points : HEIDI VOM KINDERBACH

Dysplasie A, père : CARLOS VON DER NACHTKOPPERL, mère : BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE
VDH 10271/2222, né(e) le : 04/11/2013, propriétaire : AUGER Alain, producteur : ALBERS Klaus

3ème avec 5 expositions 66 points : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES

Dysplasie A, père : ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND, mère : CHLOE DE LA NOUE DES FONTAINES
LOF 8087/2029, né(e) le : 16/05/2012, propriétaire et producteur : CHOISELAT JEAN-MICHEL

LAUREATS DE LA REGULARITE AU STANDARD 2015

GRAND MÜNSTERLÄNDER FEMELLE

37 points : DAPHNE AUREUS

Dysplasie B,
père : MORRIS MINOR AUS DER STOCKMANNSMUHLE,
mère : LUNA VON DER LANGEN WEIDE
LOF 247/88, né(e) le : 21/01/2013,
propriétaire : AEBERHARD Angélique,
producteur : LODERER Franz

07/02/2015	TROYES	Expo.Inter. spéciale	juge :	M. GOUBIE Jacques	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
05/07/2015	NE BLEQUIN	Nationale d'Elevage	juge :	Mlle DE FRANCE Agnès	1 Exc.	12 pts
17/05/2015	JOINVILLE	Exposition nationale	juge :	M. WITZMANN Camille	1 Exc. MR CACS	5 pts

LANGHAAR FEMELLE

53 points : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN

Dysplasie B,
père : VIDAR VON DER HAFKESDELL,
mère : BRIT UIT DE LANGE JAMMER
LOF 662/145, né(e) le : 24/04/2014,
propriétaire : TEGGIN Sandrine,
producteur : M. J.A VAN VEGGEL

27/09/2015	PONTOISE	Expo. Inter. spéciale	juge :	M. LEENEN Théo	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
05/07/2015	NE BLEQUIN	Nationale d'Elevage	juge :	Mlle DE FRANCE Agnès	1 Exc.	12 pts
12/09/2015	COMPIEGNE	Expo. Internationale	juge :	M. WITZMANN Camille	1 Exc. MR CACS CACIB	10 pts
02/05/2015	AMIENS	Expo. Inter. spéciale	juge :	M. CASTANET Jean-Pierre	1 Exc.	6 pts
25/07/2015	DIEPPE	Exposition nationale	juge :	M. VIEUBLE Jean-Paul	1 Exc. MR CACS	5 pts

2ème avec 3 expositions 34 points : HILKA VOM HUNDEGELAUT

Dysplasie B, père : ETZEL VOM ROTELSTEIN, mère : GILLA VON HEEK
LOF 616/139, né(e) le : 22/03/2012, propriétaire : DARGENT Marc, producteur : AEBERHARD Roger

CHAMPION DE FRANCE VETERAN 2015

ANTHEA DES GRANDES VOIVRES

(VICO DU CLOS DES COOKIES x SAGA DE LA FONTAINE MARGOT)
Femelle, LOF4615/1114, né(e) le 14/12/2005
Dysplasie A - Cotation 4 à M. DOLE Pascal

CHAMPION DE CONFORMITÉ AU STANDARD 2015

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER :

DAPHNE AUREUS
(MORRIS MINOR AUS DER STOCKMANNSMUHLE x LUNA VON DER LANGEN WEIDE)
Femelle, LOF247/88, né(e) le 21/01/2013
Dysplasie B - Cotation 4 à Mme AEBERHARD Angélique

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

FALCO DU CLOS DES COOKIES
(DAG VOM MUNSTERLAND x BRIDGETTE DU CLOS DES COOKIES)
Mâle, LOF7038/1299, né(e) le 20/09/2010
Dysplasie A - Cotation 4 à M. GRASSI Marc

GACHETTE DE WACOURT
(ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT)
Femelle, LOF7667/2071, né(e) le 12/09/2011
Dysplasie A - Cotation 4 à M. de VAINS Michel

HOBO DE LA RANCHE DU CHENE
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x FIONA 6675)
Mâle, LOF8298/1555, né(e) le 14/06/2012
Dysplasie A - Cotation 4 à M. SAINT Jean-Raphaël

H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS
(FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
Femelle, LOF8331/1987, né(e) le 18/05/2012
Dysplasie B - Cotation 4 à Mme EHRMINGER Annick

CHAMPION INTERNATIONAL DE BEAUTE 2015

IBO VOM VOSSBERG
(ARKO VOM SPERLINGSHOF x BIRKA VON DER WASSERMUHLE)
Mâle, LOF8582/1462, né(e) le 22/03/2012
Dysplasie A - Cotation 4 à Mme AUGER Patricia

GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE
(ADOC DES GRANDES VOIVRES x DJOUNA DU BOIS DU ROTIOT)
Femelle, LOF7249/1882, né(e) le 28/03/2011
Dysplasie A - Cotation 3 à M. JOSIEN Rene

HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL) Femelle, LOF8352/2027, né(e) le 19/08/2012
Dysplasie B - Cotation 4 à Mme BOULANGER MAGALI

H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS
(FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
Femelle, LOF8331/1987, né(e) le 18/05/2012
Dysplasie B - Cotation 4 à Mme EHRMINGER ANNICK

CHAMPION INTERNATIONAL D'EXPOSITIONS 2015

GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE
IBO VOM VOSSBERG
POKER VOM WOLFSBAU

CHAMPION INTERNATIONAL DES EXPOSITIONS

POKER VOM WOLFSBAU
(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)
Mâle, LOF 9400/1578 Dys. A - Cotation 4 à M. COLLET Nicolas

EXPOSITIONS 2ÈME SEMESTRE 2015

08 mai FLINS
juge : M. Pedro Sanchez DELERUE

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de Race : HORACE DE WACOURT à M. MODENA S.

31 mai BAILLEUL SUR THERAIN
juge : M. BLEMUS Lionel

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HYAL DU MARAIS DE MONCEAUX à M. GOBIN J.

05 juillet COULOMMIERS
juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. : EOS à M. BIGNON R.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ELITE à M. BIGNON R.

12 juillet MILLAU
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ICARE DU CLOS DES COOKIES à M. GIBERGUES C.

14 juillet CRESSAT
juge : M. EYMAR-DAUPHIN Christian

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe jeune :
1er Exc.: JAPPOU DE LA BARTASSIERE à M. HUIDOBRO R.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

14 juillet MALTOT
juge : Mme HARDY BEAUCHOT M-Laurence

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. : INTOX à M. RIFFARD D.
Classe travail :
1er Exc. CACS : ECHO DU DOMAINE D'AIDEN à M. GABRIEL C.
Classe jeune :
1er Exc. Meilleur de race : JO à M. GABRIEL C.
2ème TB : JEKO DU DOMAINE DE LA HOUSSAIE à M. COUDERT B.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe jeune :
1er Exc. : JANA DU DOMAINE DE LA HOUSSAIE à M. Mme EUDINE D.
2ème Exc. : JILLY DU DOMAINE D'AIDEN à M. GIRARD F.

19 juillet CHALETTE
juge : M. LASSANDRE Jean

Langhaar Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GOYA DE JONCAIT à M. NIGON M.

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe travail :
1er Exc. CACS : IZAK DE LATIREMONT à M. SIDHOUM J.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :

1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.
Classe vétéran :
1er Exc. : ARTHEMIS DE LA BARTASSIERE à M. NOIRAULT F.

25 juillet DIEPPE
juge : M. VIEUBLE Jean-Paul

Langhaar Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN à Mme TEGGIN S.

26 juillet BIGANOS
juge : M. Camille WITZMANN

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

02 août AULNAY de SAINTONGE
juge : M. Camille WITZMANN

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

02 août ST MARTIN AU LAERT
juge : M. Norman DESCHUYMERE

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS : IRISH DU BOIS D'ECAULT à M. TASSART D.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS : IPI DU BOIS D'ECAULT à M. CADET J.
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

09 août BRIVE
juge : M. GOUBIE Jacques

Langhaar Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GUINEE DE JONCAIT à M. JANICOT P.

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : INTOX à M. RIFFARD D.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe puppy :
TP : LOST RIVER SONG TO ODESSA à Mlle DELTREUIL B.

23 août CHATEAU GONTIER
juge : M. GUILBERT Yves

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : IONA DU VAL DE LA VESGRE à M. HUAUME J.
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.

23 août STRASBOURG
Spéciale de race
juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS : ICAR DES GRANDES VOIVRES à M. GLUCK M.
2ème Exc. RCACS : ICARE DU WASSERWALD à M. IGIGABEL A.
3ème Exc. : ITO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. SIMON M.
Classe jeune :
1er Exc. : JAZZ DU CLOS DES COOKIES à M. BARON J.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS : JOY DU CLOS DES COOKIES à M. KELLER G.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HEPPSY DE LA NOUE DES FONTAINES à M. CHOISELAT J.
2ème Exc. : GENNIE DU CLOS DES COOKIES à Mme ROOS LAVERGNE G.
3ème Exc. : ISIE DU CLOS DES COOKIES à Mme ROOS LAVERGNE G.
Classe jeune :
1er Exc. : JOYCE DU CLOS DES COOKIES à Mme ROOS LAVERGNE G.

29 août MACON
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ICAR DU MONT CHERREY à M. PAUGET F.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS : JADE DE LA RANCHE DU CHENE à M. BOTTON H.
Classe jeune :
1er Exc. : JUNGLE DES GRANDES VOIVRES à M. GAUTHIER P.
2ème Exc. : JAIA DE LA RANCHE DU CHENE à M. MURATON R.

30 août ROMORANTIN
juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : GAME DU COQUELICOT PICARD à M. LAIGNEAU C.
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
Classe jeune :
1er Exc. : JAPY DU CHENIL VERT à M. CORREGE A.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : JINIE DU VIEUX CHARBONNIER à M. DAUDIGNY V.
2ème Exc. : FERGIE à M. CORMIER E.
3ème TB : ISBA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. AUGER A.
Classe jeune :
1er Exc. Meilleur jeune : JANA DU CHENIL VERT à M. MEUNIER J.

12 septembre COMPIEGNE
juge : M. WITZMANN Camille

Langhaar Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN à Mme TEGGIN S.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :

1er Exc. RCACS RCACIB : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS à M. HERBET P.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GACHETTE DE WACOURT à M. DE VAINS M.

19 septembre BESANCON

juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GLOUFI CARAPITO E.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. : FANY DES GRANDES VOIVRES à M. SCHOULLER P.
2ème Exc. : ISA DU CLOS DU MARQUIS à M. SCHOULLER P.
3ème Exc. : IMBA DU COMTE DES LIONS à M. STANTINA P.

27 septembre PONTOISE

Spéciale de race
juge : M. LEENEN Théo

Langhaar Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN à Mme TEGGIN S.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er TB : ELITE à M. BIGNON R.

03 octobre AVIGNON

Spéciale de race
juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. : JARO DE LA RANCHE DU CHENE à M. MELI N.
2ème Exc. : JAZZ DE L'ECHO DES MONTAINES à M. TAVEL B.
3ème Exc. : JESS DES LONNES SAINT HUBERT à M. FINO S.
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : ICAR DU MONT CHERREY à M. PAUGET F.
2ème Exc. : GERRY DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. PEIRE P.
3ème Exc. : ILLUX à M. PIGUET J.
4ème Exc. : JILOW DU VIEUX CHARBONNIER à M. BESSON D.
5ème Exc. : ISKO DES SAUGES BERTHIAUD à M. ROBERT Y.
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : FALCO DU CLOS DES COOKIES à M. GRASSI M.
Classe jeune :
1er Exc. : JOEY DE LA BULETIERE à M. POMMIER C.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. : JAIA DE LA RANCHE DU CHENE à M. MURATON R.
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.
2ème Exc. : ISIS DU CLOS DES COOKIES à M. MALOSSE J.
3ème Exc. : IRZA DES LONNES SAINT HUBERT à M. MALOSSE J.
4ème Exc. : GRENAT DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CORSINI A.
Classe travail :
1er Exc. CACS : FIBY DE LA PASSERELLE D'AYGUES à M. CATANIA J.
Classe jeune :
1er Exc. : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE à M. FOUCAUD E.

04 octobre HASPARREN

juge : M. RUIZ RODRIGUEZ Francisco

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ARGI DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS : CREUSE DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P.
Classe Prometteur :
TP : LOST RIVER SONG TO ODESSA à Mlle DELTREUIL B.

17 octobre CAMBRAI

juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : GACHETTE DE WACOURT à M. DE VAINS M.
Classe jeune :
1er Exc. : JANA DU CHENIL VERT à M. MEUNIER J.

17 octobre POITIERS

Spéciale de race
juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe champion :
1er Exc. CACIB Meilleur de race : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
Classe vétéran :
1er Exc. : CHIPEN Y GUAPO DE DONEZTEBE à Mlle BOULANGER M.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB : IONA DU VAL DE LA VESGRE à M. HUAUME J.
Classe champion :
1er Exc. RCACIB : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL à Mme BOULANGER M.
Classe jeune :
1er Exc. : JULIETTE, UNIQUE STORY OF THIS HUNTING PUPPY DE LA TOUR DE COUMAIL à M. GUERINEAU F.
2ème Exc. : JOYA DU CLOS DE MURCY à Mme BOULANGER M.
Classe vétéran :
1er Exc. : CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL à Melle BOULANGER M.

31 octobre METZ CAC

juge : Mme GUILBERT-JULIEN Laurence

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ICAR DES GRANDES VOIVRES à M. GLUCK M.
Classe Prometteur :
TP : LAH à Mme DELEPINE C.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe jeune :
TB : LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE à Mlle MANGIN C.

01 novembre METZ CACIB

Spéciale de race
juge : M. EYMAR-DAUPHIN Christian

Langhaar Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HILAN VOM HUNDEGELAUT à M. BARCAT C.

Langhaar Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. : JIVA VOM HUNDEGELAUT à M. AEBERHARD R.

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : ICAR DES GRANDES VOIVRES à M. GLUCK M.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à M. HOUSSET C.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB : HARINA DE LA FORET DES SEIGNEURS à M. CLERC B.

07 novembre ST ETIENNE

juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : IDALGO DU VIEUX CHARBONNIER à M. BOUCHET D.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HOBO DE LA RANCHE DU CHENE à M. SAINT JEAN R.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. : JUNGLE DES GRANDES VOIVRES à M. GAUTHIER P.

22 novembre LE MANS

juge : M. WITZMANN Camille

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : IONA DU VAL DE LA VESGRE à M. HUAUME J.

05 décembre ROUEN

juge : Mme PARENT Nathalie

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. : GAVOTTE DE RABODANGES à Mme LAFOND S.
Classe Baby :
TP : LA FOLIE à Mme WERY-ROUSSEAU Ludivine.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GACHETTE DE WACOURT à M. DE VAINS M.

12 décembre NANTES CAC

juge : M. EYMAR-DAUPHIN Christian

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
AB : JALLA à M. FOUVILLE J.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
2ème Exc. RCACS : IONA DU VAL DE LA VESGRE à M. HUAUME J.

13 décembre NANTES CACIB

juge : M. CHAPIRO Boris

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
2ème Exc. RCACS RCACIB : IONA DU VAL DE LA VESGRE à M. HUAUME J.

Spéciale de Race Münsterlander
à AVIGNON CACS le 3 OCTOBRE 2015

Dix huit Petits Epagneuls de MUNSTER : c'est la première fois en PACA que nous avons un nombre si important à une spéciale, preuve que nos chiens font des émules et commencent à être connus. Comme d'habitude, c'est avec un réel plaisir que l'on s'est retrouvé entre amoureux de nos chiens et nous avons fait la connaissance de nouveaux propriétaires : certains viendront sûrement au CLUB.
Après le jugement de M. CASTANET Jean Pierre, un apéro offert par notre club a été fort apprécié, puis remise de petits souvenirs pour les CACS et les RCACS.
Encore une bonne journée en compagnie de nos adhérents.

Le Délégué PACA et LR - M. CATANIA Joseph.

NATIONALE D'ELEVAGE 2016

lieu : Vendeuvre-du-Poitou 86380
le samedi 3 juillet 2016

Renseignements :
Mme Magali BOULANGER-BILLAULT
45 rte de l'Herauderie -
lieu dit le Bouchet
86140 LENCLOITRE

magali.boulangerbillault-cfeml@outlook.fr

tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

EXPOSITIONS A L'ETRANGER

19 juillet LIEGE
juge : VRETENICIC

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB : GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE à M. JOSIEN R.

19 septembre GIBRALTAR

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. GCC CACIB Meilleur de race : GAIA DU BOIS DE RIANCEY à M. Mme ARAULT / LEBERT G.

14 novembre KARLSRUHE
juge : M. SINKO S.

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CAC CACIB Meilleur de race :
ICAR DES GRANDES VOIVRES à M. GLUCK M.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CAC CACIB : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.

19 décembre BRUXELLES
juge : M. M. MAHONEN

Grand Epagneul de Münster Mâle
Classe champion :
1er Exc. CAC CACIB BOB: ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER à Mme VAN DE BURGT B.

Grand Epagneul de Münster Femelle
Classe champion :
1er Exc. CAC CACIB : BRITOMARTIS BIBI OF COOPERS BORDER à Mme VAN DE BURGT B.
Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. : NELSON DU GRES DES FAGNES à M. POURBAIX C.
Classe travail :
1er Exc. CAC CACIB, BOB : JULES DE WACOURT à M. MAIRIEAUX M.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
2ème Exc. RCACS RCACIB : LANA DU CLOS DES RENARDS à M. FEDRIGO P.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016
CACS-CACIB
à METZ les 4 - 5 - 6 juin

SPECIALES 2016

TROYES	CACIB	7	Février
FLIXECOURT	CACS	5	Mars
LYON	CACIB	23	Avril
AMIENS	CACIB	1	Mai
DOUAI	CACIB	12	Juin
MONTPELLIER	CACIB	10	Juillet
DIEPPE	CACS	30	Juillet
TOUQUET	CACS	18	Septembre
ROUEN	CACIB	4	Décembre

Les demandes ne recevant pas de réponse de la part des canines ne sont pas prises en considération pour le calcul de point. Seules ces canines ci-dessus ont répondus favorablement.

Renseignements : Mme Beauchamps-Dupont
veronique_beauchamps@orange.fr
au 03-21-95-67-52

TOUTES LES INSCRIPTIONS AUX EXPOSITIONS se font sur : www.cedia.fr

Ce n'est pas que pour les PROS.....

C'est le samedi 3 Octobre, nous sommes arrivés la veille, après une nuit calme et reposante, nous y voilà : c'est la 3° participation à un BICP pour Manouche du Clos des Renards et moi-même. Je ne désespère pas, mon « entraîneur » ne me dit-il pas toujours : « un an par patte, Pierrot !! » C'est vrai elle n'a que 2 ans et me comble déjà de bonheur, un 16/16 au Tan à 10 mois, une finale de Tan où elle se voit attribuer la seconde place à seulement 14 mois : il existe des conducteurs plus malheureux !!!

Mais voilà, pour le BICP nous n'avons jamais eu de chance, le canard s'offre à la gueule de Manouche (pourquoi chercher puisqu'il vient à moi ???) ou alors le faisan tombe dans un amas de branchage où ma tendre Manouche (elle n'a qu'1 an à cette époque) ne parvient pas à le récupérer.

Aujourd'hui nous sommes à Anrosey et espérons que tout se passera au mieux.

Les groupes sont constitués, ils sont au nombre de 2. Nous ne tombons pas dans le groupe de notre « coach » mais dans celui des propriétaires du père de Manouche, nous nous tiendrons donc compagnie tout au long de ces journées.

Je suis détendu, je dois dire que le stress de la compétition je ne connais pas trop, peut-être est-ce la chance de notre duo à Manouche et moi ! !!!

Je passe d'abord sur plaine et en 2ème position. L'attente est courte,

sous l'ordre des juges, je lâche Manouche dans le champ de moutarde. Là le métronome se met en route, 100 mètres à droite, 100 mètres à gauche, ma Manouche est bien là, aujourd'hui est un bon jour, croisons les doigts Seulement 2 minutes plus tard : première prise d'émanation, le travail s'intensifie jusqu'à l'arrêt qui est franc et ferme. Mais voilà c'est la place chaude du précédent. Le juge me demande de la relancer, ce que je fais aussitôt. Ça repart pour quelques lacets dynamiques à droite, à gauche, c'est super elle travaille formidablement, pour l'instant que du bonheur.

Puis au troisième ou quatrième lacet, deuxième prise d'émanation, sera-t-elle la bonne ? Manouche est de nouveau à l'arrêt, j'avance pour voir devant et je vois un perdreau piéter devant elle. Je l'annonce aux juges en levant mon bras aussitôt le tireur se rapproche, se tient prêt et tire dès l'envol de l'oiseau. Manouche se précipite à mon ordre et me fait un rapport quasi parfait mais malheureusement elle ne se mettra jamais assise. Ca y est pour la terre c'est réussi !!!

Après le passage de tout le groupe, direction l'étang. Pour le travail à l'eau je suis encore le deuxième et je découvre un étang digne d'un formidable BICP. Que de roseaux, c'est simple après avoir lancé Manouche sur les traces du canard je ne vois rien de son travail, je n'entends que des commentaires lointains des juges et les clapotis de son déplacement dans l'eau qui me renseignent sur la position de Manouche. Puis, deux détonations retentissent et plus rien L'attente est longue et inquiétante Au bout de 5 minutes (à peu près, on ne connait plus le temps !!) une troisième détonation et à nouveau le silence rapidement brisé par le bruissement des roseaux devant moi : Manouche apparaît devant moi le canard en gueule. Malheureusement comme sur la terre son rapport se fera debout mais le canard dans la main !

Serait ce que l'on a réussi ?? Je n'ose y croire Et bien nous l'apprendrons deux heures plus tard devant un verre bien mérité. Nous avons perdu un point pour chaque rapport sans assis, mais nous avons un beau BICP 1ère catégorie tant convoité !!!

Le lendemain matin nous remettons ça, il y a un CACIT en jeu, ne rêvons pas, mais nous sommes là, profitons en !!

Parcours à l'eau : parfait même le rapport est un rapport assis, canard en main A la terre le parcours de Manouche est excellent, mais voilà l'erreur est parfois humaine. Après une prise d'émanation, Manouche se dirige vers moi qui avance et trop tard je marche sur un perdreau qui aussitôt s'envole avec mon espoir…….

Nous apprendrons par la suite qu'étant donné sa réussite de la veille avec beau boulot sur terre et son excellent travail à l'eau les deux jours, elle figurait sur la liste des éventuels candidats au CACIT. Le rêve est donc accessible à n'importe quel amateur amoureux et passionné du petit épagneul de münster. Les professionnels n'ont donc pas le monopole comme on l'entend parfois dire….

Je tenterai à nouveau un BICP avec CACIT .elle a le potentiel la chipie .et puis par la suite peut-être le concours Saint-Hubert .

Je remercie vivement les organisateurs de ces deux journées pour leur gentillesse, leur patience et leur travail pour nous apporter tout au long de ces épreuves de magnifiques souvenirs. Merci Angélique et Roger AEBERHARD !

Je remercie également les juges présents à cette journée.

Et je remercie aussi Pascale et Janis RIGA sans lesquels je n'aurais pas connu le bonheur de ces moments.

Pierrot HERBET

Du T.A.N. à la finale

L'aventure commença à Rohrwiller (67) à coté de Haguenau pour l'épreuve du TAN organisé par Mme LAVERGNE le 29 août 2015 sur le territoire mis à disposition par Lionel REISSER.
Huit chiens sont présentés et nos amis seront jugés par le président du club.
Ce jour, c'est un peu le baptême pour mon compagnon JINKO et moi-même.
Je chasse exclusivement le gros gibier avec lui, Alsace oblige, le petit gibier naturel est très rare dans la région.
Jinko c'est mon premier petit münsterländer, mon premier chien d'arrêt, c'est aussi mon compagnon de tous les jours.
Je vais à cette épreuve sans trop de pression, ne m'attendant pas à grand-chose de mon ami sur terre, par contre je le savais très efficace à l'eau.
Finalement Jinko obtient la note de 16/16 comme 2 autres chiens ce qui nous qualifie pour la finale TAN à Bouy-Luxembourg (10) le 31 octobre.
Le Président du club qui effectuait le jugement nous encouragea à nous présenter et surtout à nous y préparer.
C'est lors du repas pris en commun avec l'ensemble des participants que je fis la connaissance de Lionel REISSER, ce passionné de munster, sans hésiter il me proposa de m'aider à préparer Jinko à cette finale, ce que j'acceptai avec enthousiasme.

On n'avait que deux mois, la tâche était grande pour se rapprocher de la perfection.
La disposition d'un territoire de chasse est d'un grand atout pour le dressage d'un chien.
Nous profitions des séances d'entraînements à Rohrwiller, parfois par un temps exécrable pour augmenter la mise en présence avec le gibier, régler la quête, affermir l'arrêt et la sagesse à l'envol.
Petit à petit, le travail finit par payer.
Pour ce qui était du rapport, ah, ah, c'était une autre paire de manche, il ne voulait rien savoir le petit, et préférait mâchouiller sa victime que de me la rapporter.
J'ai pris ça en main et grâce à des séances quasi quotidiennes, un beau matin, enfin un rapport parfait dans les règles de l'art.
Nous voici enfin prêts.

En cette fin octobre, nous prenons la route pour l'Aube la veille au soir.
Nous avons de la chance, ils ont prévu un temps magnifique pour le week-end.
J'arrive dans les premiers au lieu de rendez-vous, la tension est palpable entre les concurrents, nous sommes dans l'inconnu pour certains.

Je m'entretiens avec Lionel qui me donne quelques derniers conseils.
Après les échanges avec les membres du club et la présentation de l'organisation de la journée, nous nous rendons sur le lieu de l'épreuve sur terre.
Le terrain est composé d'un champ d'une dizaine d'hectares de betteraves, l'épreuve se déroulera sur faisans.
Nous sommes treize concurrents avec tous de beaux et bons chiens.
Le premier concurrent s'élance non sans être passé par la séance photo obligatoire avec le maître.
La tension entre les concurrents s'efface et laisse place à un climat d'échange et de convivialité entre les participants et les spectateurs.
Les sujets de discussion qui reviennent à n'en pas douter, ce sont nos münster et la chasse.
Les chiens s'élancent tour à tour dans les betteraves, les faisans se défendent et volent bien.
Certains chiens se font piéger et d'autres s'en tirent merveilleusement bien.
A chaque fin de parcours les juges font le point avec le duo sur les fautes commises et les points positifs sur l'épreuve et les conseillent pour la progression future de leur compagnon.
On voit des conducteurs ravis et d'autres faisant grise mine, signe que le parcours ne s'est pas déroulé comme ils le souhaitaient
.
Pour ma part, l'attente est longue, mais elle l'est aussi pour Jinko qui s'interroge sur sa présence ici, dans sa caisse. Lui aussi il aimerait bien courir…
Mon tour ne devrait pas tarder pourtant à cet instant un doute s'installe, sera-t-il à la hauteur ? Le travail accompli portera t-il ses fruits, toutes ces longues heures passés avec lui auront-elles suffi ?
Vient notre tour.
Passage obligé aux clichés photos et hop nous voilà en route.

Lionel qui fait son assessorat me sent tendu…en effet je suis tendu.

Nous nous déplaçons vers le champ de betteraves, le chien en laisse.
Je le fais asseoir et le lance sur ma droite.

Sa quête est bonne, rectiligne et fluide.
Le chien prend quelque chose dans le nez, rapproche, arrêt. Là je suis pris un peu de panique je doute du chien ; Je le vois bouger, je le calme, trop en fait, il était en train de couler, je lui casse sa chasse… erreur de débutant.
Je reprends le chien et essaye de remettre le chien sur l'émanation sauf que notre faisan n'en est pas resté là, le chien prend une raie de tracteur nez à terre, il piste notre faisan qui s'échappe sans doute à pattes. Je siffle, heureusement le chien revient.
Le juge me demande de raccrocher, le vent a tourné. Nous reprenons le champ par le haut.
La quête de Jinko s'est un peu raccourcie, je lui demande d'aller chercher les bordures et s'ordonne.
Il capte une nouvelle émanation, arrêt.

Mon ami est figé, seule la queue est encore en action. Je le rejoins,

le fais couler. La poule décolle, le tir fait mouche. Jinko n' pas bougé. « Apporte » là c'est le moment fatidique, celui à ne pas rater. Le chien prend du temps pour se saisir du faisan encore vivant et vient me faire un rapport tel que je lui ai appris.
Là un certain soulagement me traverse, quelle joie.
Je suis très satisfait de mon chien mais pas de moi en tant que conducteur, j'ai failli nous amener à la faute. Je sais que le plus dur est fait, l'épreuve à l'eau ne devant pas poser de difficulté.

Le dernier concurrent passé, nous nous rendons aux étangs.
Le terrain est somptueux, deux étangs entourés de forêt, le cadre doit largement se prêter à la passée au gibier d'eau.
Tour à tour conducteur et chien se présentent au bord de l'étendue d'eau d'où le canard est lancé, peu de chien rechignent à sauter.
Puis c'est à nous, canard à l'eau, à l'ordre Jinko s'élance, rapidement il est de retour sur la berge. Jusqu'au bout j'espère qu'il me fera un rapport parfait mais à 2 mètres de moi, il lâche son canard. Je lui donne l'ordre de le reprendre, ce qu'il fait et me donne le canard dans la main…le rapport parfait ne s'est pas joué à grand chose.

Fin de l'épreuve,
Je sais que notre parcours a été bon, je suis euphorique
Il se fait déjà bien tard, direction le rendez-vous du matin pour la promulgation des résultats.
Lorsque l'on annonce que le vainqueur de l'épreuve est Jinko, une certaine fierté me gagne.
Comme quoi le travail paie toujours.
A ce moment là, je n'ai de pensée que pour une chose, c'est ma rencontre avec Lionel sans qui nous ne serions jamais arrivé ici.
Alors Lionel, juste merci pour ton dévouement pour nous et pour nos münsterländer.

La journée s'est déroulée dans une ambiance excellente, avec la rencontre de passionnés tout comme nous avant tout de chiens mais surtout des épagneuls allemands.
En espérant que ce genre de journées perdure dans la vie d'un club comme celui du CFEML.

Auteur : Stéphane MARTIN
Photographe : Janis Riga

Mon rêve s'est réalisé…….

Cette année est une année formidable pour moi. En février j'ai obtenu mon permis de chasse, en juillet j'ai accueilli ce qui va devenir ma fierté de propriétaire : Oseille du Clos des Renards née le 5 mai 2015 (fille de Luisy du Clos des Renards et de Geff de la Vallée de la Py) et enfin en septembre j'attaque ma première saison de chasse. Je dois dire qu'en septembre et octobre, je passe plus de temps à rappeler ma merveille, dite zeizeille, qu'à essayer de tirer sur le gibier, mais qu'à cela ne tienne, je me passionne de plus en plus, aucun dimanche ne passe à travers la chasse.

Le 20 novembre en présence de mes amis, je tue mon premier faisan (et j'en suis la première étonnée !!!), mais ma fierté (quoique bien présente) n'en est pas à son paroxysme. Elle le sera une semaine plus tard. Je tire un faisan que je blesse, celui-ci tombe à terre et après maintes et maintes recherches de Manouche et d'Oseille nous sommes obligés de capituler : le bois est petit il a dû s'enfuir à pattes.

Nous attaquons donc un deuxième bois, moi la déception dans le regard. C'est alors que Pierrot voit Oseille se mettre à l'arrêt, entend du bruit devant elle et la voit se précipiter dans un buisson, en ressortir et arrêter sa proie 30 mètres plus loin. Il me crie que ma chienne a quelque chose et c'est alors que je la vois passer devant Pierrot et toute fière me ramener mon faisan en gueule, s'assoir et me regarder l'air de dire du haut de ses 7 mois « t'aurais pas perdu quelque chose ??? ». J'ai pris ce faisan ai regardé Oseille et là ma fierté a grandi, grandi, grandi.
MERCI OSEILLE DU CLOS DES RENARDS POUR CES MOMENTS DE PUR BONHEUR.
Merci à Pascale et Janis RIGA pour ce choix de portée, merci à eux pour leur travail, leur patience et pour tout le reste…

Florence HERBET.

Mes premières épreuves en Allemagne...

Voilà plusieurs années que je rêvais de participer aux épreuves allemandes, et ce pour différentes raisons : la première est avant tout que le Petit Epagneul de Münster est un chien polyvalent d'origine germanique et donc je suis convaincu que les juges allemands représentent les personnes les plus à même d'apprécier fidèlement les qualités de travail et de morphologie telles que décrites dans le standard de race dont ils sont en fin de compte les « créateurs » !!!! La seconde raison étant le caractère prioritaire de la polyvalence au cours de leurs épreuves, le chien doit faire preuve de tout son potentiel chasse pratique avant et après le coup de feu !!! En France, le BICP (Brevet international de chasse pratique) est inspiré de la HZP (épreuve d'automne qui suit l'épreuve de printemps VJP) donc quoi de plus normal en tant que fervent adepte du BICP, de vouloir connaitre l'épreuve « originale » … La cynophilie belge ne jure que par le Field Trial, en France la discipline occupe aussi une grande part des épreuves travail mais avec quand même une reconnaissance du BICP, par contre, en Allemagne, berceau de la race, le Field ne fait pas partie des épreuves nécessaires pour l'accès à l'élevage et est considéré comme une épreuve sportive. Pour ma part, j'estime que le Field trial représente une « compétition spécialisée» haut niveau et sélective certes, mais elle ne permet pas d'exprimer l'ensemble du potentiel dont sont dotés nos Petits Münsterländer et donc n'entre pas en totale cohésion avec le concept POLYVALENCE décrit dans le standard de race.
Se rendre en Outre-Rhin c'est bien, mais pas facile quand on ne maitrise pas la langue de Goethe…heureusement j'ai trouvé un sympa « P'tit Suisse » qui s'avère parfait bilingue et connait très bien les épreuves allemandes puisqu'il y participe depuis plus de 30 ans. S'il n'avait pas accepté de me prendre sous son aile, pas sûr que j'aurais franchi le cap. ….donc au passage …j'en profite de lui dire « Merci pour tout ROGER » !!!
A savoir, il existe trois épreuves de travail en Allemagne, dont deux sont obligatoires pour accéder à la reproduction : la VJP (tester les aptitudes naturelles, même esprit que notre TAN mais avec pistage lièvre et sans travail à l'eau) et la HZP (épreuve qui a inspiré le BICP). Les chiens nés à partir du 1er octobre jusqu'au 30 septembre de l'année suivante doivent impérativement réussir la VJP au printemps et la HZP en automne. En France, l'âge minimum pour participer au TAN (Test d'aptitudes naturelles équivalent à la VJP) est de 6 mois et 36 mois l'âge max …mais peut-on encore parler d'aptitudes naturelles à trois ans, ça c'est un autre débat…Le BICP n'a pas de limite quant à l'âge maximum et cette épreuve peut être présentée autant de fois que souhaité, ce n'est pas le cas de la VJP et HZP, ces dernières ne peuvent être présentées que deux fois maximum et ce dans la même année… en cas d'échec au second passage le chien n'est pas autorisé à reproduire.

La troisième épreuve est la VGP pour laquelle il n'y a pas de limite d'âge… Brevet par excellence de test à la POLYVALENCE dont je ne peux encore témoigner….vu que la préparation à cette épreuve fait l'objet de mon projet dans la carrière de Jules.
Sévère me direz-vous…. L'idée des allemands est de juger au cours de la première épreuve (VJP) les aptitudes naturelles du jeune chien à l'état brut c'est-à-dire n'ayant subi aucun dressage …on y teste : le nez, l'arrêt, la quête, le pistage au lièvre, la maniabilité. L'épreuve est organisée sur une demi-journée, 3 juges par groupe et parfois quelques accompagnateurs (juges en apprentissage, en assessorat, guides), les groupes se composent au maximum de 5 chiens qui sont tenus en laisse et lâchés tour à tour lors des différents « ateliers », cette façon de faire permet un jugement du chien et du conducteur sur un laps de temps de plusieurs heures, un peu comme si nous étions en action de chasse et non pas durant 15-20 min chrono comme dans la majorité des épreuves chez nous…..

Le grand jour est arrivé !!!!

Roger avait tout organisé, nous nous sommes retrouvés à la frontière franco-allemande la veille dans un petit hôtel, évidemment je ne manquais pas de poser mes dernières questions sur le déroulement de la journée du lendemain qui ….dois-je le préciser….me stressait énormément… pas par rapport au travail des chiens mais plutôt sur le fait de ne pas comprendre les instructions des juges !!! Roger tentait de me rassurer me disant que de toute façon nous serions ensemble et qu'il traduirait. C'est le nœud au ventre que je suis allé me coucher…en souhaitant aussi qu'il pleuve de la nuit tant le sol sec risquait de compliquer le pistage sur lièvre, partie très importante de l'épreuve ! Pour ma première participation j'avais inscrit Jules et Ingrid de Wacourt, respectivement âgés de 8 mois (le chien le plus jeune de la journée) et de 15 mois. Nous avions entrainé quelques fois au pistage sur lièvre et Jules s'était montré très performant à savoir qu'il était simultanément éduqué à la recherche au sang, le pistage était donc matière connue. Ingrid, quant à elle, a également participé aux entrainements sur lièvre mais sans bénéficier de pistage au sang. J'avais donc plus la foi en Jules. Arrivé au RV à 7h30, tous les candidats en tenue de chasse attendaient sur le parking. Pour accéder aux épreuves, il faut être muni de son permis de chasse en ordre de validation, de son arme, de ses munitions et bien sûr, être membre du club de race allemand. En cours d'épreuve, les coups de fusil tirés pour les tests le sont par le conducteur du chien. En ce qui nous concerne étant en possession d'un permis de chasse validé mais pas en Allemagne, nous étions accompagnés d'un tireur allemand officiel. Comme chez nous, les papiers et carnets de travail des chiens sont remis à l'organisateur, carnet sanitaire européen et permis de chasse sont contrôlés. Une fois les formalités administratives terminées vient un copieux petit déjeuner animé d'un très long discours reprenant tout le règlement de l'épreuve tant pour les juges que pour les participants (ne comprenant pas un mot…il m'a semblé encore plus long). Ce qui m'a le plus impressionné c'est que le nombre de juges est presque égal aux nombres de candidats par groupe contrairement à chez nous ou un seul juge évalue une dizaine de chiens.
Ensuite départ sur les terrains avec les juges et guides. Notre groupe se voit composé de Jules et Ingrid, deux Petits Epagneuls de Münster conduit par moi-même ainsi que de Jiva femelle Langhaar et Deira femelle Stichelhaar (race qui m'était alors inconnue) et tous deux conduits par Roger. Nous avions trois juges, accompagnés d'un juge stagiaire et deux guides ainsi que mon épouse et Marc qui nous tenaient nos deuxièmes chiens. Le premier atelier consiste à lâcher chaque chien tour à tour durant une quinzaine de minutes, les juges examinent la quête et durant ce parcours deux coups de feu en l'air sont tirés au calibre 12 afin de vérifier l'absence totale de crainte au coup de feu, formalité qui permet au chien de se détendre un peu. Ensuite nous sommes partis à la recherche des lièvres, les 4 juges et les 2 guides évoluent en lignes 20 mètres devant nous afin de repérer les animaux (le chien qui est découplé sur la voie d'un lièvre ne doit pas avoir vu partir le lièvre), c'est le nez qu'on veut juger pas la vue ! Les deux premiers lièvres furent pour les chiens de Roger, ensuite un troisième est trouvé et le juge m'appelle, je cours jusqu'au point indiqué par le juge en ordonnant à Jules de chercher, celui-ci est toujours tenu par le cordeau et une fois le chien nez au sol manifestement intéressé par la trace je laisse glisser le cordeau afin de le libérer sans entraver son départ, le voilà qu'il s'éloigne, la voie s'avère difficile comme pour les deux premiers lièvres de Roger, le pistage de Jules ne fut pas très long par rapport à ce qu'il avait manifesté lors des entrainements, je pense que la sécheresse des plaines rendait le travail plus difficile. Au retour de Jules, je le rattache et la recherche se poursuit pour le chien suivant. Les lièvres n'étaient pas nombreux, jusqu'à ce que nous tombions sur un bouquinage rassemblant une dizaine de sujets. Ingrid est à son tour découplée sur une piste, mais comme Jules et les autres, elle perdit rapidement la trace… J'étais assez déçu surtout de Jules dont nous connaissions le potentiel. Cette recherche des lièvres s'est prolongée

jusqu'à plus de midi sans aucune pause sauf quelques minutes pour donner à boire aux chiens qui étaient victimes de la température élevée. Chaque chien a bénéficié d'au moins deux lièvres à poursuivre. Les juges notent : la qualité de nez, la persévérance dans le travail, et bien sûr le criant sur la voie ou à vue. Ensuite nous sommes partis à la recherche de faisans naturels dans des haies afin de valider l'arrêt. Nous entendions quelques coqs chantés mais jamais ces gallinacés sauvages et piétards ne se sont laissés approchés par les jeunes chiens, seule Ingrid nous a débusqué un chevreuil qu'elle a poursuivi en aboyant, évidemment le criant sur chevreuil a été validé. En effet lors des épreuves allemandes, tout ce qui est constaté lors de la journée est noté. Jules quant à lui a eu un lièvre qui lui a démarré sous la truffe et donc le criant à vue a pu être validé. Faute d'oiseau sauvage et du temps qui s'écoulait (Jules n'avançait plus vu son jeune âge et la chaleur, 6 heures de marche en plaine.), le juge a fait poser des perdreaux afin de tester l'arrêt des chiens, ce que tous ont réussi facilement. Et voilà, l'épreuve sur le terrain était terminée mais avant de rentrer, un débriefing avec les trois juges quant aux notes attribuées à chaque chien. De retour à la salle du RDVS du matin, les juges vérifient la puce d'identification et examinent avec précision la dentition de chaque canidé ainsi que la présence des deux testicules chez les sujets mâles et une heure plus tard, remise officielle des résultats avec l'ensemble des participants. A l'issue de ce premier brevet réussi pour Jules et Ingrid, il faut alors entrer dans la phase apprentissage et entrainement rigoureux pour préparer le second brevet (HZP équivalent BICP) qui est d'un niveau nettement supérieur, on y teste toujours les qualités naturelles mais aussi l'aptitude au dressage et à l'obéissance. En effet il faut un rapport parfait (assis et donner à l'ordre), l'arrêt, la quête, le pistage, la sagesse au feu et le travail du canard à l'eau mort à vue et hors vue et canard vivant, la maniabilité et le caractère.

Nous voilà donc partis pour la seconde épopée allemande toujours en compagnie de notre guide et interprète, le P'tit Suisse, cette fois nous logeons la veille en Allemagne. La nuit fut très mauvaise, tjrs ce foutu stress…avec la langue…et puis cette fois-ci les exigences sont toutes autres !!!!

Nous commençons par la partie eau. Je suis le premier avec Jules. Le juge nous jette un canard mort à vue, j'envoie Jules à l'ordre, la descente est facile (si le chien ne rentre pas dans l'eau au bout d'une minute, il est éliminé), il nage vers le canard, un des guides tire un coup de fusil en direction du canard sur l'eau au calibre 12, Jules imperturbable, continue sa trajectoire, me rapporte le canard mais au lieu de s'assoir directement face à moi, il tourne autour de moi sans lâcher son canard, je n'ose trop rien dire car je sais que les allemands aiment le travail sobre avec un minimum d'ordres et de coups de sifflet, plus on intervient et plus on perd des points….là je suis conscient en avoir perdu sur le rapport, mais bon, ce dernier est jugé tout au long des autres exercices, donc Jules pourra montrer ce dont il est vraiment capable. Deuxième atelier, on change d'étang. Le juge me place en retrait, et pendant ce temps jette un canard hors vue du chien et du conducteur. L'étang n'est pas trop grand mais comporte une île. J'envoie le chien à l'ordre « devant » et « cherche - apporte », Jules rentre immédiatement dans l'eau, il monte sur l'île, la traverse pour en redescendre de l'autre côté et soudain réapparaît avec le Canard en gueule, rapport parfait cette fois-ci. Un troisième étang nous attend pour le travail sur canard vivant qui est lâché hors vue. Jules doit nager 30 bons mètres avant d'atteindre la zone où a été libéré le volatile. Je dirige du bras Jules qui nage en grande eau. Soudainement, coup de nez de Jules, changement de comportement et de direction de la part du chien, c'est sûr, il a croisé la piste du canard (les canards en Allemagne ne sont pas désailés mais munis d'un dispositif d'entrave aux ailes qui se détache avec l'eau après un certain temps, rendant ainsi sa liberté à l'oiseau s'il n'est pas retrouvé par le chien.), Jules piste sur l'eau, voilà le canard qui apparait en découvert, Jules aboie, le canard plonge, et ressort en bordure, hors de vue du chien, Jules poursuit sa recherche, après quelques minutes, il débusque à nouveau le canard…une nouvelle poursuite s'engage mais cette fois-ci elle se terminera par un coup de feu salvateur, suivi d'un rapport parfait. Même exercice pour ma chienne Ingrid, qui aura un petit problème avec l'île sur laquelle elle fera trois fois le tour avant d'en descendre avec son canard en gueule, mis à part ce problème, le reste de son rapport était parfait mais évidemment les juges ont sanctionné ce contre-temps dans le rapport. Un rapport doit être immédiat et pas différé. A la décharge d'Ingrid, elle n'avait jamais vu d'île auparavant….autant pour moi, Je saurai que c'est à prévoir lors du choix des lieux d'entraînement. Après les commentaires des juges, qui confirment les petites fautes au rapport, nous partons pour l'épreuve de pistage. Nous commençons par le lapin traîné sur 300 m avec deux angles droits suivi du canard sur 150 m et deux angles. La piste est tracée par un des juges qui reste en bout de la piste, caché pour observer le comportement du chien à son arrivée sur le gibier mort. Chaque piste est tracée sur un nouveau terrain vierge. On envoie son chien avec l'ordre « cherche et apporte » et puis silence, le chien doit pister seul, arriver au gibier le charger et revenir immédiatement à vous. Jules réalise très bien l'exercice et remonte aussi par la même occasion sa note au niveau du rapport. Ingrid réalise très bien sa piste sur canard, par contre au lapin, elle s'égarera un peu, avant de reprendre elle-même spontanément (sans être appuyée) sa piste. Son rapport était parfait et lui permettait aussi de remonter sa note globale.

Démarrage de la piste

Rapport assis dans la main au point de départ de la piste

Retour de la piste au canard.

Ensuite vient la partie quête et arrêt dans des betteraves. Jules impressionne les juges par l'ampleur et le dynamisme de sa quête qui se termine par une belle prise d'émanation et un arrêt ferme qui me laisse largement le temps d'arriver jusqu'à lui malgré la distance qui nous sépare.
Les juges reprendront Jules une seconde fois, afin de pouvoir lui attribuer un 11 (la note maximum étant un 12 et n'est que très exceptionnellement attribuée et si elle l'est, elle doit faire l'objet d'un rapport écrit qui justifie l'obtention de cette note et doit être validée par une commission des juges), le 11 peut être attribué pour un travail de grande qualité mais à condition que les juges soient convaincus que ce n'est pas le fruit du hasard, d'où la reprise pour vérifier la constance dans la qualité de la prestation. La note 11 pour la quête lui sera bien attribuée.

Arrêt et coulé de Jules à l'ordre

Ingrid quand a elle fera une prestation plus qu'honorable sur son parcours en plaine. Voilà l'épreuve qui se termine, par le débriefing et les différents commentaires des juges sur les prestations des chiens et des conducteurs. La remise des prix se fera au restaurant avec à nouveau le contrôle de la puce d'identification et dentition.

Ci-dessous les notes respectives de mes deux chiens :

Jules de Wacourt :
VJP : 69 pts HZP : 180 pts

Ingrid de Wacourt
VJP : 60 pts HZP : 176 pts

Merci à Roger et à mon épouse Pascale de m'avoir soutenu…car je sais que je ne suis pas toujours facile à vivre lors des épreuves…
Une journée gratifiante teintée de satisfaction et de complicité profonde avec mes deux auxiliaires de chasse.
Bravo Jules et Ingrid.

Articles : Janis Riga
Photos : Pascale Riga-Boucher

PREMIERE RECHERCHE DE JULES

Dans le bulletin du premier semestre 2015, j'avais rédigé un article concernant les 6 premiers mois d'éducation d'un petit épagneul de Münster au sang, le « héros » principal étant Jules de Wacourt, chiot de 4 mois à l'époque.
Ce texte terminait comme suit : « Rendez-vous dans un prochain bulletin pour, nous l'espérons, faire part de la première recherche au naturel de Jules devenu « grand » !

Et bien voilà, le grand jour est arrivé et c'est avec émotion que nous partageons l'aventure.

LUNDI 19 OCTOBRE 2015
Une demande de recherche sur bête rousse blessée (20-25 kg) nous arrive…l'animal faisait partie d'une compagnie d'une dizaine de bêtes menées par une laie d'une cinquantaine de kg.
Il s'agit d'une occasion idéale pour la première expérience de notre débutant sur piste naturelle, un gibier de petit poids s'avère présenter moins de risque qu'un gros verrat, pour le « mental » du chien, il faut veiller à ce que ce premier contact soit une expérience POSITIVE !
Allez, c'est parti pour Jules …équipé de son collier de recherche (la botte), de sa longe de 10 mètres et du collier de localisation Garmin, Janis place Jules à la dépose (couché-pas bouger) pendant que nous examinons les indices au point de tir : uniquement quelques taches de sang, pas de fragments osseux, pas de poils, pas de petits morceaux de chair. Une fois l'analyse terminée, Jules est libéré de son « ablegen » et amené à l'anschuss (endroit où a été tiré le sanglier) afin qu'il s'imprègne des indices et du sentiment libéré par le sanglier blessé. Après une courte minute, Jules empaume la piste avec beaucoup d'ardeur, motivé par la mission qu'on lui confie. Janis est tracté comme s'il avait un poney en bout de longe tant Jules avance puissamment tout au long de la piste en zigzagant de gauche à droite en fonction du vent…..c'est typique au chien d'arrêt cette façon de slalomer sur la piste, les teckels, les Rouges de Bavière par exemple…travaillent plus le nez collé sur la voie.

Quant à moi, je balise les quelques rares gouttes de sang que je rencontre sur le parcours. Si toutefois Jules perdait la piste par défaut (par exemple, un gibier chaud a croisé la piste froide du blessé, le jeune chien se laisse emporter par cette piste plus odorante), il est utile de remettre le chien au dernier sang (d'où l'usage de mes balises) afin qu'il reprenne consciencieusement son pistage. Dans certaines situations, l'animal blessé utilise des « ruses » pour semer ses poursuivants, il effectue par exemple de nombreux crochets, fait des demi-tours (hourvaris), passe dans une souille ou traverse des ruisseaux…..là, le chien constate à un moment donné qu'il a été induit en erreur et spontanément, il va retourner sur ses pas en faisant des cercles afin de tenter de recouper la voie du blessé : on dit qu'il « fait ses arrières ». Il ne sera pas nécessaire ici de recourir aux balises, après un pistage de 672 mètres (via collier GPS), nous découvrons un animal étendu au sol, mort, mais au lieu d'une bête rousse de 25 kg nous constatons une petite laie d'une bonne quarantaine de kg avec une balle de foie qui a causé des dégâts collatéraux aux viscères.
Visiblement, en tirant vers une bête rousse de la suite, le chasseur a mortellement blessé la laie….sans s'en rendre compte, il est persuadé avoir touché un des petits sangliers qui suivaient !!!
Une fois à hauteur de l'animal, Jules sans aucune méfiance ni hésitation, se précipite et enfonce ses crocs sauvagement dans la gigue en secouant énergiquement sa proie !!!
Et bien, s'il adopte la même attitude sur sanglier blessé toujours vivant, nous allons pouvoir investir rapidement dans un gilet

kevlar !!!
Nous sommes repartis gratifiés pour l'excellent travail de notre jeune élève et heureux du dénouement de cette recherche.
Dimanche 25 octobre 2015 : premier ferme de Jules !
Nous recevons un appel téléphonique pour un sanglier blessé !
Chargement rapide du matériel de recherche sans oublier nos chiens : Yoli notre Mamy Rouge de Bavière de 8,5 ans et Jules notre petit épagneul de Münster de 14 mois qui a été entrainé durant une année sur pistes artificielles.
Arrivés sur les lieux, nous procédons à la « récolte » des infos auprès du chasseur : l'anschuss est balisé, juste un peu de sang rouge, l'animal est passé seul, il n'y a pas eu de poursuite par les chiens de traque, on ne connait pas la réaction du gibier au tir, on nous annonce un poids de 40 kg.
Bon…on tente le coup avec Jules ! Même procédure avant toute recherche, on analyse les indices au point de tir avant de débuter le pistage. Parfois, ces éléments de blessures peuvent nous en dire long sur le type de balle à laquelle on risque d'avoir à faire.
Voilà Jules parti, avec la fougue que nous lui connaissons, toujours un peu dur à gérer tant il est passionné…..mais il est vrai que la piste était très odorante pour lui….sur le parcours après quelques centaines de mètres nous trouvons des lambeaux d'intestins et de la voilette accrochés dans les ronces…..et toujours un peu de sang régulièrement….
Du grand bois, une traversée de route et enfin une jeune taille (1km 190 parcourus via le GPS du collier Garmin), Jules qui avait adopté un rythme de travail plus paisible se remet à tirer sur sa longe, il lève le

nez à plusieurs reprises, pas de doute….le blessé est devant nous….. sous nos pieds un tapis de fougères et petites ronces, toujours du contrôle et …..une partie des organes digestifs de la pauvre bête dispersés sur le parcours……..Jules ne se sent plus et sa force de traction sur sa longe augmente encore……nous connaissons le territoire, pas de routes à proximité…..si nous voulons rapprocher l'animal, il faut découpler Jules (le libérer de sa longe), c'est chose faite…..nous suivons son déplacement sur l'écran du GPS…..les oreilles tendues….et le cœur palpitant….

Soudain, à environ 150 m de nous, quelques coups de gueule… c'est la grosse voix de Jules, il est très probablement en contact visuel avec la bête…..on tente tant bien que mal entre ronces, fougères et baguettes de se rendre vers lui….c'est le silence, plus d'aboiements….voilà Jules qui revient …. ????? Il ne lui manquait que la parole, moins sûr de lui que la première fois, on pouvait clairement lire dans son regard : « Venez, venez, j'ai trouvé la bête mais elle est grosse et elle se défend celle-là …..Je n'y arriverai pas seul, venez en renfort s'il vous plait !!! », « Pas de souci, on te suit !! » …..Jules nous conduit dans un fourré épais, on devine une grosse masse sombre….elle se redresse…charge le chien qui recule, Jules réamorce une approche il se fait charger à nouveau…en quelques fractions de secondes la tête de l'animal est face à nous, ses yeux croisent les nôtres…il va foncer…..Jules tourne autour avec une distance de sécurité tout en aboyant méchamment ….et là une déflagration retenti, l'animal s'affaisse au sol, il en est fini de ses souffrances……Janis et moi avons une petite larme à l'œil… pas suite au décès de la malheureuse laie de 60 kg évidemment….mais tant nous étions fiers de notre JULES…..vous comprendrez sans mal ce que l'on ressent dans ces moments-là……le résultat de toute une année d'entrainement rigoureux, par tous les temps à raison de deux pistes semaines en moyenne.

C'est JUSTE UNE HISTOIRE DE CHIEN DE CHASSE…dirons certains….. qui n'ont rien compris… !

Il faisait sombre lorsque nous avons réussi à extraire la laie de sa « cache mortuaire » et à la déplacer jusqu'à un layon accessible à un véhicule…nous nous en sommes retournés à pieds à notre voiture, réjouis par l'excellent travail de l'équipage qui a contribué à abréger les souffrances de l'animal (au total 1,458 km parcouru)

N'oubliez pas de toujours aller contrôler votre point de tir…et au besoin ou dans le doute :

UNUCR (France) **www.unucr.fr** : on y trouve la liste des conducteurs par département.

ABUCS (Belgique) : de la Belgique 0800 11 136 centrale d'appels, de l'étranger 0032 471 31 46 62

Texte : Pascale Boucher
Photos : Janis RIGA

Les « aventures » avant de faire reproduire sa chienne

Il y a plus de trois ans maintenant nous faisions l'acquisition d'une petite Epagneul de Münster.

Au départ nous n'avions pas l'intention de lui faire avoir des petits. Nous découvrions la race, son potentiel de chasse mais aussi ces extraordinaires compagnons de vie au sein de la famille.

Lors d'une visite de routine chez le vétérinaire, ce dernier me pose la question suivante « elle est stérilisée? » et de répondre « non pas encore…… » Là, je vois deux gros yeux ronds au-dessus de ses lunettes et sa réaction spontanée me dire « mais madame, il serait bien dommage qu'une telle petite chienne n'ait pas de descendance…. ! »

Me voilà donc sortie, un peu dubitative du cabinet vétérinaire et les 5 minutes de route me séparant de mon domicile suffirent à me faire à cette idée. Mais pourquoi pas au final mais que faut-il faire ???

Si l'idée avait fait son chemin il était clair que nous souhaitions garder ses nombreuses qualités et si notre Lana devait avoir des petits ce serait dans le même esprit que celui dans lequel elle avait vu le jour.

Très naturellement nous nous sommes tournés vers nos éleveurs. Notre chienne est belge mais en tant que membres du CFEML (le club belge étant peu actif et en voie de « reconstruction ») notre désir est d'agir en cohésion avec les exigences d'élevage du club français. En Belgique il n'existe pas de grille de cotation, la chienne doit pour reproduire être en possession de son pédigrée Saint Hubert, de son identification génétique et de son certificat d'admission à l'élevage.

Pas question de faire n'importe quoi !

Nous apprenions donc que le règlement d'élevage du club de race en France préconise de reproduire avec une chienne qui possède au minimum le 2/6 à la cotation SCC.

Les cotations sont attribuées en fonction des récompenses obtenues en travail, beauté, examen radiologique des hanches et confirmation pour l'obtention du pédigrée définitif.

La cotation 2, la chienne doit être confirmée (admission min à l'élevage), réussir son TAN (test d'aptitudes naturelles) et avoir été radiographiée pour le dépistage de la dysplasie : le résultat s'exprimant par des lettres : A et B : sont indemnes de dysplasie, le chien diagnostiqué C est dysplasique et il est vivement déconseillé de le faire reproduire étant donné le risque de transmission de la « tare » à sa descendance. Pour plus d'informations concernant grille de cotation et dysplasie vous pouvez consulter le lien ci-dessous :

http://www.cfeml.com/elevage.php

Nous voilà donc lancés dans l'aventure, d'abord le TAN, qu'elle a passé sans soucis, ou presque ouf !!! Le TAN doit se passer entre 6 mois et 36 mois, lors de cette épreuve il est souvent possible d'accéder à une séance de confirmation par un juge agréé. Le but étant de voir si le chien ne présente pas de défauts éliminatoires pour la reproduction.
Se profile ensuite le premier concours de beauté, pour nous, Douai à l'époque.
Il faut apprendre à présenter son chien et ensuite après un examen rigoureux par le jugeoù tout sera observé, la dentition, la qualité du poil, la couleur de l'œil, le port de queue, les allures, enfin toute la morphologie… elle obtient l'excellent !!! Ce dont nous avions besoin, parce que notre but était de tenter la cotation 4 (femelle recommandée) et là il faut un excellent dans une expo française et un excellent encore en Nationale d'élevage;
Besoin également d'un BICP…Nous partons à Anrosey, travail sur terre et en eau profonde, voilà les obligations pour pouvoir poursuivre notre rêve !
Lana obtiendra un BICP 2éme catégorie.
Et tant que nous y sommes pourquoi pas une nationale de race ? MOROGUE nous voici !!! Ça nous donne aussi l'occasion de com-

mencer à observer le futur heureux élu !! Il y a bien entendu la liste des étalons recommandés sur le site du club avec une photo, ça peut déjà aider dans la recherche mais rien de tel que de les voir en chair et en os…. Comment le chien se comporte- t-il ? Est- il sociable avec l'humain et ses congénères ou timide et réservé, sa morphologie correspond-elle bien à « l'image publiée», échanger avec le propriétaire quant au tempérament et caractère du chien etc…

Tout cela avec pour repère l'œil plus avisé que le nôtre des éleveurs de Lana.

Elle obtiendra aussi son qualificatif « excellent » à la Nationale d'élevage.

Nous terminons par une épreuve de beauté à Bruxelles en Belgique ou elle obtient aussi l'excellent et la réserve CACIB et donc par la même occasion son certificat d'admission à l'élevage exigé en Belgique pour la reproduction, son identification génétique est en cours.

Ceci est le modeste résumé d'amateurs « tombés en amour » des petits Münsters !
Les détails techniques, les documents à télécharger pour les épreuves ainsi que les règlements se trouvent sur le site du CEFML : http://www.cfeml.com/

Toutes ces épreuves aussi « simples » soient elles, se préparent, il faut entrainer nos chiens pour les épreuves de travail et un peu aussi pour les présenter en ring au juge et surtout être accompagnés par des professionnels, des passionnés pour bénéficier de leurs précieux conseils , c'est d'une grande importance !
Même si nous nous prenons au jeu, ce qui a été notre cas, même si nous sentons une boule au ventre lorsque la chienne passe une épreuve, restons humbles.
Nous avons passé un temps considérable à faire travailler notre chienne mais quel retour ! Cette magnifique complicité qui s'intensifie tout au long des heures de travail est une récompense qui n'entre pas en ligne de compte d'une cotation ou d'une autre mais elle est le ciment d'une relation exceptionnelle entre l'animal et ses maitres !
Voilà, pour LANA nous attendons les prochaines chaleurs, prévues en février 2016. Le « fiancé » est choisi. Nous serons encore et toujours accompagnés de Pascale et Janis pour la suite !
J'espère pour le prochain bulletin pouvoir partager avec vous mes émotions liées à la naissance des chiots mais s'il est bien une certitude au-delà de tout travail, sélection et autre c'est que c'est DAME NATURE qui aura le dernier mot !!!! Croisons les doigts !!!

Article : Florence Herman
Photos : Janis Riga

Cela s'est passé dans le quart sud-ouest en 2015

Notre grand quart sud-ouest a été fort actif cette année, tous mes remerciements vont aux adhérents de la délégation Poitou Charente et Pays de Loire qui ont su se réunir et partager de si jolis moments, rejoints bien vite par nos deux autres régions voisines le Limousin et l'Aquitaine.

Journées rencontre et journées d'entraînement

L'année a commencé le 18 avril par une journée de travail et d'échange avec les propriétaires autours d'un étang privé et clos. Beaucoup de discussions, de questions qui nous font réfléchir au fait, que nous, les habitués nous oublions nos petits nouveaux qui parfois sont bien désemparés face au jargon de la cynophilie.
Ce fut également l'occasion de présenter les nouveaux supports de communication mis en place par le Club.
La délégation Poitou Charentes a offert l'apéritif et chacun avait amené son casse-croûte pour le déjeuner.
Après ces bons moments d'échanges, de partages, de rencontres, les propriétaires ont pu voir la différence entre un rapport à l'eau et un brevet de chasse à l'eau… et lancer leur chien dans le grand bain en vue de ce qu'ils souhaitaient préparer.
Suite à cette journée, nous avons proposé des journées d'entraînement, de rencontre, mais là ce n'est pas la délégation qui a proposé des dates tout au long des mois de juillet et août. Les propriétaires appelaient en fonction de leurs souhaits et disponibilité… Parfois on faisait une journée avec 1 seul chien, parfois avec 10….Ceci a permis de faire avancer chacun à son rythme selon ses objectifs.
Quelques-uns d'entre nous ont été présenter nos races lors de rencontre inter-génération sur le thème de la chasse notamment dans les journées réalisées en EPHAD. Quelques-uns ont aussi participé et fait connaître la race lors des journées Téléthon, notamment au Futuroscope avec la présence de tous les grands sportifs du département.

Fêtes de la Chasse

07 juin : Vivonne (86) accueillait une fête de chasse ou le club a pu avoir un stand gratuitement. Là aussi nous avons rencontré de nombreux propriétaires et de nombreuses personnes à la recherche de chiots à acquérir. Nous avons pu partager de jolis moments et répondre à deux nombreuses questions.

14 juin Fête de la Chasse à Ludon en Médoc (33) – nous avons été rendre visite à nos membres Olivier Lafeuillade et Karine Bertaux, avec un stand du club. Là encore nous avons été surpris par le nombre de propriétaires qui sont venus nous voir, qui ne connaissaient pas le club de race… Ils avaient de nombreuses questions sur lesquelles nous avons pu quasiment toujours répondre et aider.

19 – 20 et 21 juin : Game Fair s'est déroulé pour la première fois à la Motte Beuvron. Comme chaque année nous sommes venus en renfort de la région Centre. Il faut dire que 3 jours, 80 000 visiteurs….. on n'est jamais de trop pour tenir le stand du club avec la présentation des 3 races. Merci à Angélique Aeberhard, Christian Rabiller, Patricia et Alain Auger, Béatrice Sicre et Marc Hamelin, Ludovic Bouton, Didier Lecompte et tous ceux qui ont pris de leur temps pour venir nous aider.
Tous les adhérents, pouvaient être accueillis avec le café et à une heure plus appropriée à l'apéritif les trois jours pour les adhérents présents.
Nous avons eu plaisir aussi de voir de nombreux propriétaires Belges, pays à l'honneur.
Un regret cependant, chaque année le nombre de chiens non LOF, et le nombre cas litigieux ou les acquéreurs ont acheté un chien LOF sans jamais avoir les papiers grandissent dans des proportions non rassurantes.

Expositions : elles sont nombreuses dans notre secteur. Sur quelques une d'entre elle, nous avons vu nos épagneuls allemands monter sur des podiums…..
17 mai : Libourne accueillait une spéciale de race. Après les jugements, qui ont permis de retrouver des propriétaires d'épagneuls allemands, les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif. Les nouveaux propriétaires et futurs se sont montrés très sportifs et enjoués et ont soutenu lors du Groupe la Petit Münsterländer Humsci de la Tour de Coumail qui s'offre la 3ème place du podium pour le plaisir de ses supporters….

Poitiers le 17 octobre accueillait notre exposition canine Internationale avec Spéciale de race. La nouvelle équipe en place nous a permis d'avoir un très bon emplacement pour que les outils de communication du club soient bien visibles. En dehors des jugements le petit groupe est resté bien ensemble autour de l'apéritif et du casse-croute. Nous avons là aussi eu beaucoup de contacts…. Iona du Val de la Vesgre à Jean Louis Huaume et Ibo Vom Vosseberg à Patricia Auger ont tous les deux pris les CACIB, mais pas de podium de groupe tout comme les vétérans…. Un premier podium cependant est arrivé au 7ème groupe en jeune ou la toute jeune Juliette de la Tour de Coumail (miss Juju de notre nouvel adhérent Frantz Guérineau) s'est faufilée sur la 2nd marche du podium.

L'autre grande surprise lors des Best in Show (toutes races et groupes confondues), a été la 2nde place en « paire » avec Humsci de la Tour de Coumail et sa maman Crafty'N Charm de la Tour de Coumail.

Le travail n'a pas été en reste sur la délégation.

09 août : Field Trial D'automne Amateur, comme d'habitude notre petit groupe s'est retrouvé pour ce Field Amateur dans une excellente ambiance…. Avec Jean Lassandre en juge…. L'ambiance, le temps qui a réussi à nous épargner, ont un peu fait oublier le manque de résultats. Jean Lassandre en a profité pour glisser quelques conseils pour que nos amateurs préparent le chien pour les journées de concours à venir…… Et ces conseils ont portés leurs fruits.

Notre grand week-end d'automne les 25 septembre (B.I.C.P. ouvert 24 chiens) 26 septembre (BICP spéciale 12 chiens et TAN 24 chiens) 27 septembre (Field Trial d'automne Spéciale 8 chiens)
Ce week-end est toujours une grande fête pour nous, grâce notamment à Charles et Yéyette qui outre prêter l'étang et l'infrastructure mettent la main à la patte pendant 2 jours. Jérémy et Bernard les présidents des deux A.C.C.A sont eux aussi avec leurs équipes des maillons incontournables de notre organisation.

Lors du BICP ouvert, le meilleur chien des deux groupes est une petite Münsterländer Humsci de la Tour de Coumail conduite par Elodie Communal, qui restera en 2nd catégorie avec 30/32 points.

Le lendemain son copain de camion a brillé sur le BICP en spéciale avec un BICP 32/32, Ibo Vom Vossberg empoche en même temps la cotation « recommandée »…Dans la série des bonnes nouvelles, Hobo de la Ranche du Chêne prend lui aussi une première catégorie avec 30/32, devenant lui aussi étalon recommandé et au passage devient champion de conformité au Standard…. Ibo était conduit par Elodie Communal et Hobo était lui conduit par Armando Goncalves.

Le TAN avec 24 inscrits et entre 15 à 20 confirmations a été un moment phare de ce samedi. Séparé en deux séries, jugées par Jean Pierre Castanet et moi-même…. Jean Pierre Castanet a eu une série moins facile ou les chiens ont eu du mal à obtenir le TAN et pas de sélection en finale. Sur ma série j'ai été bluffer par les chiens qui m'ont été présenté. Pas de non-valeur bien au contraire, de bons chiens qui méritent tous d'aller plus loin. Je n'ai refusé qu'un seul TAN, et sélectionné 2 chiens pour la finale nationale Itou des Terriers de la Sauldraie à Norbert Petrault (bien drivé par Elodie Communal !!!!) et Jana du Chenil Vert à Jean Louis Meunier…

Le Field ce sont Hopra de la Tour de Coumail à Ludovic Bouton et Heidi Vom Kinderbah à Alain Auger, qui ont obtenu de monsieur Castanet respectivement un 1er très bon et un CQN. Les deux chiennes étaient conduites par Ludovic Bouton.

Durant ce week-end, Messieurs Jean-Pierre Castanet, Pierre Janicot et Hubert Santoire ont été rejoint pour les jugements par Lutz Hildebrandt (juge allemand). Une très jolie rencontre là aussi facilitée par la maitrise de la langue française de Lutz. Ses partages sur comment se passent les concours en Allemagne, ont été appréciés de tous. Lutz Hildebrandt est connu des « solognots » puisqu'il donne ses conseils à la CUCA 41, tout en entrainant sa race…. des épagneuls bretons.

C'est avec grand plaisir que nous accueilleront de nouveau Lutz et sa femme et ses bretons dans notre région .

Pour être complet lors des rencontres Saint Hubert, Fungy de la Tour de Coumail à M. Racault et concourant en chasseresse avec Mme Racault, a obtenu la seconde place en finale départementale.

Pour ce qui est du Limousin, Si nous avons retrouvé à la bécasse notre espagnol Peio Urrutia qui présentait ses petit Münsterländer et Lutz Hildebrandt qui présentait ses bretons… aucun épagneul allemand n'a pu se classer, tous n'ont pas eu d'occasion.

Enfin en région Aquitaine, Goya de Jonçait la langhaar de Monsieur Nigon présenté par christian Charron s'est illustrée dans la semaine Landaise…. Mais c'est surtout Filty de Bois de Berny à Pascal Dolé conduite par Jean Claude Piat qui a brillé.

Magali Boulanger

PUBLICITES ETALONS

ILLUX

Père : Adoc du Grand Voivres - Mère: Fossette
LOF : 8999/1708 - ADN - né le 01/07/13 - Dys A -
56 cm - Marron et Blanc-
COTATION 3 : SUJET EXCELLENT

M. PIGUET Julien, 69 route de la Lechere 38290 FRONTONAS
tél. : 06 19 38 20 43 - piguetjulien1@gmail.com

Récompenses obtenues

Beauté :
Excellent Nationale d'Elevage
1er Exc. CACS-CACIB M.R. Championnat de France

Travail :
TAN 16/16
BCE 1ère Cat.12/12 points
TB en FIELD-TRIALS GIBIER TIRE

IZAK DE LATIREMONT

Père : Vico du Clos des Cookies Mère : Fifa de la Noire Haie
LOF : 8566/1576 - ADN - né le 10/02/13 – Dys A –
54 cm – Truité Marron
COTATION 3 : SUJET EXCELLENT

M. SIDHOUM Jean-Michel, 5 route des Queues 45340 CHENAULT
Tél: 02 38 33 77 86 ou 06 76 20 75 93
jeanmichelsidhoum@gmail.com

Récompenses obtenues:

Beauté :
Très-Bon Nationale d'Elevage
CACS à Chalette sur Loing

Travail :
BICP 1ère Cat. 30/32 pts - TAN 16/16 pts
TRIALER
RCACT en FIELD-TRIALS de PRINTEMPS
2 CACT RCACIT FIELD-TRIALS GIBIER TIRE

TARIFS PUBLICITAIRES

pour passer votre annonce dans le bulletin
avec photo et/ou fond en cou

1 page couleur :	150 €
1/2 page couleur :	90 €
1/4 page couleur :	50 €

TARIF PUBLICITE ETALON :

1 parution avec photo couleur : 20 €

Formulaire Etalon sur notre site :

www.cfeml.com

à joindre avec la photo de votre chien
(format min. 1 Mo ou 1000 ko, elle doit être identifiée)

Envoyez le tout à Bernard Brenuchon

b.brenuchon-cfeml@orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

NATIONALE D'ELEVAGE 2016

aura lieu à Vendeuvre-du-Poitou 86380
le samedi 3 juillet 2016

Renseignements :

Mme Magali BOULANGER-BILLAULT

45 rte de l'Herauderie -
lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE

magali.boulangerbillault-cfeml@outlook.fr

tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

M. DUPONT André
10 rue des Folles Pensées
62380 Blequin
tél. : 03 21 12 12 45
andre.dupont-ogez@orange.fr

M. HACQUARD Philippe
32 rue de Bonnemarel
27440 Bacqueville
tél. : 02 32 49 16 34
philippe.hacquard@orange.fr

M. DEMANGE Thierry
37 Grand Rue
55160 Parei
tél. : 06 07 38 58 87
flo.demange3@orange.fr

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
descamps.bretagne.cfeml@orange.fr

Mme ROOS-LAVERGNE
Géraldine
9 rue des Juifs 67440 Schwenheim
tél. : 03 88 70 14 54
geraldine.lavergne@orange.fr

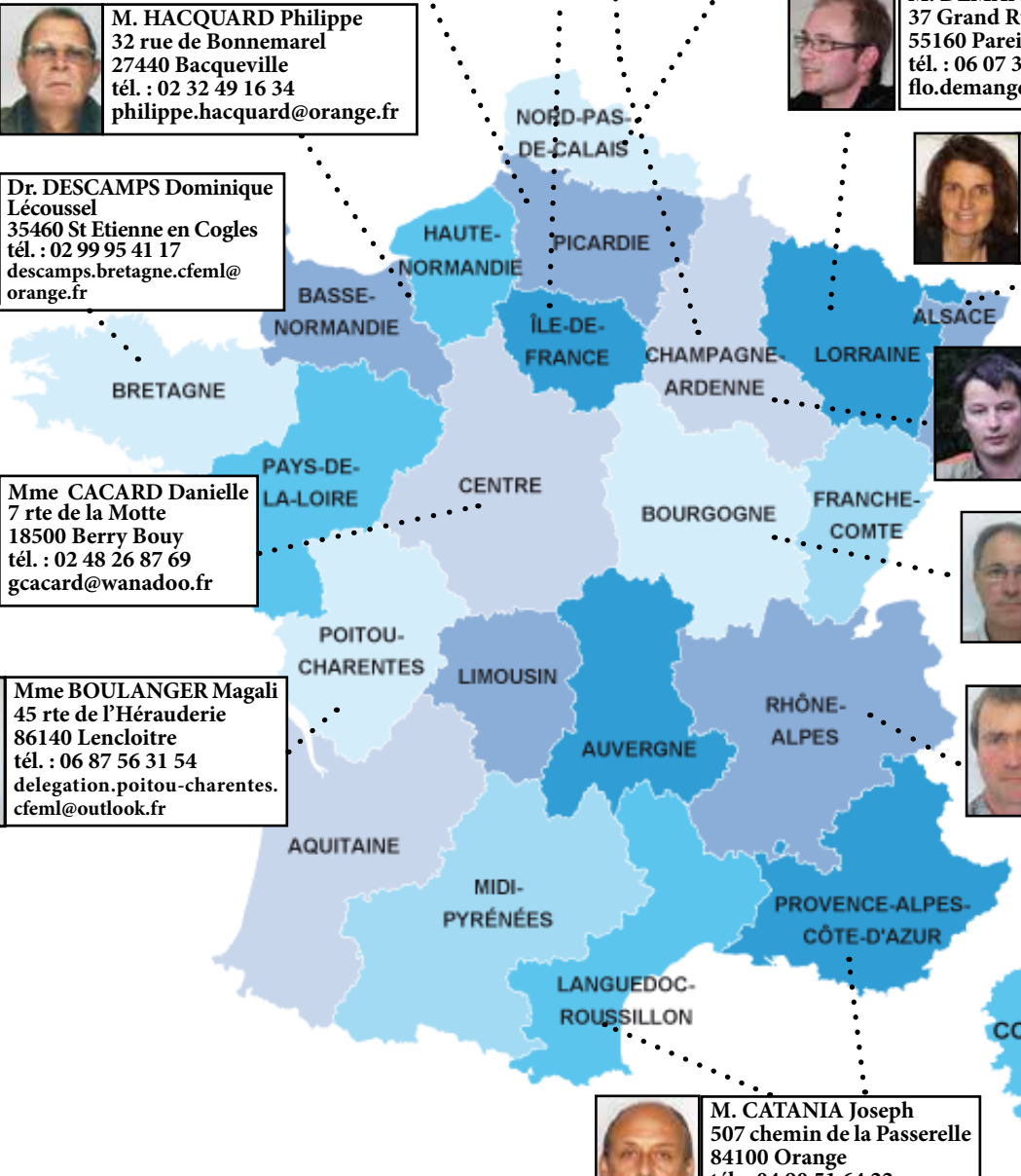

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

M. SINET Daniel
19 rue du Terte de Nantou
89240 Pourrain
tél. : 03 86 41 07 52
daniel.claudine.s@orange.fr

Mme BOULANGER Magali
45 rte de l'Hérauderie
86140 Lencloitre
tél. : 06 87 56 31 54
delegation.poitou-charentes.cfeml@outlook.fr

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal62@orange.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne

Responsable de la commission travail au sein du club international (KLM-I)

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@numericable.fr

Belgique

responsable photos et du site internet

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

POSTES À POURVOIR : URGENT - Midi Pyrénées - Pays de la Loire - Franche Comté - Limousin - Auvergne - Aquitaine -

PRÉSIDENT

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen - 57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

RESPONBLE REVUE-
PRESIDENT DE TOUTES LES COMMISSIONS

VICE PRÉSIDENTE

Mme Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

COMMISION D'ELEVAGE
CHIOTS
DYSPLASIES
CURSUS DES JUGES DU STANDARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
edescamps.sg-cfeml@orange.fr
tél. : 02 99 95 41 17

ENREGISTREMENTS RESULTATS
COTATIONS- HOMOLOGATIONS des TITRES

TRÉSORIER

M.André DUPONT
10 rue des Folles Pensées-62380
Blequin
andre.dupont-ogez@orange.fr
tél. : 03 21 12 12 45

COMMISSION JURIDIQUE
TRESORERIE

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Mme Magali BOULANGER

45 rte de l'Herauderie - lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE
magali.boulangerbillault-cfeml@outlook.fr
tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

COMMISION DE TRAVAIL
CURSUS DES JUGES DE TRAVAIL

TRÉSORIER ADJOINT

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes
59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 03 21 88 11 84
06 75 34 59 05

LISTING ADHERENTS

Mme Véronique BEAUCHAMPS

4 rue Potier
62380 Blequin
veronique_beauchamps
@orange.fr
tél. : 03-21-95-67-52

CALENDRIER SPÉCIALES
ENREGISTREMENT
RESULTATS BEAUTE

M. Ludovic BOUTON

6 rue du Champ de foire
18330 Nancay
hopra.ludo@free.fr
tél. : 06 21 81 75 02

VERIFICATION DES
ENREGISTREMENTS
DES PEDIGREES

M. Pascal DOLE

7 rue de Belval
80250 Thory
pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27

RESPONSABLE
DES DONNEES SCC

M. Hervé JOURNAL

143 chemin de Millet
74910 Challonges
herve.journal62@orange.fr
tél. : 04 50 77 96 06

RESPONSABLE DES
DELEGATIONS
REFERENT CUNCA
ENREGISTREMENT
RESULTATS TAN

M. Serge POURCHEZ

15 rue Jean Mermoz
80300 Warloy Baillon
serge.pourchez@sfr.fr
tél. : 03 22 40 40 98

M. Lionel REISSER

1 rue Général Leclerc
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

ENREGISTREMENT DES
RESULTATS CUNCA
FIELDS - BICP

Président d'honneur et fondateur du CFEML :
M. Raymond OHL

Membres d'honneur :
Mme Yvonne BOULANGER
Mme Eliane de FRANCE
M. Pierre NEFF

LA FINALE DES TAN 2015 SUITE

18/20 pts : ANKA vom Hel Frund à M.Leduc

17/20 pts : ISAC vom Hundegelaut à M. Galland

13/20 pts : JANA du Chenil Vert à M. Meunier

18/20 pts : JAZZ de l'Echo des Montaines à M. Tavel (cond. M. Guillemot)

14/20 pts : JARO de la Ranche du Chêne à M. Meli

16/20 pts : ISYS à M. Vandal

15/20 pts : JUNA des Grandes Voivres à M. Henriot

JULES de Wacourt à M. Mairaux (cond. M. Riga) (se retire sportivement du classement)

PERFORMANCE

Une énergie nouvelle pour booster le potentiel des chiens de sport et de travail.

Avec la sélection génétique, l'éducation et l'entraînement, la Nutrition est un des facteurs-clés qui conditionnent la performance des chiens de sport et d'utilité. De récentes études ont démontré qu' une Nutrition sur-mesure ne pouvait se baser sur la seule activité : d'autres paramètres, comme l'intensité et la durée de l'exercice, le climat et la condition corporelle du chien doivent entrer en ligne de compte pour moduler sa consommation énergétique.

ROYAL CANIN lance le nouveau programme nutritionnel Energy :

- **ENERGY 4300** et **ENERGY 4800** peuvent aujourd'hui être prescrits **en alternance**, selon les besoins spécifiques liés à l'intensité de l'activité du chien et à la période de consommation, sans entraîner de troubles digestifs.

- Riches en énergie rapidement disponible et très concentrés pour éviter la surcharge digestive, ils ont été reformulés pour garantir **une digestibilité optimale**, grâce à des protéines de haute valeur biologique, sélectionnées pour leur pouvoir d'assimilation supérieur à 95%.

Une bi-énergie modulable.

ACTIVITY BOOSTER
RÉSISTANCE À L'EFFORT
IMPROVED PEAK EFFICIENCY

Scrupuleusement rationné et hautement valorisé, le programme **Energy** contribue à améliorer la résistance à l'effort et la performance globale des chiens de sport et de travail.

Pour connaître le point de vente le plus proche :
N° Vert 0 800 41 51 61 ou www.royalcanin.fr

ROYAL CANIN
CYNOTECHNIC HEALTH NUTRITION